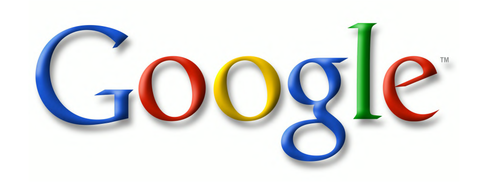

Google



FLODOARDI CHRONICON.

CHRONIQUE

DE FLODOARD

DE L'AN 919 A L'AN 976

AVEC UN APPENDICE DE QUELQUES ANNÉES;

Publiée

PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS,

AVEC UNE TRADUCTION NOUVELLE ET DES NOTES;

SUIVIE D'UN *Index* POUR L'HISTOIRE DE REIMS ET LA CHRONIQUE,

Par feu M. l'abbé BANDEVILLE,

Chanoine de Reims, membre de l'Académie.

REIMS,

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

—

1855.

OEUVRES

DE

FLODOARD

TOME III.

Flodoard, of Reims, 894-966

FLODOARDI CHRONICON.

CHRONIQUE
DE FLODOARD

DE L'AN 919 A L'AN 976

AVEC UN APPENDICE DE QUELQUES ANNÉES;

Publiée

PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS,

AVEC UNE TRADUCTION NOUVELLE ET DES NOTES;

SUIVIE D'UN *Index* POUR L'HISTOIRE DE REIMS ET LA CHRONIQUE,

Par feu M. l'abbé BANDEVILLE,

Chanoine de Reims, Membre de l'Académie.

REIMS,

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

—

1855.

AVERTISSEMENT.

La traduction que nous donnons aujourd'hui de la *Chronique de Flodoard*, compte déjà plus de dix années d'existence. M. l'abbé Bandeville, à qui nous la devons, l'eût sans doute enrichie de précieuses remarques; car il se proposait de comparer avec les *Annales* un peu décousues du grave abbé l'œuvre savante du moine Richer. Mais il ne lui a pas été donné de réaliser toute sa pensée. Du moins, en nous quittant avant le temps, nous a-t-il légué un travail aussi recommandable par la fidélité que par la pureté de l'expression. Sa plume, facile et sûre, ne nous a rien laissé à reprendre, et le public admirera comme nous cette limpidité de style, en si parfaite harmonie avec la simplicité du texte latin. La partie critique a trouvé sa place dans la traduction de Richer.

On s'est souvent demandé si la *Chronique de Flodoard* est complète. Ce n'était point le sentiment des savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qui s'appuyaient sur cette considération, qu'après avoir commencé à l'an 877, elle passe tout-à-coup à l'an 919, pour suivre dès lors, sans interruption, la série des années qu'elle embrasse. Cette raison a paru suffisante à M. Guizot pour le déterminer à se ranger du côté des Bénédictins. Mais M. Pertz professe l'opinion contraire, en donnant pour motifs que le paragraphe qui se rapporte à l'année 877, est emprunté à un ouvrage de l'abbaye de Faremoutier, et que d'ailleurs Richer n'a commencé à se servir de Flodoard qu'à partir de l'année 919. Deux suppositions assez gratuites, la seconde surtout, qui érige en principe l'objet même de la question. Car comment sait-on que Richer n'a pas pris Flodoard pour guide de ses premiers pas? Ne dit-il pas qu'il se propose de donner une *suite* aux *Annales d'Hincmar*, et que, *si on l'accuse* d'avoir ignoré l'*antiquité, il ne dissimulera pas* qu'il a fait *quelques emprunts* à un petit ouvrage de Flodoard, prêtre de Reims? Indique-t-il, pour les temps les plus reculés de son histoire, une autre source que le travail de notre auteur? Avait-il des raisons de la cacher? S'est-il assujetti d'ailleurs au plan de son devancier? L'a-t-il suivi pas à pas dans son récit? Ne lui est-il jamais arrivé de l'embrouiller, ou d'en omettre plusieurs années de suite,

malgré les faits importants dont elles étaient remplies? Pourquoi donc Richer, qui prétend n'avoir fait à Flodoard que quelques emprunts, n'aurait-il pas glissé légèrement sur les premières années du règne de Charles-le-Simple, — par où il entend véritablement commencer son *Histoire*, — de même qu'il a interverti l'ordre des premiers événements dont Flodoard fait mention? La question ne nous semble donc pas résolue, et l'on peut encore sans témérité admettre avec les Bénédictins, ainsi que l'a fait M. Bandeville, une lacune dans les *Annales de Flodoard* de 877 à 919.

M. Bandeville avait traduit ces *Annales* sur le texte de dom Bouquet, et nous avons dû, pour cette raison, nous décider à le reproduire; mais on trouvera à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *Variæ lectiones*, les principales variantes que nous a données la comparaison de ce texte avec celui qu'a établi M. Pertz dans sa collection des *Monumenta Germaniæ historica*. Elles n'ont rien après tout qui intéresse le sens.

En publiant le travail d'un de ses membres les plus distingués, l'Académie s'estime heureuse de pouvoir rendre un nouvel hommage à sa mémoire, en même temps qu'elle espère être utile à tous ceux qui prennent intérêt aux premiers monuments de notre histoire nationale.

CHRONICON

AB ANNO DCCCCXIX AD ANNUM DCCCCLXVI

Cum Appendice aliquot annorum.

ANNO DCCCLXXVII, et indictione XII, Nonas Octobris, præcellentissimus imperator Karolus sanctæ recordationis insignisque memoriæ temporalem finiens cursum, feliciter, ut credimus, ad gaudia migravit æterna. Hic siquidem fuit serenissimi Augusti Ludovici filius ac nepos gloriosissimi Cæsaris ejusdem nominis Karoli, cujus celsitudinis atque dulcedinis nobilissima propinqua ejus Bertrada abbatissa cum omni congregatione sibi com-

CHRONIQUE

de l'an 919 à l'an 976,

AVEC UN APPENDICE DE QUELQUES ANNÉES.

L'AN 877, indiction 12e, aux nones d'octobre (1), le très-excellent empereur Charles (2), de sainte et illustre mémoire, ayant fini sa course terrestre, est entré, comme nous l'espérons, au séjour du bonheur éternel. Il était fils du sérénissime Auguste Louis (3), et petit-fils du très-glorieux César Charles (4) de même nom que lui. Sa noble parente, l'abbesse Bertrade (5), qui, dans

(1) Le six octobre.

(2) Charles-le-Chauve.

(3) Louis-le-Débonnaire.

(4) Charlemagne.

(5) Bertrade, abbesse de Faremoutier.

missa supplicationibus devotissimis assidue memor, hanc memoriam litteris compendio comprehensam fecit describi, quæ in ejus anniversario annuatim recitaretur, ejusque memoria semper haberetur....

ANNO incarnationis Domini nostri Jesu Christi DCCCCXIX, cecidit Remis grando mirabilis ovum gallinæ superans magnitudine : quæ vero distendebatur in latitudine occupabat medium palmæ. Sed et grandior per alia quædam loca visa est cecidisse. Hoc anno nihil vini in pago Remensi nisi parum admodum fuit.

Nordmanni omnem Brittanniam in cornu Galliæ, in ora scilicet maritima, sitam depopulantur, proterunt atque delent, abductis, venditis, cæterisque cunctis ejectis Brittonibus.

Hungarii Italiam, partem Franciæ, regnum scilicet Lotharii (1), depredantur.

les ferventes prières qu'elle fait avec la communauté confiée à ses soins, rappelle toujours sa grandeur et sa bonté, a fait écrire un récit abrégé de ses actions, pour le faire lire tous les ans à son anniversaire, et perpétuer sa mémoire ..... (2).

(AN 919.) L'an de l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ 919, il tomba à Reims une grêle extraordinaire : les grêlons surpassaient en grosseur un œuf de poule, et pouvaient avoir en largeur un demi-palme. Il paraît qu'elle tomba plus considérable encore dans certaines autres localités. — Cette année il n'y eut que très-peu de vin dans le pays de Reims.

Dans la partie maritime de la Bretagne, au pays de Cornouailles (3), les Normands pillent, ravagent et détruisent

(1) *Alias* Lodharii, Lodharienses.

(2) Il y a ici une lacune de 42 ans. Nous croyons du moins que M. Pertz (*Monum. Germ.*, t. v) n'a pas combattu victorieusement cette opinion des savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*.

(3) Mot à mot : *à la pointe de la Gaule*.— Du côté de Quimper.

ANNO DCCCCXX pene omnes Franciæ Comites regem suum Karolum apud urbem Suessionem, quia Haganonem consiliarium suum, quem de mediocribus potentem fecerat, dimittere nolebat, reliquerunt. Heriveus autem Remorum archiepiscopus accipiens regem cum omnes eum deseruissent, duxit eum ad hospicia sua in villa quæ dicitur Carcasiria. In crastinum vero venerunt in Crusinacum Remensis episcopii villam, ibique manserunt donec Remis venirent. Sicque deduxit eum per septem fere menses, usquequo illi suos principes eumque suo restitueret regno.

Postea profectus est archiepiscopus Heriveus super Mosam propter quoddam castellum in terra sui episcopii situm quod nominant Macerias recipiendum, quod tenebat Erlebaldus Comes pagi Castricensis contra illum, quem tunc etiam habebat excommunicatum, propter illa

tout; ils emmènent, vendent ou chassent tout le reste des Bretons.

Les Hongrois désolent l'Italie et une partie de la France, savoir la Lorraine.

(**AN 920.**) Presque tous les comtes de France abandonnèrent leur roi Charles (1) auprès de Soissons, parce qu'il ne voulait pas renvoyer Haganon, son conseiller, qu'il avait tiré de l'obscurité pour l'élever au premier rang. Hérivée, archevêque de Reims, accueillant le roi délaissé, lui donne asile dans ses terres, au village de Quierzy; le lendemain ils vinrent à Crugny, domaine de l'évêché de Reims, et ils y séjournèrent jusqu'à leur départ pour Reims L'archevêque le garda ainsi pendant près de sept mois, jusqu'à ce qu'il lui eût ramené ses vassaux rebelles, et l'eût rendu à son royaume.

Hérivée se rendit sur la Meuse, pour reprendre une place de son évêché, nommée Mézières, que retenait à son préjudice Erlebald, comte du Castrois. Il avait excommunié ce seigneur à cause

(1) Charles-le-Simple.

quæ ipsius episcopatus familiæ frequentia ingerebat mala, propterque Altmontem Ecclesiæ Remensis, quod furtim irruperat castrum. Archiepiscopus autem postquam præfatum castellum, id est Macerias, cum suis fidelibus per quatuor fere hebdomadas obsedisset, deserente tandem illud Erlebaldo recepit, et, dispositis inibi custodiis, reversus est Remis. Qui Erlebaldus profectus ad regem qui tunc morabatur in pago Warmacensi sedens contra Henricum principem Transrenensem, ibi ab hostibus sibi regis supervenientibus interfectus est.

Hoc anno, sequenti quoque, agitatur inter Hilduinum episcopum et Richarium abbatem de episcopatu Tungrensi contentio. Siquidem rex illud episcopium Richario, quia Hilduinus a se descivit cui prius ipsum concesserat, dedit. Hermannus vero archiepiscopus Hilduinum ibi episcopum, eligente clero ac populo, favente necnon Gisleberto quem plurimi Lotharienses principem relicto Karolo

des vexations réitérées qu'il exerçait contre les serviteurs de l'évêché, et de l'invasion furtive du château d'Omont, appartenant à l'Eglise de Reims. L'archevêque, ayant assiégé Mézières avec ses gens pendant près de quatre semaines, contraignit Erlebald à le lui remettre ; il y établit une garnison, et revint à Reims. Erlebald se retira vers le roi, qui était alors dans le pays de Worms, auprès d'Henri (1), prince d'Outre-Rhin ; là il fut surpris et tué par les ennemis du roi.

Cette année et la suivante il y eut des débats entre l'évêque Hilduin et l'abbé Richaire, au sujet de l'évêché de Tongres. Le roi avait donné ce siége à Richaire, parce que Hilduin, à qui il l'avait accordé d'abord, s'était déclaré contre lui. Hilduin, qui avait pour lui l'élection du clergé, le vœu du peuple, et la faveur de Gislebert, que la majorité des Lorrains s'était donné pour duc en abandonnant Charles, avait reçu la consécration épiscopale des mains d'Hérimann, archevêque de Cologne. Mais

(1) Henri-l'Oiseleur, fils d'Othon, duc de Saxe.

rege delegerant, ordinavit. Karolus vero reversis ad se Lothariensibus et ipso Gisleberto, Richario abbati non Hilduino episcopo, ipsum episcopatum consentiebat.

Remis in monasterio Sancti Petri ad portam Basilicarem, cereus quem ibi posuerant hi cives qui Romam ad visitanda Apostolorum limina profecti fuerant, accensus est etiam ter igni cœlesti. Ad idem quoque monasterium quædam puella advenerat nomine Osanna de pago de Vonzinse, carnem non comedens, neque panem ab annis jam duobus edere valens, cui multæ visiones ostendebantur. Hæc in ipsis diebus, hebdomada plena, jacuit immota et sanguinem cum omni admiratione sudavit ita, ut frons ejus tota et facies usque ad collum operiretur sanguine : in qua vita, vel tantum calor remanserat, halitu etiam tenuissime spirante. Tunc quoque multa se vidisse perhibuit, ex quibus aliqua dixit; plurima quæ viderat, se dicere non audere professa est.

Charles, après le retour sous son obéissance des Lorrains et de Gislebert lui-même, confia l'évêché non à l'évêque Hilduin, mais à l'abbé Richaire.

A Reims, dans le monastère de Saint-Pierre, près de la porte Basilicaire, un cierge déposé là par des habitants qui allaient à Rome visiter le tombeau des saints Apôtres, fut allumé trois fois par le feu céleste. — Il était venu au même monastère une jeune fille du pays de Voncq, nommée Osanne, qui ne mangeait pas de viande, et, depuis deux ans, ne pouvait plus manger de pain : il lui apparaissait beaucoup de visions. Dans ce temps elle demeura sans mouvement pendant toute une semaine, et, au grand étonnement de tous, elle eut une sueur de sang telle, que son front et son visage en étaient couverts jusqu'au cou ; il ne restait plus en elle qu'un peu de vie, ou seulement de chaleur, et sa respiration était à peine un léger souffle. Elle assura avoir eu beaucoup de visions, dont elle raconta quelques unes, déclarant qu'elle n'osait révéler le reste.

Tunc etiam circa Remensem urbem mel in spicis inventum est, et flores quibusdam in arboribus maturis vel collectis jam fructibus.

ANNO DCCCCXXI Incarnati Verbi, Rodulfus episcopus montis Lauduni moritur. Cui succedit Adelelmus ejusdem loci thesaurarius Remis a domno Heriveo episcopus ordinatus.

Anglorum Romam proficiscentium plurimi inter angustias Alpium lapidibus a Sarracenis obruti sunt.

Sinodus apud Trosleium habita, cui præsedit Heriveus archiepiscopus, præsente quoque Karolo Rege, cujus obtentu Herlebaldus ibi Castricensis absolvitur.

Ricardus marchio de Burgundia obiit.

Karolus rex in regnum Lotharii abiit, receptisque per vim quibusdam Ricuini infidelis sui præsidiis, et facta pactione usque ad missam sancti Martini cum Heinrico

Alors aussi dans les environs de Reims on trouva du miel dans des épis, et des fleurs sur quelques arbres, après la maturité ou même la récolte des fruits.

(**AN 921.**) Rodolphe, évêque de Laon, meurt; il a pour successeur Adelelme, trésorier de la même église, qui est sacré à Reims par l'archevêque Hérivée.

Plusieurs Anglais, se rendant à Rome, sont tués à coup de pierres par les Sarrasins dans les défilés des Alpes.

Il se tient à Trosly un concile, présidé par l'archevêque Hérivée, en présence du roi Charles; à la demande de ce prince, Erlebald, comte du Castrois, est relevé (1) de l'excommunication.

Mort de Richard (2), marquis de Bourgogne.

Le roi Charles part pour la Lorraine; il prend quelques forts au rebelle Ricuin (3), et, après avoir fait un traité avec

(1) Après sa mort.

(2) Richard-le-Justicier, père de Raoul.

(3) Ricuin, père d'Othon, duc de Lorraine.

principe Transrenensi, reversus est in montem Lauduni.

Tempestates hoc anno diversis in locis plurimæ, homines quoque fulmine exanimati et domus incensæ. Æstus in æstate magnus et fœni plurimum. Siccitas ingens tribus fere continua mensibus Julio, Augusto atque Septembri.

Rotbertus (1) comes Nortmannos qui Ligerim fluvium occupaverant, per quinque menses obsedit, acceptisque ab eis obsidibus, Brittanniam ipsis quam vastaverant cum Nannetico pago concessit, quique fidem Christi cœperunt suscipere.

Erluinus Belvacensis episcopus obiit.

Karolus iterum pacem cum Heinrico firmat.

ANNO DCCCCXXII Karolus regnum Lothariense ob persecutionem Gisleberti et Ottonis, rapinis, sacrilegiis atque

le prince Henri (2), pour jusqu'à la Saint-Martin, il revient à Laon.

Cette année, il y eut en divers lieux plusieurs tempêtes; des hommes furent tués et des maisons brûlées par la foudre. — Malgré la grande chaleur de l'été le foin fut abondant. La sécheresse fut excessive et presque continuelle dans les trois mois de juillet, d'août et de septembre.

Le comte Robert (3) assiégea pendant cinq mois les Normands qui s'étaient établis sur la Loire; ayant reçu d'eux des ôtages, il leur concéda, avec le pays de Nantes, la Bretagne, qu'ils avaient dévastée : ils commencèrent à embrasser la foi de Jésus-Christ.

Herluin, évêque de Beauvais, meurt.

Charles renouvelle son traité de paix avec Henri.

(**AN 922.**) Charles, poursuivant Gislebert et Othon, afflige la

(1) *Alias* Robertus.

(2) Henri d'Outre-Rhin.

(3) Robert, duc de France, fils de Robert-le-Fort, et frère du roi Eudes.

incendiis, etiam in tempore Quadragesimæ, sicut et tota hieme vastat.

Richarius, qui Romam profectus fuerat propter episcopium Tungrense, reversus est ordinatus a Johanne papa episcopus, Hilduino ab ipso Papa excommunicato, qui etiam illo abierat episcopus.

Drogo episcopus de Tullo moritur, cui successit Goslinus.

Berengario Langobardorum imperatore, regno ab optimatibus suis deturbato, Rodulfus Cisalpinæ Galliæ Rex ab ipsis in regnum admittitur : et Hungari, actione prædicti Berengarii, multis captis oppidis, Italiam depopulantur.

Karolo denique Laudunum regresso, Hugo filius Rotberti post Pascha super Vidulam venit, ubi apud villam Fimmas, Herivei archiepiscopi fideles cum quibus-

Lorraine de pillages, d'incendies, de sacrilèges, durant tout l'hiver, et même en temps de carême.

Richaire, qui était allé à Rome pour l'évêché de Tongres, en revint ordonné par le pape Jean (1), et Hilduin, qui y était allé évêque, revint excommunié par le même pape.

Mort de Drogon, évêque de Toul; Goslin lui succède.

Bérenger, empereur des Lombards, est détrôné par les grands de ses états; Rodolphe (2), roi de la Gaule Cisalpine, est placé par eux sur le trône; les Hongrois, à l'instigation de Bérenger, s'emparent d'un grand nombre de places et ravagent l'Italie.

Après le retour de Charles à Laon, Hugues (3), fils de Robert, se rendit après Pâques sur la Vesle, et trouva à Fîmes, venant à sa rencontre, les fidèles de l'archevêque Héri-

(1) Jean X.

(2) Rodolphe II n'était en 922 que roi de la Bourgogne Transjurane; il réunit en 926 la couronne d'Arles à la sienne.

(3) Hugues-le-Grand, dit aussi le Blanc, ou l'Abbé.

dam Franciæ Comitibus obvios habuit. Quo cum eisdem super Axonam in pagum Laudunensem profecto, propter prædictum Haganonem cui Rex abbatiam Rothildis amitæ suæ, socrus autem Hugonis, dederat nomine Calam, Karolus cum Heriberto et Haganone clam Laudunum egressus, ob Haganonis amorem, hujus causa timoris trans Mosam profectus est. Quem insecutus Hugo cum ceteris pugnatorum duobus milibus usque Mosam, Gislebertum Lothariensem obvium habuit, cum quo a patre, qui eum prosequutus fuerat, et super Axonem in pago Laudunensi sedebat, ad colloquium revocatus revertitur. Quo comperto, Karolus, Mora refransmissa, cum nonnullis qui ad se venerant Lothariensibus, villas Remensis Ecclesiæ deprædari necnon incendere cæpit. Altmontem quoque castrum bellando, non sine clade suorum, cepit aque diripuit. Rotbertus igitur super Ma-

vée avec quelques comtes de France. Ils allèrent ensemble sur l'Aisne dans le pays de Laon, et cela à cause du susdit Haganon, à qui le roi avait donné l'abbaye de Chelles, qui appartenait à Rothilde (1), sa tante, et belle-mère de Hugues. Charles sortit secrètement de Laon avec Héribert (2) et Haganon, et, par affection pour ce dernier qui craignait pour ses jours, il se retira derrière la Meuse. Hugues le poursuivit avec 2,000 combattants jusqu'à cette rivière, près de laquelle il rencontra Gislebert de Lorraine. Il retourne avec lui pour un rendez-vous que lui donnait son père, qui l'avait d'abord suivi, et qui se trouvait alors sur l'Aisne, dans le pays de Laon. A cette nouvelle, Charles repassa la Meuse avec quelques Lorrains qui s'étaient joints à lui, et se mit à piller, à incendier les domaines de l'église de Reims. Il attaqua le château d'Omont, qu'il prit et saccagea, non sans grande perte. — Robert s'avança jusque sur la Marne au-devant de son gendre

(1) Rothilde était, selon quelques auteurs, sœur de Louis le Bègue.

(2) Héribert, comte de Vermandois.

ternam fluvium Rodulfo filio Richardi, genero suo procedit obviam. Quem subsequens Karolus cum Lothariensibus Maternam transiit, et castrum Sparnaci direptum est ab Haganonis complicibus. Rotbertus etiam, præfato Rodulfo cum Burgundionibus veniente, fluvium transiens subter Sparnacum non longius tribus leugis ab exercitu Karoli castra metatus est. Ubi una magis ebdomada consederunt, utrimque ad colloquium cæteri præter Haganonem et Karolum venientes. Hugo interea filius Richardi ad Rotbertum veniens, ducentos circiter ex his qui cum Haganone erant, obvios habuit in villas episcopii Remensis abeuntes prædari. Quibus captis, tribus tantum occisis, equos cum armis abstulit, et ad suos ignominia oneratos remisit cæteros. Hinc Rotbertus apud Calmiciacum, et Karolus circa Remis castra metati sunt. Ubi cum tribus continuis consedisset diebus, una scilicet a civitate leuga, et nonnulli ex equis illorum caperentur a civibus Remorum, una tantum die, Dominica videli-

Raoul (1), fils de Richard. Charles les suivit avec les Lorrains, passa la Marne; et le château d'Epernay fut pillé par les complices d'Haganon. Comme Raoul arrivait avec les Bourguignons, Robert passa la rivière au-dessous d'Epernay, et vint camper à trois lieues de l'armée de Charles. On demeura de part et d'autre plus d'une semaine dans cette position ; tous les chefs entrèrent en pourparlers, excepté Charles et Haganon. — Cependant Hugues (2), fils de Richard, en venant joindre Robert, rencontra environ 200 des partisans d'Haganon, qui allaient piller dans les domaines de l'évêché de Reims; il les prit, n'en fit mourir que trois, garda les chevaux et les armes, et renvoya le reste des hommes couverts de honte à leurs camarades. — Ensuite Robert vint camper à Chaumuzy, et Charles près de Reims. Ce dernier était demeuré trois jours à une

(1) Raoul, qui se fit couronner roi.

(2) Hugues-le-Noir, fils de Richard de Bourgogne et frère de Raoul.

cet Pentecostes, contra urbem pugnaverunt: ubi nonnullis occisis ex Lothariensibus, vulneratisque plurimis, nox prælium diremit. Audito denique, quod hi qui cum Rotberto erant Laudunum captum haberent, et thesauros Haganonis qui inibi erant dispertiti essent, et unum de fratribus ejus ibi comprehendissent, Karolus cum Haganone Laudunum contendit : Lotharienses quidam regrediuntur ad sua, quidam cum Karolo pergunt. Rotbertus super Axonam tentoria fixit. Karolus, abnegato sibi introitu Lauduni, resedit super fluvium Saram, et Rotbertus castra metatus est super Aleam. Et cum quotidie copiis Roberti crescentibus, decrescerent Karoli, clam tandem secedens cum Haganone trans Mosam proficiscitur.

Franci Rotbertum seniorem eligunt ipsique sese committunt. Rotbertus itaque rex Remis apud sanctum Remigium ab episcopis et primatibus regni constituitur.

Heriveus Remorum archiepiscopus obiit tertia die

lieue de la cité; quelques-uns de ses chevaux furent pris par les habitants ; alors il attaqua la ville, le dimanche de la Pentecôte; plusieurs Lorrains furent tués, un grand nombre blessés, et la nuit mit fin au combat. — Ayant appris que les partisans de Robert avaient pris Laon, pillé les trésors d'Haganon, qui s'y trouvaient, et fait prisonnier un de ses frères, Charles marcha sur Laon avec son favori. Une partie des Lorrains retournèrent dans leur pays, les autres suivirent Charles. Robert avait dressé ses tentes sur l'Aisne; Charles, auquel on refusa l'entrée de Laon, s'établit sur la Serre, et Robert vint camper sur l'Ale. Comme chaque jour ses troupes se recrutaient au détriment de celles du roi, ce dernier s'éloigna secrètement avec Haganon, et passa la Meuse.

Les Français élurent Robert pour leur seigneur, et se donnèrent à lui. Il fut donc constitué roi à Reims, dans l'église de Saint-Remi, par les évêques et les grands du royaume.

Hérivée, archevêque de Reims, mourut trois jours après le

post consecrationem Rotberti regis, scilicet sexto Nonas Julii, quarto die antequam vicesimum secundum sui episcopatus expleret annum : cui successit in episcopatum Seulfus, qui tunc ejusdem urbis ministerio fungebatur Archidiaconatus.

Apud Camaracum quasi tres soles apparere, vel Sol tres orbes a se invicem distantes habere : Item duo in cœlo spicula contra se utrinque propinquantia, donec nube sunt cooperta : Item duo stipites sibimet in cœlo propinquantes, quousque similiter operti sunt nube.

Rotbertus filium suum Hugonem in regnum Lotharii mittit cum aliquo Francorum agmine propter Capræmontem Gisleberti castrum obsidione liberandum, quod Karolus premebat obsessum. Quo comperto Karolus obsidionem relinquit, et Hugo, acceptis obsidibus a quibusdam Lothariensibus, ad patrem remeavit.

Terræ motus in pago Camaracensi factus, ex quo do-

sacre de Robert, le six des nones de juillet (1), quatre jours avant d'avoir accompli la vingt-deuxième année de son pontificat. Son successeur fut Seulphe, qui remplissait dans la même ville les fonctions d'archidiacre

A Cambrai, on vit paraître comme trois soleils, ou plutôt le soleil parut avoir trois orbes également distants. De plus on vit dans le ciel deux javelots se diriger l'un contre l'autre, jusqu'à ce qu'un nuage les couvrît ; puis deux pieux s'avancer l'un vers l'autre, jusqu'à ce qu'ils fussent aussi cachés par un nuage.

Robert envoya son fils Hugues dans la Lorraine avec une troupe de Français, pour délivrer le château de Chévremont, qui appartenait à Gislebert, et que Charles assiégeait. Charles, à cette nouvelle, leva le siége; et Hugues, après avoir reçu les ôtages de quelques Lorrains, revint auprès de son père.

Dans le pays de Cambrai, un tremblement de terre renversa

(1) Le deux juillet.

mus inibi nonnullæ subversæ sunt. In pago quoque Parisiaco, in villa quæ dicitur Gesedis, multa miracula in Ecclesia sancti Petri a quarto superiore anno, ex quo scilicet reliquiæ de barba ipsius Apostoli illuc sunt relatæ, facta memorantur : ita ut inter cæcos et claudos vel contractos, amplius quam centum septuaginta sanitate donati referantur. Dæmoniaci vero, quotquot illo abierunt, sano sensu, pulsis dæmonibus, redierunt : præter alia innumerabilia quæ ibidem sunt acta.

ANNO DCCCCXXIII Rotbertus in regnum Lothariense proficiscitur locuturus cum Heinrico, qui ei obviam venit in pagum Ribuariarium super fluvium Ruram, ubi se invicem paverunt, et, pacta amicitia datisque ab alterutro muneribus, discesserunt : ubi etiam quidam Lotharienses dederunt obsides, et inducias a Rotberto acceperunt usque in kal. Octobris.

Nortmanni (1) Aquitaniam Arverniamque deprædabantur,

plusieurs maisons. — Aux environs de Paris, dans un village appelé Gésède, on cite plusieurs miracles opérés dans l'église de Saint-Pierre, depuis quatre ans, époque où des reliques de la barbe de cet apôtre ont été apportées ; on dit que plus de 170 aveugles, boîteux ou perclus, ont été guéris ; tous les démoniaques qui y étaient venus, en sont repartis sains et délivrés ; sans compter un grand nombre de faits merveilleux qui y sont arrivés.

(**AN 923.**) Robert se rendit en Lorraine pour conférer avec Henri, qui vint à sa rencontre dans le pays des Ribuaires, sur les bords de la Toër. Ils se donnèrent réciproquement des repas, se jurèrent amitié, se firent des présents, puis se séparèrent. Quelques Lorrains donnèrent encore des ôtages, et obtinrent de Robert une trève pour jusqu'aux calendes d'octobre.

Les Normands pillent l'Aquitaine et l'Auvergne ; Guillaume (2),

(1) *Alias* Nordmanni.

(2) Guillaume II.

contra quos Willelmus Dux Aquitanorum et Ragemundus pugnaverunt : et cæsa sunt ibi ex Nordmannis duodecim millia.

Boso filius Richardi Ricuinum in lecto languentem occidit.

Karolus cum suis Lothariensibus inducias quas nuper a Rotberto acceperant, infringentibus, Mosam transiens ad Atiniacum venit, et antequam Rotbertus suos fideles adunare potuisset, super Axonam insperate, ubi Rotbertum sub urbe Suessionica sedere compererat, adiit, et in crastinum die Dominica hora jam sexta præterita, Francis dehinc illa die prælium non sperantibus, plurimis quoque prandentibus, Karolus Axonem transiit, et super Rotbertum cum armatis Lothariensibus venit, commissoque prælio, multis ex utraque parte cadentibus, Rotbertus quoque Rex lanceis perfossus cecidit. Hi tamen qui erant ex parte Rotberti, Hugo scilicet fi-

duc d'Aquitaine, marche contre eux avec Raimond (1); 12,000 Normands perdent la vie.

Boson (2), fils de Richard, assassine Ricuin, malade dans son lit.

Au mépris de la trêve accordée par Robert aux Lorrains, Charles passa la Meuse avec eux, et vint à Attigny; puis, avant que Robert eût pu rassembler ses troupes, il arriva sur les bords de l'Aisne, auprès de Soissons, où il savait que ce prince était campé. Le lendemain, jour de dimanche, après-midi, les Français n'attendaient pas de combat, plusieurs même prenaient leur repas; Charles franchit l'Aisne, et tombe sur Robert avec ses Lorrains. Robert fait armer à la hâte ceux de son parti, et marche au combat. L'action s'engage; beaucoup d'hommes sont tués de part et d'autre; le roi Robert tombe percé de coups de lance. Cependant Hugues, son

(1) Raimond, comte de Toulouse.

(2) Boson, comte de Bourgogne, et frère de Raoul.

lius ipsius et Heribertus cum cæteris victoria potiti, Karolum cum suis Lothariensibus in fugam verterunt : sed, ob mortem regis sui Rotberti, eos persequi destiterunt : campum vero obtinuerunt, spoliaque ab eis, maxime autem rusticanis et ex Suessionicæ urbis suburbio confluentibus direpta sunt. Lotharienses denique, perditis multis angariis quas Rotgarius comes accipiens in Laudunum castrum abduxit, relictoque infra regnum Franciæ Karolo, revertuntur ad sua. Karolus dehinc Heribertum comitem, Seulfum archiepiscopum, cæterosque regni primates multis legationibus ut ad se revertantur, exorat. Quod illi renuentes, pro Rodulfo in Burgundiam transmiserunt, qui ocius, cum multa suorum manu, illis occurrit : auditoque Franci quod Karolus ad se venire Nortmannos mandasset, ne illi conjungerentur, inter Karolum atque Nortmannos super Isaram fluvium cum Rodulfo medii resederunt. Tuncque, Karolo

fils, Héribert, et le reste de ses partisans, demeurent victorieux, et mettent en fuite Charles avec les Lorrains. On cessa de les poursuivre à cause de la mort du roi ; mais on s'empara de leur camp, et l'on y fit un grand butin, surtout les paysans, et ceux qui accouraient des faubourgs de Soissons. Enfin les Lorrains, après avoir perdu beaucoup de bagages, que le comte Roger (1) enleva et conduisit à Laon, abandonnèrent Charles en France, et se retirèrent chez eux. Alors Charles envoya force messages au comte Héribert, à l'archevêque Seulphe et aux autres grands du royaume, pour les prier de revenir à lui : il refusèrent, et s'adressèrent en Bourgogne à Raoul, qui s'empressa de venir à eux avec une nombreuse armée. Les Français apprirent que Charles appelait les Normands à son secours; pour empêcher cette jonction, ils s'établirent avec Raoul sur la rivière de l'Oise, entre Charles et les Normands. Charles se réfugia encore derrière la Meuse, et Raoul fut élu roi par tous les seigneurs. Ce prince, fils de Richard,

(1) Roger, comte de Laon.

trans Mosam refugiente, Rodulfum cuncti eligunt. Rodulfus, filius Richardi, Rex apud urbem Suessionicam, in monasterio Sancti Medardi constituitur, et Heribertus comes Bernardum consobrinum suum cum aliis legatis consilium quod per illos agebatur, ut fertur, ignorantibus, ad Karolum dirigit, qui ab eisdem sacramentis persuasus, ad Heribertum cum paucis proficiscitur : quique eum in castello suo super Somnam apud Sanctum Quintinum suscepit, indeque his qui cum eo venerant, remissis, Karolum in quamdam munitionem suam quæ vocatur Castellum Theoderici super Maternam fluvium deduci fecit, ibique illum, subministratis victui necessariis, sub custodia detinuit : et sic ipse Rodulfum regem in Burgundiam prosecutus est.

Interea Ragenoldus, princeps Nortmannorum, qui in fluvio Ligeri versabantur, Karoli frequentibus missis jampridem excitus, Franciam trans Isaram conjunctis sibi

fut sacré à Soissons, dans le monastère de Saint-Médard. Le comte Héribert députa vers Charles son cousin Bernard (1), avec d'autres personnes, qui ignoraient, dit-on, les projets de celui qui les faisait agir. Charles, trompé par leurs serments, se rendit auprès d'Héribert avec une faible suite. Celui-ci le reçut dans un château qu'il possédait sur la Somme, à Saint-Quentin. Après avoir congédié ceux qui étaient venus avec lui, il fit conduire le prince dans une de ses forteresses, nommée Château-Thierry, et située sur la Marne. Ayant pourvu à sa subsistance, il le tint prisonnier, puis il suivit le roi Raoul en Bourgogne.

Cependant Rainold, chef des Normands qui habitaient les bords de la Loire, excité depuis longtemps par les fréquents messages de Charles, s'était adjoint quelques Rouennais, et désolait la France au delà de l'Oise. Les fidèles d'Héribert, qui étaient demeurés dans les places fortes, vinrent attaquer son

(1) Bernard, comte de Senlis.

plurimis ex Rodomo prædatur : cujus castris supervenientes fideles Heriberti qui per castella remanserant, adjunctis sibi Rodulfo privigno Rotgeri et Ingobranno comitibus, prædam ingentem eripuerunt et captivi mille ibidem liberati sunt. Quo cognito, Ragenoldus exagitatus furore, in pagum Atrabatensem prædatum progreditur : cui obvius factus comes Adelelmus sexcentos ex eis stravit, cæteris fuga prolapsis, cum quibus Ragenoldus ad munitionum suarum properat refugia : indeque quantas potest exercere non desinit prædas et latrocinia. Quibus urgentibus causis Rodulfus Rex ab Hugone filio Rotberti accitus de Burgundia venit ad Compendium super Isaram, et audito quod Nortmanni pagum Belvacensem deprædabantur, illo transiit cum Seulfo archiepiscopo et Heriberto comite aliisque quibusdam et electis viris fortibus. Ita fluvio transito ingressus est terram, quæ dudum Nortmannis ad fidem Christi venientibus, ut hanc fidem colerent et pacem haberent,

camp, aidés par les comtes Ingobrand et Rodolphe, beau-fils de Roger ; ils y firent un grand butin, et délivrèrent mille prisonniers. Rainold, furieux à cette nouvelle, se jeta dans le pays d'Arras pour le piller ; le comte Adelelme (1) marcha à sa rencontre, lui tua 600 hommes, et mit le reste en fuite. Rainold se réfugia avec ces débris dans ses forteresses, d'où il ne cessa de se livrer à tout ce qu'il put de rapines et de brigandages. Déterminé par ces pressants motifs, Hugues, fils de Robert, rappela le roi Raoul, qui vint de Bourgogne à Compiègne sur l'Oise ; et là, apprenant que les Normands ravageaient le pays de Beauvais, il y passa avec l'archevêque Seulphe, le comte Héribert, quelques autres seigneurs, et des troupes d'élite. Ayant passé la rivière d'Epte, il entra dans les terres qu'on avait récemment données aux Normands qui embrassaient la foi chrétienne, pour les engager à demeurer dans cette foi, et conserver

(1) Adelelme, comte d'Arras.



fuerat data. Partem quoque ipsius terræ Rex cum Francis, quia ipsi Nortmanni pacem quam pepigerant propter promissiones Karoli qui eis latitudinem terræ pollicitus fuerat, infregere, cædibus et igne devastat.

His vero rebus eum intentum legati adeunt Lothariensium, se suaque ipsi subdere spondentium : quorum legatione revocatus ab hac devastatione, cum primatum, qui secum aderant, consilio, Lothariensibus obviam pergit, Hugone et Heriberto comitibus ad præsidium patriæ trans Isaram relictis.

Lotharienses illi obviam juxta Mosomum veniunt, et uxor ipsius nomine Emma, regis Rotberti filia, Remis interim ab Seulfo archipræsule consecratur regina.

Rodulfus a plurimis Lothariensium susceptus in regno, petitur a Wigerico Metensium episcopo receptum ire quoddam castrum in pagum Elisatium, nomine Zabrenam : ubi toto pæne demoratus autumno, castellanis, quia Transrenenses erant, auxilium ab Heinrico

la paix. Le roi,avec ses troupes, mit une partie de ce pays à feu et à sang, parce que les Normands avaient rompu la paix qu'ils avaient jurée en échange des promesses de Charles qui leur avait cédé toute cette contrée.

Il était au milieu de cette expédition, quand des envoyés de Lorraine vinrent offrir de se soumettre à lui corps et biens. Rappelé par ce message, il partit, de l'avis des grands qui l'entouraient, pour recevoir les Lorrains, et laissa de l'autre côté de l'Oise les comtes Hugues et Héribert pour la défense de la patrie. Les Lorrains vinrent au devant de Raoul jusqu'à Mouzon.

Dans ce temps, Emma, sa femme, fille du roi Robert, fut sacrée à Reims, par l'archevêque Seulphe.

Raoul, reconnu roi par un grand nombre de Lorrains, fut prié par Wigeric, évêque de Metz, de prendre un fort, nommé Saverne, dans l'Alsace. Il passa presque tout l'automne devant cette place; les habitants, qui appartenaient au royaume de Germanie, ayant attendu vainement des secours d'Henri, don-

frustra expectantibus, tandem obsidibus ab eis acceptis, Laudunum ad uxorem suam revertitur.

Interea Nortmannis quosdam pagos nostros trans Isaram, et nostratibus eorum terram deprædantibus, crebris alternatim directis legationibus, pacem Heriberto comiti et Seulfo archiepiscopo pollicentur, cæterisque Francis qui cum ipsis contra Nortmannos sedebant, si tamen eis terra daretur quam spaciosam petebant ultra Sequanam. Rodulfo interea rege, ut dictum est, Laudunum reverso obsides illi mittunt, et inducias ab eo usque ad medium Maium accipiunt.

Dum hæc geruntur, Heinricus, invitantibus se Gisleberto Comite et Rotgario Trevirorum præsule, qui necdum se Rodulfo subdiderant, Renum transmisisse regnumque Lotharii deprædari nunciantur. Depopulatus est autem quod inter Renum et Mosellam interjacet, gregum armentorumque abductione, ac cæterarum opum exhaustu, cum plurimorum quoque juventutis captivi-

nèrent des ôtages à Raoul, qui revint à Laon auprès de sa femme.

Par suite des ravages exercés par les Normands dans quelques cantons de l'autre côté de l'Oise, et par les nôtres dans leur pays, on s'envoya de part et d'autre de fréquents parlementaires : ils firent des propositions de paix au comte Héribert, à l'archevêque Seulphe, et à tous les Français qui étaient avec eux, à condition qu'on leur donnerait toute l'étendue de terre qu'ils demandaient au delà de la Seine. Le roi Raoul étant revenu à Laon, comme nous l'avons dit, ils lui envoyèrent des ôtages et obtinrent une trève pour jusqu'au milieu de mai.

Sur ces entrefaites, on annonça que, à l'appel de Gislebert et de Roger, évêque de Trèves, qui ne s'étaient pas encore soumis à Raoul, Henri avait passé le Rhin, et qu'il ravageait la Lorraine. Il dévastait en effet le pays entre le Rhin et la Moselle, enlevant les troupeaux, épuisant toutes les ressources, emmenant captifs la plupart des jeunes gens ; mais ayant appris

tate. Quique audito quod Rodulfus exercitus non modo e Francia, quin ex omni cogeret Burgundia, in suo se regno recepit, datis induciis Lothariensibus usque kal. Octobris sequentis anni. Otto tantum, ex his qui se Rodulfo commiserant, ad Heinricum defecit.

Wigericus episcopus Zabrenam ut recepit, evertit.

Camaracus male proviso conflagravit incendio.

Alter Rodulfus, Cisalpinæ Galliæ Rex, quem Italici abjecto rege suo Berengario in regnum receperant, cum ipso Berengario conflixit, eumque devicit, ubi mille quingenti viri cecidisse dicuntur.

Seulfo archiepiscopo archiepiscopalis infula, quæ pallium nominatur, ab Johanne Papa transmittitur.

Multitudo Anglorum limina sancti Petri orationis gratia petentium inter Alpes a Saracenis trucidatur.

Dado Virdunensium episcopus obiit, et episcopatus ejus Hugoni ab Rodulfo rege conceditur, quique

que Raoul rassemblait une armée tant en France qu'en Bourgogne, il se retira dans son royaume, faisant trêve avec les Lorrains pour jusqu'aux calendes d'octobre de l'année suivante. Othon, un de ceux qui s'étaient déclarés pour Raoul, passe du côté d'Henri.

L'évêque Wigeric, maître de Saverne, démolit cette place.

Un incendie, causé par l'imprudence, consume Cambrai.

Rodolphe, roi de la Gaule Cisalpine, que les Italiens avaient proclamé après l'expulsion de Bérenger, livre bataille à Bérenger lui-même et le défait; 1,500 hommes périssent, dit-on, dans cette rencontre.

Seulphe reçoit du pape Jean l'insigne archiépiscopal, appelé *pallium*.

Un grand nombre d'Anglais, qui allaient en pélerinage au tombeau de Saint-Pierre, sont massacrés dans les Alpes par les Sarrasins.

Mort de Dadon, évêque de Verdun; Raoul donne son évêché

presbyter Remis ab Seulfo archiepiscopo consecratur.

ANNO DCCCCXXIV incipiente, fit exactio per Franciam pecuniæ collaticiæ quæ Nortmannis pacto pacis daretur : et Rodulfus rex profectionem parabat in Aquitaniam, quia Willelmus ejusdem regionis princeps subdi sibi differebat. Qui, comperto quod Rodulfus in Aquitaniam cum hostili manu properaret, ei obviam super Ligerim venit, et intercurrentibus alternatim legatis, tandem ad colloquium super ipsum flumen Ligerim infra pagum Augustidunensem convenere : ubi tota die immorati Rodulfus ex hac, Willelmus ex illa fluminis ora, nuntiis utrimque progredientibus; sicque die consumpta, flumen tandem Willelmus transiens ad Rodulfum jam noctu pervenit, et equo desiliens, ad regem equo insidentem pedibus accessit. Quem postquam Rex osculatus est, utrimque discessum. In crastino ad regem regreditur Willel-

à Hugues, qui est ordonné prêtre à Reims par l'archevêque Seulphe.

(**AN 924.**) Au commencement de l'année on fit en France une levée d'impôts pour payer aux Normands ce qui leur était promis par le traité de paix.

Raoul préparait une expédition contre l'Aquitaine, parce que Guillaume, duc de cette province, refusait de se soumettre. Celui-ci, apprenant que le roi se dirigeait vers l'Aquitaine avec une armée, vint à sa rencontre jusqu'à la Loire. On s'envoya des messages de part et d'autre, et enfin on se donna rendez-vous sur la Loire même, dans le pays d'Autun. Ils demeurèrent tout un jour, Raoul en deçà, Guillaume au delà du fleuve, pendant que leurs envoyés parlementaient; le jour ainsi passé, Guillaume traversa enfin le fleuve, se rendit auprès de Raoul vers la nuit, descendit de cheval, et vint à pied trouver le roi, qui resta sur son cheval; le roi l'embrassa, et ils se séparèrent. Le lendemain, Guillaume revint auprès du roi, et obtint une trêve de huit jours; à la fin de la semaine il fit sa soumission. Le roi

mus, et octo dierum acceptis induciis, post finitam ebdomadam sese regi committit : et rex illi Biturigensem pagum restituit, quem illi nuper auxilio fretus Rotberti necdum tamen regis vi dempserat cum civitate Biturigis. Heriberto denique Parronam, et Hugoni filio Rotberti Cinomannis dedit. Seulfus quoque episcopus terram sancti Remigii conjacentem in Lugdunensi provincia, de qua Heriveus episcopus nihil habuerat, ab Hugone de Vienna qui eidem colloquio intererat, reimpetravit.

Inde reversi circa quoddam castellum venimus, quod dicitur Mons Sancti Joannis. Hoc Ragenardus invaserat ac retinebat. Hortatu tamen nepotum suorum Walonis et Gisleberti cæterorumque quos rex ad id expugnandum miserat, obsidem regi filium suum transmisit : quem rex, exoratus a propinquis Ragenardi et Hugone fratre suo, recipi jussit, et Ragenardo inducias dedit,

lui rendit le pays de Bourges, qu'il lui avait enlevé autrefois avec la ville, par le secours de Robert, lorsque celui-ci n'était pas encore roi. Il donna Péronne à Héribert, et le Mans à Hugues, fils de Robert. L'archevêque Seulphe obtint de Hugues de Vienne (1), qui était à cette entrevue, la restitution d'une terre de Saint-Remi, située dans la province de Lyon, dont Hérivée, son prédécesseur, n'avait pas joui.

Au retour, nous vînmes auprès d'un château, nommé Mont-Saint-Jean; il avait été envahi par Regnard, qui le retenait. Cependant, cédant aux représentations de ses neveux Walon et Gislebert, et d'autres personnages que le roi avait chargés d'attaquer le fort, il envoya son fils en ôtage. A la prière des parents de l'envahisseur, et de son frère Hugues (2), le roi consentit à recevoir cet ôtage; il accorda une trève à Regnard et se contenta du serment de ceux qui étaient avec lui.

(1) Comte de Provence.

(2) Hugues-le-Noir.

cæterosque omnes qui cum Ragenardo erant obstrictos sacramento reliquit.

Interea Gislebertum Berengarius qui sororem ipsius habebat, comprehendit, quemque oblatis obsidibus sibi pro eo filiis Ragenarii fratris ipsius Gisleberti dimisit. Idem vero Gislebertus dimissus terram Berengarii Ragenariique fratris sui et Isaac comitis deprædationibus plurimis vastat. Post hæc regi Rodulfo legatos ut ab eo reciperetur, dirigit. Quod rex fidelium suorum consilio, ipsius abominatus perjuria et instabilitatem, facere contempsit.

Hungari ductu regis Berengarii, quem Langobardi pepulerant, Italiam depopulantur. Papiam quoque urbem populosissimam atque opulentissimam igne succendunt : ubi opes periere innumerabiles, ecclesiæ XLIII succensæ, urbis ipsius episcopus cum episcopo Vercellensi qui secum erat, igne fumoque necatur : atque ex illa pœne innumerabili multitudine, ducenti tantum super-

Cependant Gislebert fut pris par Bérenger (1), qui avait épousé sa sœur, puis il fut relaché en donnant pour ôtage les enfants de Regnier (2), son frère. Gislebert en liberté fit de grands dégâts dans les terres de Bérenger, de Regnier et du comte Isaac (3). Il envoya ensuite supplier le roi Raoul de recevoir sa soumission; mais, d'après le conseil de ses fidèles, ce prince, indigné de ses parjures et de son inconstance, rejeta sa demande.

Sous la conduite du roi Bérenger, que les Lombards avaient chassé, les Hongrois ravagent l'Italie; ils brûlent Pavie, ville riche et populeuse; là des trésors inestimables périssent; quarante-trois églises sont consumées; l'évêque de cette ville et celui de Verceil, qui était avec lui, sont étouffés par le feu et la fumée. De cette population presque innombrable, il sur-

(1) Bérenger, comte de Namur.

(2) Regnier, comte de Mons.

(3) Isaac, comte de Cambrai.

fuisse memorantur, qui ex reliquiis urbis incensæ quas inter cineres legerant, argenti modios octo dederunt Hungaris, vitam murosque civitatis vacuæ redimentes. His expletis Hungari per abrupta transeuntes Alpium juga, veniunt in Galliam. Quos Rodulfus Cisalpinæ rex Galliæ et Hugo Viennensis inter angustias collium Alpinarum claudunt. Unde inopinato loco per devia montis evadentes, Gothiam impetunt. Quos insequentes prædicti duces sternunt ex eis quos reperire poterant.

Interea Berengarius Italiæ rex a suis interimitur.

Nortmanni cum Francis pacem ineunt sacramentis per Hugonem et Heribertum comites, Seulfum quoque archiepiscopum, absente rege Rodulfo, ejus tamen consensu, terra illis aucta : Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ.

Hungari qui Gothiam vastabant, pestem quamdam perpessi, capitum inflatione ac dissinteria pæne cuncti paucis evadentibus nunciantur esse consumpti.

vécut à peine, dit-on, deux cents personnes, qui ramassèrent dans les cendres et les ruines de la ville incendiée, huit boisseaux d'argent, qu'ils livrèrent aux Hongrois pour racheter leur vie et les murailles de leur cité déserte. Après cet exploit, les Hongrois traversent les sommets escarpés des Alpes, pour venir dans la Gaule; Rodolphe, roi de la Cisalpine, et Hugues de Vienne, les enferment dans les défilés de ces montagnes; mais ils s'échappent par des sentiers détournés et envahissent la Gothie (1). Ces deux princes les poursuivent, et tuent ceux qu'ils peuvent atteindre.

Dans le même temps, Bérenger, roi d'Italie, est tué par les siens.

Les Normands font la paix avec les Français, leurs serments sont reçus par les comtes Hugues et Héribert, et l'archevêque Seulphe; mais de son consentement leurs possessions sont augmentées : Le Mans et Bayeux leur sont cédés par traité.

(1) Ou Septimanie.

Rodulfus rex Franciæ placitum habuit apud Atiniacum. Tunc inde profectionem parans in regnum Lotharii, gravissimo languore corripitur, cujus vi recidiva, dum jam convalescere putabatur, opprimitur: et pene desperatus a pluribus, Remis ad sanctum Remigium se deferri fecit. Ubi nonnulla dona largitus, cæterum, præter uxoris partem, quicquid sibi thesaurorum supererat, per monasteria Franciæ Burgundiæque direxit, et quatuor hebdomadibus apud sanctum Remigium demoratus, tandem redintegrata sanitate, Suessionicam petiit urbem, indeque regreditur in Burgundiam.

Heinricus æque, in ipsis Sarmatarum finibus, valitudine corporis tota detinetur æstate.

Interim contentio inter Gislebertum et Ragenarium fratrem ejus, nec minor inter Bosonem et Ottonem cædibus, incendiis ac deprædationibus utrobique patratur.

On annonce que les Hongrois qui dévastaient la Gothie, ont été frappés d'une maladie contagieuse, et que presque tous, à l'exception d'un très-petit nombre, ont été enlevés par une enflure de tête et par la dyssenterie.

Le roi Raoul tint un plaid à Attigny. Comme il préparait une expédition contre la Lorraine, il fut atteint d'une maladie fort grave; il se croyait convalescent, quand une rechute aggrava le mal; dans un état désespéré, il se fit conduire à Saint-Remi de Reims. Il y fit plusieurs donations, et distribua aux monastères de France et de Bourgogne ce qui lui restait de ses trésors, après avoir fait la part de sa femme. Il demeura quatre semaines à l'abbaye de Saint-Remi; puis il partit pour Soissons, entièrement rétabli, et de là il retourna en Bourgogne.

Henri fut également retenu tout l'été par une maladie sur la frontière des Sarmates.

De graves querelles s'élèvent entre Gislebert et son frère Regnier; de non moins graves entre Boson et Othon; les unes et les autres sont signalées par des meurtres, des incendies, des déprédations.

Isaac quoque comes quoddam castellum Stephani Camaracensis episcopi dolosa infestatione comprehendens incendit.

Præsidii etiam Heriberti turris super Maternam fluvium, ubi Karolus custodiebatur, subitaneo conflagravit incendio.

Ragenoldus cum suis Nortmannis quia nondum possessionem intra Gallias acceperat, terram Hugonis inter Ligerim et Sequanam depopulatur. Synodus episcoporum Remensis dioceseos apud Trosleium octobri mense habita, Seulfo archiepiscopo præsidente, in qua Isaac comes ad emendationem et satisfactionem venit pro his quæ prave adversus ecclesiam Camaracensem perpetraverat, et vadatus argenti libris centum, pacatur cum Stephano præfatæ urbis episcopo, præsente Heriberto et pluribus Franciæ comitibus.

Rodulfus rex castellum Montis Sancti Johannis, id Ra-

Le comte Isaac surprend par ruse un château d'Etienne, évêque de Cambrai, le prend et le brûle.

La forteresse d'Héribert, située sur la Marne, où Charles était détenu, est subitement incendiée.

Rainold, qui n'a pas encore de possessions dans la Gaule, ravage avec ses Normands les terres de Hugues entre la Loire et la Seine.

Au mois d'Octobre, il se tient à Trosly un concile des évêques de la province de Reims, sous la présidence de l'archevêque Seulphe : Isaac y vient donner satisfaction pour les torts qu'il avait eus envers l'église de Cambrai ; au moyen d'un cautionnement de cent livres d'argent, il se réconcilie avec l'évêque de cette ville, en présence d'Héribert et de plusieurs comtes de France.

Le roi Raoul prend possession du château de Mont-Saint-Jean que Regnard est forcé d'abandonner ; puis il revient en France.

genardo, invito licet, deserente, recepit, sicque Franciam repetiit.

Willelmus et Hugo filius Rotberti cum Ragenoldo de sua terra paciscuntur, et Ragenoldus cum suis Nortmannis in Burgundiam proficiscitur.

Illuminationes candelarum hoc anno multæ per diversa Franciæ loca, orto repente lumine, factæ, et visiones sanctorum cuidam presbytero nomine Ebrulfo in villari Mosomo proximo commanenti ostensæ. Remis in ecclesiæ Sanctæ Mariæ solemnitate omnium sanctorum quidam diu contractus, cujus coxæ cruribus inhæserant junctæ poplitum nervis ita retractis, virtute divina solutus et ereptus est.

ANNO DCCCCXXV redintegrante, Ragenoldus cum suis Nortmannis Burgundiam depopulabatur. Cum quo Warnerius et Manasses comites, Ansegisus et Gozcelinus præsules congressi apud Montem Calaun Nortmannorum plus-

Guillaume et Hugues, fils de Robert, traitent avec Rainold pour sauver leurs terres, et celui-ci passe en Bourgogne avec ses Normands.

Cette année, en différents lieux de la France, un grand nombre de cierges s'allumèrent d'eux-mêmes — Des saints apparurent en vision à un prêtre nommé Ebrulfe, qui demeurait à Villers-devant-Mouzon. — A Reims, dans l'église de Notre-Dame, le jour de la Toussaint, un malheureux perclus, dont les cuisses et les jambes se touchaient par la contraction des nerfs des jarrets, fut miraculeusement guéri, et se leva.

(AN 925.) Au commencement de l'année, Rainold, avec ses Normands, ravageait la Bourgogne ; les comtes Warnier et Manassès (1), les évêques Ansegise et Goslin (2) l'attaquèrent auprès de Chaumont (3), tuèrent plus de 800 Normands. Warnier, ayant

(1) Warnier, comte de Sens, et Manassès, comte d'Autun.

(2) Goslin, évêque de Langres.

(3) Et non pas au *Mont-de-Chelles*, comme traduit M. Guizot.

quam DCCC sternunt. Warnerius comes ibi equo cui sedebat occiso, captus et interemptus est, et Ansegisus Trecassinæ urbis episcopus vulneratus. Quo Rodulfus rex comperto, in Burgundiam cum quibusdam ex Francia militibus scilicet Remensis ecclesiæ et Abbone Suessionensi episcopo, paucis etiam aliis secum comitantibus, proficiscitur, Heriberto quoque comite se prosequente; collectaque ex Burgundia militum manu non pauca, venit usque ad castra Nortmannorum super Sequanam ; ibique ab iis qui ex Francia perrexerant, pedestri pugna certatum ad castra. Videntes vero quod illi qui erant cum rege, pars scilicet exercitus maxima, neque castra invadere, neque equis desilire temptarent, compulsis in castra Nortmannis qui fugerant, ad pugnandum egressi, quibusdam quoque prostratis, a castrorum pervasione discedunt, castraque duobus vel tribus millibus a Nortmannorum castris metantur in girum, Hugone Rotberti filio e contra super Sequanam hac ex parte castra metato : ubi, propinquiorem castro-

eu son cheval tué sous lui, fut pris et tué; Ansegise, évêque de Troyes, fut blessé. — Aussitôt que Raoul eût connaissance de ces évènements, il partit pour la Bourgogne avec quelques troupes de France, c'est-à-dire les milices de l'église de Reims, Abbon, évêque de Soissons, et quelques autres : le comte Héribert l'accompagnait aussi. Ayant fait une levée considérable en Bourgogne, le roi se dirigea vers le camp des Normands sur la Seine. Il se livra près du camp un combat à pied, auquel ceux de France seuls prirent part : mais voyant que ceux qui étaient avec le roi, c'est-à-dire, la plus grande partie de l'armée, ne tentaient pas de forcer les retranchements, ni même de mettre pied à terre, les Français repoussèrent dans le camp les Normands qui en étaient sortis pour combattre, en tuèrent quelques uns, et renoncèrent à l'attaque; puis ils établirent leur camp en cercle à deux ou trois milles de celui des Normands. Hugues, fils de Robert, campait vis-à-vis, en deçà de la Seine. Comme les Français tardaient à attaquer sérieusement le camp, et qu'ils différaient de jour en jour, pour

rum obsidionem procrastinantibus Francis, et de die in diem differentibus, naves a Parisio venturas expectando, eruptione clam facta, quorumdam nostrorum, veluti fertur, assensu, Nortmanni sua castra linquentes et saltum quendam, iter suum tutandi gratia, petentes, evadunt. Nostrorum vero quique regrediuntur ad sua.

Jejuniis itaque cœptis quadragesimalibus, Heribertus cum Gisleberto, indeque cum Hugone locutus, regem accersivit ex Burgundia, qui festinanter adveniens, Camaracum Lothariensibus atque Gisleberto proficiscitur obviam : quique hoc placitum omittentes, super Mosam ad eum veniunt, suique Gislebertus et Otto efficiuntur.

Nortmanni de Rodomo fœdus quod olim pepigerant irrumpentes, pagum Belvacensem atque Ambianensem depopulantur. Ambianis civitas male proviso confugientium igne succensa est. Sic et Atrabatis subito exorto conflagravit incendio. Nortmanni usque ad Noviomagum prædatum veniunt, et suburbana succendunt. Castellani cum subur-

attendre des bateaux qui devaient arriver de Paris, les Normands se retirant en secret, favorisés, dit-on, par plusieurs des nôtres, abandonnèrent leur camp, gagnèrent un bois qui devait protéger leur retraite, et s'échappèrent; les nôtres rentrèrent dans leurs foyers.

Au commencement du carême, Héribert, s'étant entendu avec Gislebert, puis avec Hugues, invita le roi à quitter la Bourgogne; ce prince se hâta de revenir, et de se rendre à Cambrai, au-devant de Gislebert et des Lorrains. Ceux-ci laissèrent le plaid, qui se tenait alors, vinrent trouver le roi sur les bords de la Meuse, et Gislebert et Othon se soumirent à lui.

Les Normands, violant le traité qu'ils avaient fait, ravagèrent les pays de Beauvais et d'Amiens. Amiens fut incendié par l'imprudence des fuyards; Arras fut également consumé par un incendie subit. Les Normands poussèrent leurs dégats jusqu'à Noyon, dont ils brûlèrent les faubourgs. Les habitants de la ville sortirent avec ceux des faubourgs, repoussèrent les en-

banis egredientes, Nortmannos repellunt, sternunt quos poterant, partem suburbii liberant. Baiocenses interim terram Nortmannorum ultra Sequanam deprædantur. Quo comperto, Parisiaci et ipsi quoque cum quibusdam fidelibus Hugonis filii Rotberti, et quorundam castellorum oppidanis, partem quamdam pagi Rothomagensis, qui possidebatur a Nortmannis, cis Sequanam, depopulati sunt, villis succensis, pecoribus abductis, nonnullis etiam Nortmannorum interfectis. Heribertus comes interea cum paucis Francorum, quia parum adhuc herbæ inveniebatur equis, transitum Nortmannis prohibendi gratia, super Isaram residebat. Nortmanni terræ suæ cognita vastatione in sua festinanter rediere.

Heinricus denique Renum transiens oppidum quoddam nomine Tulpiacum quod Gisleberti fideles tutabantur, vi cepit : nec diu demoratus infra regnum Lotharii ad sua

nemis, en tuèrent autant qu'ils purent, et délivrèrent ce qui restait des faubourgs. Pendant ce temps, les habitants de Bayeux (1) dévastaient le pays des Normands de l'autre côté de la Seine. A cette nouvelle, les Parisiens eux-mêmes, avec quelques fidèles de Hugues, fils de Robert, et les habitants de plusieurs châteaux, ravagèrent la partie du Rouennais située sur la rive gauche de la Seine, qui appartenait aux Normands; ils brûlèrent les villages, emmenèrent les troupeaux, et tuèrent même un grand nombre d'ennemis. Le comte Héribert, avec une poignée de Français seulement, car le fourrage était rare encore, se tenait sur l'Oise pour fermer le passage aux Normands. Ceux-ci, apprenant la dévastation de leur pays se hâtèrent d'y rentrer.

Henri, ayant passé le Rhin, s'empara d'un fort nommé Tolbiac (2), que les fidèles de Gislebert défendaient; il ne demeura pas longtemps en Lorraine, et se retira dans ses terres au-delà du Rhin, avec les ôtages qu'il reçut de Gislebert.

(1) L'abbé des Thuileries pense qu'il faut lire *Belvacenses*.

(2) Zulpich.

trans Renum regreditur obsidibus a Gisleberto acceptis.

Hilgaudus comes et cæteri maritimi Franci loca sibi vicina nuper a Nortmannis possessa pervadentes devastant. Rodulfus interea de Burgundia revertitur in Franciam, et, ut se ad bellum contra Nortmannos præpararent, Francis banno denunciat. Heribertus igitur expeditione cœpta contra Nortmannos cum militibus Remensis ecclesiæ, Arnulfus quoque comes et cæteri maritimi Franci præsidium quoddam Nortmannorum adgrediuntur, quo etiam Rollo princeps eorum mille Nortmannos præter ipsius inhabitatores oppidi ex Rodomo transmiserat. Idem vero castrum secus mare situm vocabatur Auga. Quod circumdantes Franci, vallum quo pro antemurali cingebatur, irrumpunt, murumque infringentes conscendunt, et oppido pugnando potiti, mares cunctos interimunt, munitionem succendunt. Nonnulli tamen evadentes finitimam quamdam occupant

Le comte Helgaud (1), avec les Français des côtes, attaqua et ravagea les pays de son voisinage qui avaient été récemment cédés aux Normands. — Cependant Raoul revint de Bourgogne en France, et fit publier l'ordre de se préparer à la guerre contre les Normands. Héribert, qui commença l'expédition avec les milices de l'église de Reims, se joignit au comte Arnoul (2) et aux Français des bords de la mer, pour assiéger une place des Normands, dans laquelle, sans compter les habitants du lieu, se trouvaient mille hommes de Rouen envoyés par Rollon, leur chef. Cette place, située près de la mer, s'appelait Eu. Les Français l'entourèrent, envahirent le retranchement qui la ceignait comme un boulevard, brisèrent la muraille et l'escaladèrent; maîtres de la ville, ils tuèrent tous les hommes et brûlèrent le fort. Quelques-uns des assiégés, qui avaient pu s'échapper, s'étaient réfugiés dans une île voisine; les Français attaquèrent cette île, mais ils mirent plus

(1) Helgaud, comte de Ponthieu.

(2) Arnoul-le-Vieil, comte de Flandre.

insulam : quam adgredientes Franci, majore licet mora quam oppidum ceperant, capiunt. Quod videntes Nortmanni qui armis vitam pro posse tutabantur, postquam spem vitæ amisissent, quidam, se fluctibus immergunt, quidam, ut enatarunt, jugulati sunt; et alii quidem Francorum necabantur gladiis, alii propriis se oppetebant telis. Sicque omnibus prostratis, et præda non modica direpta, Franci revertuntur ad sua. Rodulfus autem rex cum Hugone et Burgundionibus in pago Belvacensi sedebat.

Per idem tempus Seulfus Remorum archiepiscopus obiit, expletis in episcopatu annis tribus et diebus quinque. Heribertus comes Remis venit, et vassallos ipsius ecclesiæ, sed et clericos de electione rectoris ad suum consilium intendere fecit.

Hugo filius Rotberti pactum securitatis accipit a Nortmannis, terra filiorum Balduini, Rodulfi quoque de Gaugeio atque Hilgaldi extra securitatem relicta.

de temps pour la prendre, qu'il ne leur en avait fallu pour la ville. Les Normands défendaient chèrement leur vie; mais voyant qu'il n'y avait plus d'espoir de la sauver, plusieurs se noyèrent dans les flots; quelques-uns, au sortir de l'eau, furent égorgés; beaucoup tombèrent sous les coups des Français, les autres se percèrent de leurs propres armes. Après ce massacre général, les Français, chargés d'un riche butin, rentrèrent dans leurs foyers. — Le roi Raoul était resté avec Hugues et les Bourguignons dans le pays de Beauvais.

Dans le même temps, Seulphe, archevêque de Reims, mourut après un pontificat de trois ans et cinq jours. Le comte Héribert vint à Reims, et amena les vassaux de l'église et les clercs eux-mêmes à voter selon ses désirs pour le choix d'un évêque.

Hugues, fils de Robert, obtint des Normands un pacte de sécurité (1), dans lequel ne furent pas comprises les terres du fils de Baudouin, de Rodolphe de Gouy et d'Helgaud.

(1) Traité d'après lequel ses terres devaient être respectées.

Episcopatus Remensis Heriberto comiti commissus est sub obtentu filii sui Hugonis admodum parvuli, necdum, ceu ferebatur, quinquennis. Abbo episcopus Romam petit cum legatis Heriberti comitis.

Heinrico cuncti se Lotharienses committunt, et ipse Bernuino Dadonis episcopi nepoti, episcopium Virdunense concedit. Qui et expulso Hugone presbytero cui Rodulfus illud dederat, ibidem ordinatur episcopus.

ANNUS DCCCCXXVI incipiebat, et Rodulfus rex cum Heriberto comite et quibusdam maritimis Francis Nortmannos in pago Atrabatensi quodam saltu coarctatos obsidebat, cum repente post aliquot dies noctu eruptione cœpta, Nortmanni castra regis aggrediuntur : ibique regi, ne a Nortmannis comprehenderetur, succursum ab Heriberto, succensisque casis quibusdam, pugnatum ad castra. Nortmanni tandem a castrorum pervasione repulsi recedunt. Rex ibi vulneratus et Hilgaudus comes interemptus est.

L'archevêché de Reims fut confié au comte Héribert, sous le nom de son fils encore enfant : on dit qu'il n'avait pas encore cinq ans. L'évêque (1) Abbon partit pour Rome avec les envoyés d'Héribert.

Toute la Lorraine se soumet à Henri ; ce prince confère l'évêché de Verdun à Bernuin, neveu de l'évêque Dadon ; celui-ci chasse le prêtre Hugues, à qui Raoul avait donné le même siége, et se fait sacrer à Verdun.

(AN 926.) L'année 926 commençait : le roi Raoul, avec le comte Héribert et quelques Français des bords de la mer, tenait les Normands assiégés et enfermés dans un bois du pays d'Arras ; au bout de quelques jours, les ennemis firent la nuit une sortie subite, et attaquèrent le camp du roi. Ce prince, en danger d'être pris, fut heureusement secouru par Héribert, et à la lueur de l'incendie de quelques cabanes, on se battit auprès du camp. Enfin les Normands repoussés se retirèrent. Le roi fut blessé, et le comte Helgaud tué. On dit qu'il périt

(1) De Soissons.

Nortmanni mille et centum dicuntur ibidem occisi. Sicque Rodulfus Laudunum revertitur, et Nortmanni, usque in pagum Porcensem, silvestria loca deprædantur.

Hungari quoque Rheno transmeato usque in pagum Vozinsem prædis incendiisque desæviunt.

Luna quarta decima Sabbato sancto die Kalendarum Aprilium, passa defectum et in pallorem conversa est quadam luminis relicta particula, veluti esset secunda. Sicque aurora jam incipiente in sanguineum tota mutata est colorem.

Corpus sancti Remigii, et aliorum quorumdam sanctorum pignora, Hungarorum metu Remis a suis monasteriis sunt delata. Inter quæ sanctæ quoque Walleburgis reliquiæ, ad quas nonnulla exercebantur miracula.

Exactio pecuniæ collaticiæ Nortmannis pacto pacis dandæ, publice fit per Franciam atque Burgundiam. Data igitur pecunia pax utrimque est cum juramento firmata.

1100 Normands. Raoul retourna à Laon, et les ennemis dévastèrent les pays forestiers jusque dans le Porcien.

Les Hongrois, ayant passé le Rhin, pillèrent et incendièrent le pays jusqu'à Voncq.

Le samedi saint, aux calendes d'avril, la lune, en son quatorzième jour, subit une éclipse ; elle devint pâle, et ne conserva plus qu'une faible partie lumineuse, comme si elle eût été en son second jour ; au lever de l'aurore, elle prit une couleur de sang.

La crainte qu'inspiraient les Hongrois fit transporter le corps de saint Remi et les reliques de plusieurs autres, des monastères où elles se trouvaient, dans l'intérieur de Reims. Parmi ces reliques étaient celles de sainte Valburge, auprès desquelles s'opéraient de nombreux miracles.

Un impôt à payer aux Normands pour prix de la paix, fut levé généralement en France et en Bourgogne ; l'argent donné, la paix fut conclue et jurée de part et d'autre.

Une armée partit de France et de Bourgogne, sous la conduite

Hinc exercitus ex Francia Burgundiaque cum Rodulfo rege et Heriberto comite proficiscitur super Ligerim, et acceptis obsidibus ab urbe Nivernensi, quam frater Willelmi contra regem tutabatur, in Aquitaniam ad persequendum Willelmum qui a rege forte desciverat, transeunt: insequunturque fugientem, donec rumor infestationis Hungarorum, quod iterum jam Renum transissent, exercitum in Franciam repedare coegit.

Hugo, filius Bertæ, rex Romæ super Italiam constituitur, expulso Rodulfo Cisalpinæ Galliæ rege, qui regnum illud pervaserat, et alteri fœminæ vivente uxore sua se copulaverat, occiso quoque a filiis Bertæ Burchardo Alamannorum principe, ipsius Rodulfi socero, qui Alpes cum ipso transmearat, Italiam regni gratia recuperandi genero.

Hugo presbyter, expulsus Virduno, defungitur.

Ebrardus quoque Transrhenensis in regnum Lotharii

du roi Raoul et du comte Héribert, et se dirigea du côté de la Loire; après avoir reçu des ôtages de la ville de Nevers, que le frère de Guillaume défendait contre le roi, on passa en Aquitaine pour y attaquer Guillaume lui-même, qui avait quitté le parti du roi; on le poursuivit dans sa fuite, jusqu'à ce que la nouvelle de l'invasion des Hongrois, qui avaient passé le Rhin, obligea l'armée de rentrer en France.

Rodolphe, roi de la Gaule Cisalpine, qui s'était emparé de l'Italie, et avait épousé une autre femme (1) du vivant de la sienne, avait été chassé; son beau-père, Burchard, prince des Allemands, qui avait passé les Alpes avec lui pour lui reconquérir le royaume d'Italie, avait été tué par les fils de Berthe (2); Hugues, l'un de ces fils, fut proclamé à Rome roi d'Italie.

Le prêtre Hugues, chassé de Verdun, meurt.

Evrard, d'outre-Rhin, est envoyé comme médiateur en

(1) C'était Berthe, fille de Burchard.

(2) Berthe, fille de Lothaire et de Valdrade, et femme de Thibaut, comte d'Arles, puis d'Adalbert de Toscane.

mittitur ab Heinrico, justitiam faciendi causa, et Lotharienses inter se pace consociat.

Rodulfus comes, filius Heloidis, obiit. Non multo post etiam Rotgarius vitricus ejus comes Laudunensis pagi decessit. Hugo filius Rotberti filiam Eadwardi regis Anglorum, sororem conjugis Karoli, duxit uxorem.

ANNO DCCCCXXVII. Inter Rodulfum regem et Heribertum comitem pro Laudunensi comitatu quem Heribertus Odoni filio suo dari petebat, concedente illum rege cuidam filiorum Rotgarii nomine Rotgario, simultas exoritur.

Acies igneæ Remis in cœlo mense Martio mane quadam die Dominica visæ. Cui signo pestis evestigio successit, quasi febris et tussis, quæ mixta quoque mortalitate in cunctas Germaniæ Galliæque gentes irrepsit.

Wigericus, Metensis antistes, defungitur.

Heribertus comes legatos suos trans Renum dirigit ad

Lorraine par Henri; il rétablit la concorde parmi les Lorrains.

Le comte Rodolphe, fils d'Héloïse, meurt; peu de temps après meurt aussi Roger, son beau-père, comte de Laon. Hugues, fils de Robert, épouse la fille d'Edouard (1), roi des Anglais, sœur de la femme de Charles

(AN 927.) La division se mit entre le roi Raoul et le comte Héribert, au sujet du comté de Laon, qu'Héribert demandait pour son fils Odon, et que le roi avait donné à l'un des fils de Roger, du même nom que son père.

Au mois de mars, un dimanche au matin, on vit à Reims des armées de feu dans le ciel. Ce prodige fut aussitôt suivi d'une épidémie : c'était une fièvre mêlée de toux, qui répandit la mortalité dans toutes les provinces de la Germanie et de la Gaule.

Mort de Wigeric, évêque de Metz.

(1) Ethilde, sœur de la reine Otgive, mère de Louis d'Outremer.

Heinricum : quibus reversis evocatur ad colloquium Heinrici pro eodem. Ad quod properans cum Hugone Rotberti filio pace firmata, muneribus Heinricum honorat et honoratur ab illo.

Ibi etiam Heinricus episcopium Metensium, contemta electione ipsorum, cuidam, ut ferebatur, Dei servo dedit, cognomento Bennoni.

Hugo, filius Rotberti, et Heribertus comes contra Nortmannos pergunt, qui super fluvium Ligerim morabantur.

Tempestas maxima pagum Laudunensem concussit et Suessionicum, qua domus eversæ arboresque multæ fuerunt evulsæ, homines exanimati per loca diversa quamplures.

Willelmus, Aquitanorum princeps, obiit.

Nortmanni de Ligeri postquam obsessi sunt, ebdomadibus quinque ab Heriberto et Hugone, datis acceptisque

Héribert envoya à Henri, au delà du Rhin, des députés qui lui rapportèrent, de la part de ce prince, une proposition d'entrevue ; le comte, après s'être assuré de la paix avec Hugues, fils de Robert, se rendit auprès d'Henri, avec lequel il échangea des présents

Là Henri, au mépris de l'élection des habitants, donna l'évêché de Metz à un nommé Bennon, qu'on disait être un serviteur de Dieu.

Hugues, fils de Robert, et le comte Héribert marchèrent contre les Normands qui demeuraient sur la Loire.

Une furieuse tempête désola les pays de Laon et de Soissons ; en différents lieux elle renversa des maisons, déracina des arbres, et fit périr un grand nombre d'hommes.

Mort de Guillaume, duc d'Aquitaine.

Les Normands de la Loire, assiégés pendant cinq semaines par Hugues et Héribert, donnent et reçoivent des ôtages, et

obsidibus et concesso sibi pago Nannetico, pacem pepigere Francis.

Sinodus sex episcoporum apud Trosleium habita contradicente rege Rodulfo per missos Heriberti comitis, et mandante illi ut Sinodum differret sibique obviam ad Compendium veniret. Quod ille agere renuit, Sinodo vero interfuit : ubi Herluinus comes ad pœnitentiam venit pro uxore quam duxerat alia vivente. Post absolutionem sinodi, Heribertus comes Laudunum ingredi voluit. Prævenit autem eum Rodulfus rex missis illo militibus ad custodiam loci : ipse denique subsecutus, idem castellum ingressus est. At Heribertus Karolum de custodia ejecit, secumque in pagum Veromandensem, scilicet ad Sanctum Quintinum deducit. Rodulfus vero in Burgundiam revertitur Rotgarii filiis cum uxore sua ad custodiam Lauduni relictis. Qui egredientes loca quæque devastant circa Codiciacum episcopii Remensis castrum.

moyennant la cession du pays de Nantes, ils font la paix avec les Français.

Un concile de six évêques se tint à Trosly, malgré le roi Raoul, qui y fit mettre opposition par les envoyés d'Héribert, et signifia à ce dernier d'ajourner l'assemblée, et de se rendre auprès de lui à Compiègne ; Héribert, loin d'obéir, assista au concile. Le comte Herluin (1) y fut soumis à la pénitence, pour s'être marié du vivant de sa première femme. Après le concile, le comte Héribert voulut s'emparer de Laon ; le roi Raoul l'avait prévenu, en y envoyant une garnison ; il y vint bientôt en personne, et entra dans la place. Pour se venger, Héribert tira Charles de sa prison, et l'emmena dans le Vermandois, à Saint-Quentin. Raoul retourna en Bourgogne, laissant les fils de Roger, avec sa femme, pour garder la ville de Laon. Ceux-ci, dans une sortie, dévastèrent les environs de Coucy, place qui appartenait à l'évêché de Reims.

(1) Herluin, fils d'Helgaud, comte de Ponthieu.

Karolus igitur cum Heriberto colloquium petit Nortmannorum ad castellum quod Auga vocatur, ibique se filius Rollonis Karolo committit, et amicitiam firmat cum Heriberto.

Metus interea falsi rumoris Hungarorum, et fugæ per regnum Lothariense agitantur et Franciam.

ANNO DCCCCXXVIII inchoante, in ipsis solemniis ortus Christi, Rodulfus de Burgundia cum hostili Burgundionum manu venit in Franciam prædando et etiam loca quædam incendendo. Cui Hugo, filius Rotberti, obviam properat: venientesque super Isaram, inter Rodulfum et Heribertum comitem sequester et medius fuit, et ab Heriberto obsides accepit, donec iterum ad denominatum placitum convenirent. Quo facto Rodulfus in Burgundiam revertitur, non valens suadere conjugi suæ, Lauduno discedere. At Heribertus comes Remis cum Karolo venit, indeque litteras mittit Romam Johanni Papæ, significans ei de restitutione

Charles, de concert avec Héribert, proposa une conférence aux Normands; elle se tint au château d'Eu; le fils de Rollon (1) se soumit à Charles, et fit alliance avec Héribert.

Cependant de fausses alarmes sur l'arrivée des Hongrois occasionnent des émigrations dans la Lorraine et dans la France.

(**AN 928.**) Au commencement de 928, dans les fêtes de Noël, Raoul sortit de la Bourgogne avec une armée ennemie, et vint ravager la France, où il brûla différents pays. Hugues, fils de Robert, se hâta d'aller à sa rencontre. Arrivé sur l'Oise, il s'établit médiateur et sequestre entre Raoul et Héribert, et reçut de ce dernier des ôtages, en attendant le résultat d'une nouvelle conférence. Après cela, Raoul retourna en Bourgogne, sans pouvoir déterminer sa femme à quitter Laon (2). Le comte Héribert vint à Reims avec Charles. De là il écrivit à Rome, au pape Jean, pour lui annoncer qu'il travaillait de tout son pouvoir

(1) Guillaume-Longue-Epée, duc de Normandie.

(2) La reddition de Laon était une des conditions d'Héribert.

et honore Karoli, ut ille sibi etiam sub excommunicationis interminatione mandaverat, se pro viribus decertare. Rodulfus rex et Heribertus comes iterum ad placitum jam infra quadragesimam veniunt. Regina uxor Rodulfi Laudunum reliquit, et in Burgundiam redit. Heribertus comes Lauduno potitur, et exinde placitum cum Nortmannis habuit, ipseque et Hugo filius Rotberti amicitiam cum eis pepigerunt. Filius tamen Heriberti Odo, quem Rollo habebat obsidem, non redditur illi, donec se committit Karolo pater, cum aliis quibusdam Franciæ comitibus et episcopis.

Tempestates variæ diversis locis effusæ.

Otgarius Ambianensium præsul, vir sanctus et plenus dierum obiit, cujus vita usque ad annos centum et amplius prolata refertur.

Heribertus comes quamdam munitionem filiorum Lotharii quam dicunt Moritaniam super Scaldum fluvium vi cepit et diruit.

à rétablir Charles sur le trône, comme le pape le lui avait enjoint, sous peine d'excommunication. — La conférence promise entre le roi Raoul et le comte Héribert eut lieu dans le cours du Carême; la reine consentit à quitter Laon, et revint en Bourgogne. Héribert prit possession de Laon, puis, de concert avec Hugues, il eut avec les Normands une conférence, dans laquelle ils se jurèrent amitié. Toutefois, Odon, fils d'Héribert, que Rollon gardait en ôtage, ne fut rendu à son père, que quand celui-ci eut juré fidélité à Charles, avec plusieurs autres seigneurs et évêques de France.

Il y eut différentes tempêtes en plusieurs lieux.

Otgaire, évêque d'Amiens, mourut plein de jours, en odeur de sainteté; on dit que sa vie s'était prolongée au delà de cent ans.

Le comte Héribert prit d'assaut et détruisit un fort nommé Mortagne, sur l'Escaut, qui appartenait aux fils de Roger.

Cependant l'envoyé d'Héribert revint de Rome, annonçant que

Interea missus Heriberti comitis Roma revertitur, nuncians Johannem papam a Widone fratre Hugonis regis propter simultatem quamdam inter illos exortam, reclusum in carcerem.

Odalricus Aquensis quidam episcopus in ecclesia Remensi recipitur ab Heriberto comite ad celebrandum episcopale duntaxat ministerium vice Hugonis ipsius comitis filii adhuc parvuli, concediturque ipsi Odalrico abbatia tantum sancti Timothei cum præbenda canonica.

Heinricus Germanicus princeps cum multitudine Germanorum Renum transiit, et supra Mosam veniens, obsidet quoddam castrum Bosonis comitis nomine Durofostum, pro eo quod Boso ad legem venire nolebat de quibusdam abbatiis et terra episcopii quam potestatis auctoritate ceperat, et pertinaciter Heinrici præcepta spernens, detinebat : mittensque ad Bosonem, pacem spondet si ad se veniat. Qui acceptis obsidibus pacto securitatis ab Heinrico, venit ad eum, eique fidelitatem et pacem regno jura-

le pape Jean avait été jeté en prison par Gui (1), frère du roi Hugues, à la suite d'une querelle qui s'était élevée entre eux.

Un certain Odalric, évêque d'Acqs, fut reçu dans l'église de Reims par le comte Héribert, pour y exercer seulement les fonctions épiscopales à la place de son fils encore enfant ; on n'assigna à Odalric que l'abbaye de Saint-Timothée, avec une prébende canoniale.

Henri, roi de Germanie, passa le Rhin avec un grand nombre de Germains, et vint sur la Meuse assiéger un château nommé Durfost, qui appartenait au comte Boson (2), parce que celui-ci ne voulait pas donner satisfaction pour quelques abbayes et une terre épiscopale dont il s'était emparé et qu'il retenait, au mépris des injonctions d'Henri. Il fit promettre la paix à Boson, s'il venait à lui ; Boson, après avoir reçu des ôtages et un pacte de sécurité, vint trouver Henri, jura de lui être fidèle et de ne

(1) Gui, duc de Toscane.

(2) Boson, frère de Raoul.

mento promittit, terram quam ut ceperat reddit, data sibi alia, recompensationis gratia : pacaturque tam ipse quam Ragenarius cum Gisleberto et cœteris Lothariensibus. Hugo et Heribertus ad Heinricum colloquii causa proficiscuntur : indeque revertentes obviam pergunt regi Rodulfo, rursusque Heribertus se illi committit, iterum redacto sub custodia Karolo. Deinde cum Rodulfo proficiscitur in Burgundiam obviam Hugoni Italiæ regi.

Vindemiæ pene peraguntur infra mensem Augustum.

Hugo rex habens colloquium cum Rodulfo, dedit Heriberto comiti Provinciam Viennensem vice filii sui Odonis.

Benno Metensis episcopus insidiis appetitus, eviratus luminibusque privatus est.

Rodulfus rex Remis veniens pacem facit cum Karolo, reddens ei Atiniacum, muneribusque honorans illum.

ANNO DCCCCXXVIIII. Heribertus et Hugo comites contra Bosonem Rodulfi regis fratrem proficiscuntu r propter quosdam Rothildis alodes nuper defunctæ, quos a Bosone

plus troubler la paix de la Lorraine. Il rendit, moyennant compensation, la terre qu'il avait usurpée, et se réconcilia, aussi bien que Regnier, avec Gislebert et les Lorrains. — Hugues et Héribert se rendent auprès d'Henri pour conférer avec lui ; à leur retour, ils vont au devant du roi Raoul ; Héribert se soumet à lui de nouveau, et Charles est remis en prison ; Héribert accompagne Raoul en Bourgogne, pour aller au devant de Hugues, roi d'Italie.

Les vendanges sont presque terminées dans le mois d'août.

Dans une entrevue avec Raoul, le roi Hugues donne à Héribert la province de Vienne pour son fils Odon.

Bennon, évêque de Metz, attiré dans un piége, est mutilé et aveuglé.

Le roi Raoul vient à Reims, fait la paix avec Charles, lui rend Attigny, et lui fait des présents.

(AN 929.) Les comtes Héribert et Hugues marchèrent contre Boson, frère du roi, à cause de certains alleux enlevés par Boson à la succession de Rothilde, récemment décédée, et réclamés par

pervasos repetebat Hugo, gener ipsius Rothildis. At Heribertus comes Victoriacum Bosonis castellum cepit, et post hæc inducias dant Bosoni usque ad finem Maii mensis. Boso ad Heinricum profectus, pacem publice jurare compellitur.

Deroldus medicus episcopatum Ambianensem adipiscitur, Albero Metensem, Bennoni quadam abbatia sustentationis tenore concessa.

Heribertus et Hugo monasteriolum castellum Herluini filii Hilgaudi comitis obsident, tandemque acceptis obsidibus revertuntur.

Johannes Papa dum a quadam potenti femina cognomine Marocia, principatu privatus sub custodia detineretur, ut quidam, vi, ut plures astruunt, actus angore defungitur.

Karolus quoque apud Peronam obiit.

Simultas inter Hugonem et Heribertum comites exoritur recepto Herluino ab Hugone cum terra sua, et Hilduino qui erat Hugonis, ab Heriberto.

Hugues, gendre de cette princesse. Héribert prit Vitry (1), place de Boson ; et on accorda à ce dernier une trêve pour jusqu'à la fin de mai. Boson se retira près d'Henri, qui le contraignit de jurer publiquement la paix.

Dérold, médecin, obtient l'évêché d'Amiens ; Adalbéron, celui de Metz ; une abbaye est donnée à Bennon pour sa subsistance.

Héribert et Hugues assiégent Montreuil, place d'Herluin, fils du comte Helgaud, et se retirent avec des ôtages.

Le pape Jean, dépossédé et détenu en prison par une femme puissante, nommée Marozie, périt de mort violente, selon quelques-uns, ou de chagrin, selon d'autres.

Charles meurt aussi à Péronne.

Une querelle s'élève entre les comtes Hugues et Héribert, à cause de l'hommage fait à Hugues par Herluin, vassal d'Héribert, et à Héribert par Hilduin, vassal de Hugues (2).

(1) Vitry-le-Brûlé.

(2) Le texte de Du Chesne porte *recepto Herluino, qui erat Hugonis, ab Heriberto*, et omet ces mots : *ab Hugoné cum terra sua et Hilduino.*

Viæ Alpium a Sarracenis obsessæ, a quibus multi Romam proficisci volentes, impediti revertuntur.

ANNO DCCCCXXX. Rodulfus, rex Nortmannos, de Ligeri qui Aquitaniam deprædationibus infestabant, in pago Lemovicino uno prælio pene delevit, et Aquitanos sibi subditos fecit.

Heribertus Arnoldum qui erat Hugonis, recepit.

Diversi motus agitantur bellorum per Franciam inter Hugonem et Heribertum. Rodulfus rex in Franciam veniens, pacem inter eos atque Bosonem multo labore per diversa placita componit, et Heribertus Victoriacum Bosoni reddit.

Adelelmo Laudunensium præsule defuncto Gozbertus nepos ejus episcopium adipiscitur.

Heribertus Ansellum Bosonis vassallum qui Victoriacum tenebat, cum ipso castello recipit, et Codiciacum illi cum alia terra concedit.

Rodulfo rege in Burgundiam regresso, Lotharienses in

Les chemins des Alpes sont occupés par les Sarrasins ; et plusieurs personnes, qui voulaient aller à Rome, sont obligées de revenir sur leurs pas.

(**AN 930.**) Dans le pays de Limoges, le roi Raoul extermine presque entièrement, dans un seul combat, les Normands de la Loire, qui ravageaient l'Aquitaine, et reçoit la soumission des Aquitains.

Héribert reçoit celle d'Arnold (1), vassal de Hugues.

La France est agitée par les guerres que se font Hugues et Héribert. Le roi Raoul se rend en France ; il parvient avec beaucoup de peine, et après plusieurs conférences, à rétablir la paix entre eux et Boson ; Héribert rend à ce dernier Vitry.

Après la mort d'Adelelme, évêque de Laon, son neveu Gosbert lui succède.

Héribert reçoit l'hommage d'Anselle, vassal de Boson, avec la place de Vitry, qu'il gardait ; il lui donne Coucy avec une autre terre.

Après le départ de Raoul pour la Bourgogne, les Lorrains

(1) Arnold, comte de Douai.

Franciam cum Gisleberto obviam veniunt Hugoni, et oppidum quoddam nomine Duagium quod Arnoldus tenebat, adactum obsidione capiunt.

Interea homines Bosonis Victoriacum proditione recipiunt, et Mosomum fraude pervadunt. Boso relictis quibusdam fidelibus suis ad custodiam Mosomi, proficiscitur ad obsidionem castri præmemorati. At Heribertus a quibusdam Mosomensibus evocatus supervenit insperatus, transmissaque Mosa vadis inopinatis et intrans oppidum, porta latenter a castellanis aperta, vassallos Bosonis qui ibi relicti ad munimen loci fuerant omnes capit.

Remis infra et circa ecclesiam Sanctæ Mariæ lumen magnum ab Aquilonari et Orientali parte, paulo ante initium diei apparuit.

ANNO DCCCCXXXI. Rodulfus Viennem profectus Karolo Constantino Ludovici Orbis filio, qui eam tenebat, sub-

passent en France avec Gislebert pour se joindre à Hugues ; ils assiégent et prennent une ville nommée Douai , défendue par Arnold.

Cependant les gens de Boson reprènnent Vitry par trahison, et s'emparent de Mouzon par ruse. Boson laisse quelques hommes pour garder cette dernière ville, et court assiéger la place déjà nommée. Mais Héribert, appelé par des habitants de Mouzon, arrive à l'improviste, passe la Meuse, qu'il trouve inopinément guéable, entre dans la place, dont la porte lui est ouverte par les habitants, et fait prisonniers lés vassaux de Boson, qui composaient la garnison.

A Reims, un peu avant le commencement du jour, il parut une grande lumière, du Nord à l'Orient, derrière et autour de l'église de Notre-Dame.

(**AN 931.**) Raoul partit pour Vienne, afin de recevoir la soumission que lui avait promise Charles Constantin, fils de Louis l'Aveugle (1), qui était maître de cette province. En reve-

(1) Louis, ancien roi de Provence. — *On lit aussi :* Lugdovicus et Ludowicus.

jectionem pollicitante, revertitur et Turonum ad sanctum Martinum orationis gratia proficiscitur.

Lotharienses interea Duagium capiunt, et Hugo illud Rotgario filio Rotgarii concedit. Heribertus vero castrum Sancti Quintini, Arnoldo pro eo reddidit.

Græci Sarracenos per mare insequentes in Fraxinidum saltum ubi erat refugium ipsorum, et unde egredientes Italiam sedulis prædabantur incursibus, Alpibus etiam occupatis celeri, Deo propitio, internicione proterunt quidam cum Alpibus reddentes Italiam.

Die Purificationis beatæ Dei genitricis Mariæ, Remis, in Ecclesia ipsius, quidam canonicorum famulus custos Ecclesiæ Sancti Dionysii et Sancti Tedulfi subito perculsus, contractus obriguit, nervis tam manuum quam basium, ruentique sibi pavimenti os visum est adhæsisse lapidi. Quo paulo post resoluto tam manibus quam cruribus rigore constric-

nant, il alla faire ses dévotions à Tours, au tombeau de Saint-Martin.

Cependant les Lorrains s'étaient emparés de Douai, et Hugues l'abandonna à Roger (1), fils du défunt comte de Laon. Héribert rendit à Arnold le fort de Saint-Quentin en dédommagement.

Les Grecs, poursuivant les Sarrasins par mer, les repoussèrent jusque dans le bois de Frainet, où ils avaient leur refuge, et d'où ils sortaient pour ravager l'Italie par de fréquentes incursions ; ils s'emparèrent aussi des Alpes, et, avec le secours de Dieu, ils firent une prompte fin de ces brigands, et rendirent l'Italie tranquille du côté des Alpes.

A Reims, dans l'église de Notre-Dame, le jour de la Purification, un serviteur des chanoines, custode de l'église de Saint-Denis et de Saint-Théodulphe, fut tout-à-coup perclus, et devint raide par la contraction de ses mains et de ses jambes ; il tomba sur le pavé, et son visage parut y être attaché. Le visage se dégagea un peu après ; mais les mains et les jambes conservèrent leur raideur : on

(1) Roger prit depuis le titre de comte de Douai.

tis, defertur immobilis, atque post quinta die Dominica manus ei resolvuntur ad missam, et crura similiter ad missam quintadecima. Cui res similis die Circumcisionis Domini ante quinque annos in eadem acciderat ecclesia, et resolutus ibidem post triginta dies in ipsa Purificationis fuerat solemnitate.

Rotbertus, episcopus Turonensis, Ecclesiæ Roma remeans sub Alpibus noctu infra tentoria cum comitantibus secum interimitur a latronibus.

Gislebertus, filius Manasse, a rege Rodulfo descivit propter Avalonem castrum, quod ab eo Emma regina abstulerat, simulque recedit Richardus filius Warnerii ob eamdem rationem.

Item inter Gislebertum Lothariensem et Bososem simultas exoritur, pacato Bosone cum Heriberto, castrumque Bosonis Durofostum a Gisleberto capitur;

l'emporta sans mouvement. Cinq jours après, un dimanche, il recouvra l'usage de ses mains à la messe, et celui des jambes, également à la messe, le quinzième jour. La même chose lui était arrivée cinq ans auparavant, dans la même église, le jour de la Circoncision de Notre Seigneur, et il avait été guéri trente jours après, aussi le jour de la Purification.

Robert, évêque de Tours, revenant de Rome, fut surpris la nuit dans sa tente, sur les Alpes, par des voleurs, qui l'assassinèrent avec ceux qui l'accompagnaient.

Gislebert (1), fils de Manassès, quitta le parti du roi Raoul, à cause du château d'Avalon, que la reine Emma lui avait enlevé; Richard (2), fils de Varnier, se retira aussi pour la même raison.

La discorde se mit entre Gislebert de Lorraine et Boson, qui s'était réconcilié avec Héribert; le premier s'empara du château de Durfost, qui appartenait à Boson.

(1) Gislebert, comte d'Avalon, d'Autun, etc., plus tard duc de Bourgogne.

(2) Richard, comte de Sens.

Itemque sub ipsis diebus Moritania munitio filiorum Rotgarii ab Arnulfo filio Balduini;

Et Heribertus amicitiam Gisleberti Lothariensis accipit. Boso relicto Heinrico ad Rodulfum regem vadit, indeque rediens Catalaunicum castrum vi cepit, exussit atque subvertit ob inimicitias Bovonis episcopi, cujus homines quosdam Bosonis membris truncaverant.

Rodulfus rex in Franciam revertitur, et Heriberto comite ab illo deficiente rex juncto sibi Hugone castellum Heriberti Donineum nomine capit ac diruit, deinde Atrabatem obsidet. Heribertus comes adjunctis sibi per Gislebertum ducem Lothariensibus, contra regem vadit, pactisque induciis usque Kal. Octobris utrinque disceditur. Interim quidam fidelium Heriberti Remensi ex urbe profecti quoddam Hugonis castrum super Vidulam nomine Brainam, quod ipse Hugo ab episcopo Rotomagensi tulerat, capiunt atque subvertunt.

Rodulfus rex litteras Remis mittit ad clerum et populum

Dans le même temps, Mortagne, château du fils de Roger, fut pris par Arnoul, fils de Baudouin.

Héribert fit la paix avec Gislebert de Lorraine ; Boson quitta Henri pour se rendre auprès du roi Raoul. A son retour, il prit Châlons, le brûla et le détruisit, en haine de Bovon (1), évêque de cette ville, dont les gens avaient mutilé quelques-uns des siens.

Le roi Raoul revint en France, et comme Héribert avait fait défection, il se joignit à Hugues pour prendre et saccager une place d'Héribert, nommée Doullens ; ensuite il assiégea Arras. Héribert, secondé par les Lorrains que lui avait amenés le duc Gislebert, marcha contre le roi ; mais une trêve fut conclue pour jusqu'aux calendes d'Octobre, et on se sépara. — Pendant ce temps, des fidèles d'Héribert, partis de Reims, prirent et ruinèrent un château, nommé Braine, sur la Vesle, qui appartenait à Hugues, et que celui-ci avait enlevé à l'évêque de Rouen.

(1) Bovon, frère de Frédéronne, première femme de Charles-le-Simple.

pro agenda electione præsulis : ad quæ illi respondent se id agere non posse salvo suo electo, et electione manente quam fecerant. Heribertus comes ad Heinricum proficiscitur eique sese committit, et exercitus regis atque Hugonis Laudunensem et Remensem pagum deprædantur. Rodulfus rex pergens ad Atiniacum, Hugonem ad Heinricum mittit, a quo Heinricus acceptis obsidibus, et pacta securitate trans Renum recedit.

Interea Brittones qui remanserant Nortmannis in Cornu Galliæ subditi, consurgentes adversus eos qui se obtinuerant, in ipsis solemniis sancti Michaelis omnes interemisse dicuntur qui inter eos morabantur Nortmannos, cæso primum duce illorum nomine Felecan.

Rodulfus rex cum Hugone et Bosone, cæterisque suis, Remorum obsident urbem, quam tertia tandem ebdomada post obsidionem, aperientibus sibi eis qui erant in civitate, ingressus, ordinari facit ibi præsulem Artaldum monachum ex cœnobio Sancti Remigii, qui jampridem, ipso tamen

Le roi Raoul écrivit au clergé et au peuple de Reims pour les engager à élire un évêque ; mais ils répondirent qu'ils ne pouvaient le faire, tant que vivrait celui qu'ils avaient élu, et que son élection subsisterait. — Le comte Héribert se rend auprès d'Henri et lui fait hommage. L'armée de Raoul et celle de Hugues ravagent les pays de Laon et de Reims. Raoul, partant pour Attigny, donne à Hugues une mission pour Henri ; celui-ci reçoit des ôtages, fait un pacte de sécurité, et se retire au delà du Rhin.

Cependant les Bretons du pays de Cornouailles, qui étaient demeurés soumis aux Normands, se soulevèrent contre leurs dominateurs ; et l'on dit que pendant la fête de saint Michel ils tuèrent tous les Normands qui se trouvèrent parmi eux, en commençant par le duc Félecan.

Le roi Raoul vint assiéger Reims avec Hugues, Boson et ses autres alliés ; après un siége de trois semaines, les portes lui furent ouvertes par les habitants ; il entra dans la ville, et fit ordonner évêque Artaud, moine de Saint-Remi, qui depuis long-

anno, reliquerat Heribertum et transierat ad Hugonem. Bovonem quoque Catalaunensem episcopum qui a se desciverat cum Heriberto, rex capiens tradit custodiendum Hugoni, et ipsius episcopatum Miloni clerico tradidit. Sicque pergens Laudunum, obsidet inibi Heribertum qui ibidem sese concluserat cum suis : nec diu persistens locum petit egrediendi, datoque sibi spatio, recedit dimissa uxore sua in arce quam infra Laudunum ipse construxerat. Ad quam postea capiendam majoris laboris et moræ opus regi fuit : qua vix tandem potitus in Burgundiam revertitur, Aquitanis discordantibus obviam proficiscens.

Incon nortmannus qui morabatur in Ligeri, cum suis Britanniam pervadit, victisque et cæsis vel ejectis Brittonibus regione potitur.

ANNO DCCCCXXXII. Rex Rodulfus in Burgundiam reversus quædam castella Gisleberti et Richardi qui a se desciverat, receptat.

temps, dans l'année cependant, avait quitté le parti d'Héribert pour embrasser celui de Hugues.— Bovon, évêque de Châlons, qui avait suivi la défection d'Héribert, fut pris par le roi, et livré prisonnier à Hugues; son évêché fut donné à Milon, simple clerc. — Le roi marcha ensuite sur Laon pour assiéger Héribert, qui s'y était enfermé avec les siens. Ne pouvant résister longtemps, le comte demanda et obtint la liberté de sortir ; il se retira, laissant sa femme dans la citadelle (1) qu'il avait fait construire dans l'intérieur de la ville. La prise de ce fort coûta au roi beaucoup plus de temps et de peine. Maître de la place, il partit pour la Bourgogne, d'où il alla soumettre les Aquitains révoltés.

Le Normand Incon, qui demeurait sur la Loire, envahit la Bretagne avec ses troupes, et après avoir vaincu, dépouillé, chassé ou tué les Bretons, il resta maître du pays.

(AN 932.) Le roi Raoul, revenu en Bourgogne, enleva

(1) Cette citadelle, bâtie à la pointe occidentale de la montagne, était appelée le château Gaillot.

Airardus, Noviomensis episcopus, defungitur, et quidam clericus ejus urbis, qui fieri cupiebat episcopus, Adelelmum comitem noctu in civitatem latenter muro conscenso recipit, a quo mane loci milites urbe propulsi, collecta secum nonnulla suburbanorum manu, civitatem aggrediuntur, annitentibusque qui infra muros remanserant, civibus, quidam exusta porta, quidam per ecclesiæ fenestram ingrediuntur. Adelelmus in ecclesiam confugiens secus altare cum quibusdam qui secum introierant, interemptus est, et cives urbem recipiunt.

Heribertus comes, Hamme castro recepto, Hebrardum, fratrem Herluini, qui illud tenebat, capit.

Rodulfus rex cum Hugone locutus Bovonem episcopum in gratiam recipit, eique suum, Catalaunense scilicet episcopium reddit.

Walbertus, Corbeiensis abbas, Noviomensibus ordinatur episcopus.

quelques places à Gislebert et à Richard, qui avaient quitté son parti.

Airard, évêque de Noyon, mourut ; un clerc de cette ville, qui voulait être évêque, introduisit secrètement la nuit le comte Adelelme dans la ville, en lui faisant escalader la muraille. Le matin, les soldats de la place, chassés par lui, réunirent les habitants des faubourgs, et vinrent attaquer la ville ; secondés par ceux qui étaient restés dans l'intérieur, ils entrèrent les uns par la porte qu'ils avaient brûlée, les autres par les fenêtres d'une église. Adelelme, qui s'était refugié dans cette église, fut massacré auprès de l'autel, avec ceux qui y étaient entrés avec lui, et les habitants reprirent leur ville.

Héribert reprit aussi le château de Ham, et fit prisonnier Hébrard, frère d'Herluin, qui l'occupait.

Le roi Raoul, de concert avec Hugues, reçut en grâce l'évêque Bovon, et lui rendit son évêché de Châlons.

Walbert, abbé de Corbie, fut sacré évêque de Noyon.

Rodulfus rex, Gisleberto recepto, a Burgundia revertitur in Franciam, ibique abbatia Sancti Medardi, quam Heribertus tenebat, potitus, regreditur in Burgundiam.

Hugo Ambianensem cum quibusdam episcopis Franciæ obsidens civitatem quam tenebant fideles Heriberti, crebroque quatiens bello, sumptis tandem relinquit obsidibus, et obsidione castrum circumdat Sancti Quintini.

Milo, qui Catalaunense deprædabatur episcopium, excommunicatur ab Artaldo archiepiscopo, cæterisque Remensis dioceseos episcopis.

Hugo castellum Sancti Quintini, postquam duobus mensibus obsederat, oppidanorum tandem deditione capit. In crastinum postquam illud ingressus est, unus contractus in ecclesia ipsa erigitur.

Ragemundus et Ermingaudus, principes Gothiæ, regi se Rodulfo committunt; Lupus quoque Acinarius Vasco, qui

Raoul, après avoir reçu l'hommage de Gislebert, vint de Bourgogne en France, s'empara de l'abbaye de Saint-Médard, que possédait Héribert, et retourna en Bourgogne.

Hugues, qui assiégeait avec quelques évêques de France la ville d'Amiens, défendue par les fidèles d'Héribert, lui donnait de fréquents assauts; il l'abandonna enfin, après avoir reçu des ôtages, et assiégea le château de Saint-Quentin.

Milon, qui pillait l'évêché de Châlons, fut excommunié par l'archevêque Artaud et les autres évêques de la province de Reims.

Hugues, après deux mois de siége, prit le château de Saint-Quentin, que lui livrèrent les habitants. Le lendemain de son entrée, un homme perclus recouvra dans l'église l'usage de ses membres.

Raimond et Ermingaud (1), princes de Gothie, firent leur soumission au roi Raoul, aussi bien que Loup Acinaire, gascon, qui avait, dit-on, un cheval de plus de cent ans, encore très valide.

(1) Raimond, comte de Toulouse, et Ermingaud, comte de Rodez.

equum ferebatur habere annorum plusquam centum, adhuc tamen validissimum.

Gislebertus cum Lothariensibus, invitante se Hugone, Peronam obsidet, ubi congressione frequenti plures occiduntur Lotharienses, reliqui munitionem capere non valentes recedunt, locuto prius Gisleberto duce cum rege Rodulfo, mediante Hugone. Rodulfus rex cum Hugone Hamum castellum Heriberti obsidet, acceptisque obsidibus ita relinquit.

Gozberto Laudunensium præsule defuncto, Ingrannus, decanus monasterii Sancti Medardi, episcopus Lauduni ordinatur.

Boso, frater regis, et Bernuinus, episcopus Virdunensis, incendiis inter se deprædationibusque bacchantur.

Heribertus trans Renum ad Heinricum proficiscitur.

ANNO DCCCCXXXIII. Missi Remensis ecclesiæ Giso et Almalricus Roma redeuntes pallium Artaldo præsuli

Sur l'invitation de Hugues, Gislebert vint assiéger Péronne avec les Lorrains; dans les assauts réitérés il perdit un grand nombre de ses soldats; les autres, ne pouvant enlever le fort, se retirèrent. — Après une entrevue de Gislebert et de Raoul, obtenue par la médiation de Hugues, le roi assiégea avec ce dernier le château de Ham, appartenant à Héribert, et le laissa, après avoir reçu des ôtages.

Gosbert, évêque de Laon, meurt; Ingramne (1), doyen du monastère de Saint-Médard, lui succède.

Boson, frère du roi, et Bernuin, évêque de Verdun, se livrent l'un contre l'autre à des pillages et des incendies.

Héribert se rend auprès d'Henri au delà du Rhin.

(**AN 933.**) Gison (2) et Amaury, envoyés de l'Eglise de Reims, rapportèrent de Rome le pallium à l'archevêque Artaud. Ils annon-

(1) Autrement *Engelrand*.

(2) Le nom de *Gison* ne se trouve pas dans Du Chesne.

deferunt, nunciantque Johannem papam, filium Mariæ, quæ et Marocia dicitur, sub custodia detineri a fratre suo nomine Albrico, qui matrem quoque suam Marociam clausam servabat, et Romam contra Hugonem regem tenebat.

Hungari se in tres partes dividunt, quorum pars una Italiam petit, alia terram Heinrici trans Renum invadit : contra quos profectus Heinricus cum Baioariis et Saxonibus cæterisque quibusdam sibi subjectis omnibus omnes usque ad internicionem sternit, quorum triginta sex millia cæsa referuntur, præter eos quos absorbuit fluvius et qui vivi capti sunt.

Ricarius, episcopus Tungrensis, quoddam castellum Bernardi comitis quod ipse Bernardus apud Archeias in pago Porcense construxerat, evertit, eo quod suæ in ecclesiæ terra situm esset.

Vienna Rodulfo regi, tradentibus eam his qui eam tenebant, deditur.

cèrent que le pape Jean (1), fils de Marie, dite aussi Marozie, était retenu prisonnier par son frère Alberic, lequel avait aussi enfermé sa mère Marozie, et tenait Rome contre le roi Hugues.

Les Hongrois se divisent en trois colonnes : l'une se rend en Italie, une autre envahit les états d'Henri au delà du Rhin. Celui-ci marche contre eux avec les Bavarois, les Saxons, et plusieurs autres, tous ses sujets ; il extermine les ennemis. On dit qu'il en périt 36,000, sans compter ceux qui furent noyés dans le fleuve, ou pris vivants.

Un fort, appartenant au comte Bernard, que celui-ci avait construit auprès d'Arches (2) dans le Porcien, est détruit par Richaire, évêque de Tongres, parce qu'il était situé sur les terres de son église.

Vienne se rend au roi Raoul, livrée par ceux qui la défendent.

(1) Jean XI.

(2) Arches, ancien nom de Charleville ; il y a encore aujourd'hui à Mézières le *pont d'Arches*.

Willelmus, princeps Nortmannorum, eidem regi se committit: cui etiam rex dat terram Brittonum in ora maritima sitam.

Rodulfus rex munitionem Heriberti quæ dicitur castellum Theoderici, obsidet ebdomadas sex. Postea Wallo qui custodiebat illud, reginæ Emmæ se committit: ejusdemque fidei vel provisioni castrum dimittitur.

Waldricus episcopus Autisiodorensis obiit, et Widolus archidiaconus episcopium adipiscitur.

Synodus inter obsidendum prædictum præsidium celebratur, congregatis nonnullis Franciæ vel Burgundiæ præsulibus : cui præsederunt domnus Artaldus antistes Remorum , et domnus Teudolus Turonensis episcopus. Tunc quoque domnus Artaldus Hildegarium ordinavit episcopum urbis Belvacensis.

Odo, filius Heriberti, Hammum præsidium tenens, pagum Suessionicum atque Noviomensem prædis incen-

Guillaume, duc des Normands, fait hommage au même roi, qui lui donne la terre des Bretons, située sur les bords de la mer.

Raoul assiégea pendant six semaines le fort de Château-Thierry; Walon, qui le gardait, au nom d'Héribert, se rend à la reine Emma, qui laissa le fort à sa foi et à sa discrétion.

Waldric, évêque d'Auxerre, meurt; et Gui, archidiacre du lieu, obtient l'évêché.

Pendant le siége de Château-Thierry, il se tint un concile, composé de plusieurs évêques de France et de Bourgogne, sous la présidence d'Artaud, archevêque de Reims, et de Teudole (1), archevêque de Tours. Artaud y sacra Hildegaire, évêque de Beauvais.

Odon, fils d'Héribert, qui tenait le fort de Ham, pillait et incendiait les pays de Soissons et de Noyon. Son père, d'un autre côté,

(1) Autrement *Teutilon*.

diisque proterit. Heribertus pater ejus ad Sanctum Quintinum clam veniens, tertia die postquam venit, castrum pugnando cepit, oppidanis non repugnantibus, solis tantum custodibus Hugonis obnitentibus : quos capiens Heribertus, accepto ab eis sacramento, dimisit ibi relictis etiam ex suis ad oppidi tutelam complicibus. Quod audiens Hugo, mox adveniens castrum recepit, et quemdam nobilem clericum nomine Treduinum ab Heriberto ibi dimissum apprehendens suspendio necat cum quibusdam aliis : nonnullis vero aliis membra diversa decidit, indeque proficiscens cum domno Artaldo episcopo, munitionem nomine Raugam, tradentibus eam Heriberti custodibus, sine difficultate capit.

Hugo, rex Italiæ, Romam obsidet —

Et Sarraceni meatus Alpium occupant atque vicina quæque loca deprædantur.

Artaldus archiepiscopus Fulbertum urbi Camaracensi præsulem ordinat.

Heribertus castrum Theoderici super Maternam fluvium

vint secrètement jusqu'à Saint-Quentin, et trois jours après son arrivée, il s'empara de la place sans résistance de la part des habitants, mais seulement de la part des soldats de Hugues. Héribert les fit prisonniers, puis, ayant reçu leurs serments, il les laissa dans la ville, ajoutant aussi quelques-uns de ses partisans pour la défense de la place. A cette nouvelle, Hugues vint aussitôt reprendre le fort ; il saisit un clerc de noble origine, nommé Théduin, qu'Héribert y avait laissé ; il le fit pendre avec quelques autres, et en fit aussi mutiler plusieurs Il partit ensuite avec l'archevêque Artaud, et prit sans difficulté la forteresse de Roie, qui lui fut livrée par les partisans d'Héribert.

Hugues, roi d'Italie, assiége Rome.

Les Sarrasins occupent les passages des Alpes, et ravagent les pays voisins.

L'archevêque Artaud sacre Fulbert évêque de Cambrai.

Héribert reprend Château-Thierry, sur la Marne; la place lui est livrée par ceux que Walon y avait laissés pour la défendre.

positum, tradentibus illud sibi quibusdam quos ibi ad custodiam Walo reliquerat, recipit dispositisque recedit custodibus. Quod audiens Hugo idem castrum quantocius obsidere procurat.

ANNO DCCCCXXXIV. Obsidentibus prænotatam munitionem rege Rodulfo et Hugone comite, quarto tandem mense, ascendente noctu muros custodibus dormientibus Walone cum suis, pars oppidi capitur : arx tamen tutior ab Heriberti fidelibus retinetur. At regis militibus insistentibus non multo post obsides dedunt, et ab obsidione disceditur.

Remis in ecclesia Beatæ Genitricis Mariæ, solemnitate Annunciationis Domini, dum sacrarum missarum ab Artaldo præsule inibi celebrarentur, quidam juvenis contractis poplitum nervis repere solitus, repente resolutis extendentibusque genuum crurumque compagibus, assurgit, retemptatoque gressu jam diu oblita recepit vestigia. Item in ecclesia Sancti Hylarii ante portam Martis cæcus quidam nomine Paulus illuminatur, admonitus prius in

Héribert y établit une garnison et se retire. Hugues l'apprend et se dispose à assiéger cette place au plus tôt.

(An 934.) Le roi Raoul et le comte Hugues assiégèrent la place susdite. A la fin du quatrième mois, Walon escalada de nuit la muraille avec les siens, pendant que les gardes dormaient ; une partie de la ville fut prise ; mais la citadelle, mieux fortifiée, resta au pouvoir des gens d'Héribert. Cependant les troupes du roi continuèrent le siége ; bientôt après, la garnison donna des ôtages, et le siége fut levé.

A Reims, dans l'église de Notre-Dame, le jour de l'Annonciation du Seigneur, pendant que l'archevêque Artaud offrait le sacrifice de la messe, un jeune homme, qui ne pouvait que se traîner, parce que les nerfs des jarrets étaient contractés, sentit tout-à-coup se délier et se détendre les muscles de ses genoux et de ses jambes ; il se leva, et après quelques essais, il reprit l'usage de la marche qu'il avait perdu depuis longtemps. — De plus, dans l'église de Saint-Hilaire, devant la porte de Mars, un aveugle, nommé Paul, fut

somnis ut ad ipsum locum veniret, ibique lumen recipere deberet.

Rex iterum cum Hugone, neglectis ab Heriberto quos sui dederant obsidibus, omissam repetit obsidionem. Heinricus Gislebertum et Ebrardum cum episcopis regni Lothariensis ad Rodulfum regem pro Heriberto dirigit, redditoque regi castello Theoderici, Hammus atque Perrona Heriberto conceduntur usque kal. Octobris. Arnulfus de Flandris filiam Heriberti olim sibi juramentis alterutro datis depactam sumit uxorem. Heribertus per Veromandensem pagum messes eorum qui se reliquerant, vel quibus Hugo ipsam terram dederat, colligens Barronam deduci facit.

Igneæ Remis in cœlo acies visæ sunt discurrere, et quasi serpens igneus, et quædam jacula ferri pridie idus Octobris mane ante lucis exortum. Mox subsecuta est pestis diversis afficiens humana corpora morbis. Diaconus quidam Virdunensis nomine Adelmarus languore depres-

subitement guéri : il avait été averti en songe de venir en ce lieu pour y recouvrer la vue.

Comme Héribert ne tenait aucun compte des ôtages qu'avaient donnés ses gens, le roi reprit avec Hugues le siége interrompu de Château-Thierry. Henri envoya au roi Gislebert et Evrard, avec des évêques de la Lorraine, pour parler en faveur d'Héribert : Château-Thierry fut rendu au roi ; Ham et Péronne furent cédés à Héribert, pour jusqu'aux calendes d'Octobre. — Arnoul, comte de Flandre, épouse la fille d'Héribert, qui lui avait été jadis fiancée par serments. — Héribert fait enlever dans le Vermandois les moissons de ceux qui l'avaient abandonné, ou qui tenaient leurs terres de Hugues, et fait conduire le tout à Péronne.

A Reims, la veille des ides d'Octobre, le matin, avant le lever de l'aurore, on vit le ciel traversé par des armées de feu, des javelots, et par une sorte de serpent enflammé. Bientôt après, survint une épidémie qui affligeait les hommes de différentes maladies.— Un diacre de Verdun, nommé Adelmar, était malade; il parut avoir

sus, spiritum visus est amisisse : sed antequam feretro imponeretur reversus, ita surrexit validus ut sibi nihil videretur ægritudinis fuisse perpessus. Qui se diversa suppliciorum vel refrigerii loca vidisse testatur, seque ipsum loco pœnali deputatum, Dei vero genitricis precibus, beato quoque Martino intercedente, ad agendam pœnitentiam præsenti vitæ redditum.

Gislebertus cum Lothariensibus in Franciam, Heriberto venit auxilio velut oppidum Sancti Quintini obsessurus. Sed antequam ad illud perveniret, missi Hugonis ei venientes obviam pacem inter Hugonem et Heribertum, dato utrimque jurejurando, usque ad Maium mensem pepigerunt, et Lotharienses regrediuntur ad sua.

Religio regulæ monachorum in quibusdam monasteriis per regnum Lothariense reparatur —

Et Emma regina defungitur.

ANNO DCCCCXXXV. Rodulfus rex quoddam castrum Gosfridi vocabulo Viriliacum, quod contra eum quidam

rendu l'esprit ; mais avant qu'on le mît au cercueil, il revint à lui, et se leva plein de force, comme s'il n'eût éprouvé aucun mal. Il assura qu'il avait vu les différents lieux de supplice et de rafraîchissement ; que lui était destiné au lieu de châtiment, mais que par les prières de la Mère de Dieu et par l'intercession de saint Martin, il avait été rendu à la vie pour faire pénitence.

Gislebert vint en France avec ses Lorrains, au secours d'Héribert, dans l'intention d'assiéger Saint-Quentin ; mais, avant qu'il y fût arrivé, les envoyés de Hugues vinrent au devant de lui ; Hugues et Héribert échangèrent des serments ; la paix fut conclue entre eux pour jusqu'au mois de Mai, et les Lorrains se retirèrent.

Dans plusieurs monastères de Lorraine, la règle est rétablie dans toute sa sévérité.

La reine Emma meurt.

(**AN 935**.) Le roi Raoul assiégea et prit un château nommé Viriliac, qui appartenait à Godefroi, et qui lui avait été enlevé par

Aquitanorum tenebant, obsidens cepit et Gosfrido reddidit, indeque in Franciam remeavit et Gosfridum trans Renum ad Heinricum direxit. Hoc rege Lauduni degente tumultus, ipso die sancto Paschæ, inter regios et episcopi milites exoritur, ubi nonnulli non modo laici, sed etiam clerici quidam vulnerati vel interempti sunt. Unde rex Suessionis placitum cum regni primatibus habuit. Deinde locutus cum missis Heinrici, ad ejus properat colloquium : ubi etiam Rodulfus rex Jurensis interfuit, pactaque inter ipsos amicitia etiam Heribertum cum Hugone pacarunt, redditis quibusdam suis eidem Heriberto possessionibus. Sed et Heinricus Bosone recepto, terram quam prius habuerat ei ex magna parte restituit.

Hungari per Burgundiam diffunduntur, prædisque, incendiis ac cædibus, non tamen diu debacchati, comperto Rodulfi regis adventu, in Italiam transmeant.

Artaldus archiepiscopus Wifredum quemdam monachum Tarwanensi ordinat ecclesiæ præsulem.

quelques Aquitains ; il le lui rendit. De là il revint en France, et envoya Godefroi vers Henri au delà du Rhin. Pendant que le roi était à Laon, dans la solennité même du saint jour de Pâques, il s'éleva entre les soldats du roi et ceux de l'évêque, une rixe dans laquelle, non-seulement des laïcs, mais aussi des clercs furent blessés ou tués. — Le roi tint ensuite un plaid à Soissons avec les grands du royaume. — Puis, après avoir conféré avec les envoyés d'Henri, il eut avec ce prince une entrevue, à laquelle assistait aussi Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane (1). Ils firent alliance entre eux, achevèrent de réconcilier Hugues et Héribert, et firent rendre à ce dernier une partie de ses possessions. Henri reçut à hommage Boson, et lui restitua une grande partie de ses terres.

Les Hongrois se répandent dans la Bourgogne, y mettent tout au pillage, à feu et à sang ; mais ces ravages ne durent pas : aux approches du roi Raoul, ils passent en Italie.

(1) *Littéralement :* roi du Jura.

Rodulfus rex Divionum castrum quem Boso comes ceperat ejusque complices retinebant, obsidet.

Lotharienses cum quibusdam comitibus e Saxonia, Heriberti scilicet amicis, quasi ad colloquium Hugonis cum multo exercitu veniunt. Sed quia Hugo castellum Sancti Quintini Heriberto renuit reddere, ipsam munitionem obsident, belloque pressam tutantium tandem redditione recipiunt atque subvertunt, parantesque Laudunum obsidere, mandatu Rodulfi regis in propria revertuntur.

Interea Boso, frater Rodulfi regis, in expeditione obsidionis castri Sancti Quintini moritur, et delatus ad Sanctum Remigium sepelitur.

Rodulfus rex gravi per totum autumnum decubat ægritudine.

Nortmanni qui pagum Bituricensem deprædabantur, a Biturigensibus et Turonensibus bello aggressi perimuntur.

Synodus septem episcoporum apud Sanctam Macram

L'archevêque Artaud ordonne évêque de Térouane un moine nommé Wilfrid.

Le roi Raoul assiége Dijon, que Boson avait pris, et que ses partisans défendaient.

Les Lorrains vinrent avec quelques comtes Saxons, amis d'Héribert, et une nombreuse armée, connue pour conférer avec Hugues; mais sur le refus que fit celui-ci de rendre Saint-Quentin à Héribert, ils assiégèrent cette place, la prirent en forçant la garnison à se rendre, et la détruisirent. Ils se disposaient à attaquer Laon ; mais sur les instances du roi Raoul, ils se retirèrent chez eux

Cependant Boson, frère du roi, était mort au siége de Saint-Quentin ; il fut porté à Reims et enterré à Saint-Remi.

Le roi fut retenu au lit tout l'automne par une grave maladie.

Les Normands, qui ravageaient les environs de Bourges, furent attaqués et défaits par les habitants du Berri et de la Touraine.

Un concile de sept évêques fut tenu à Fismes, dans l'église de

domno Artaldo archiepiscopo præsidente celebratur, in qua prædones et ecclesiasticarum rerum pervasores ad correctionem venire vocantur.

ANNO DCCCCXXXVI. Ingrannus, Laudunensis ecclesiæ episcopus obiit.

Sub iisdem fere diebus rex Rodulfus defungitur, sepeliturque Senonis ad Sanctam Columbam, cujus ecclesia factione quorumdam paulo ante fuerat incensa.

Brittones a transmarinis regionibus Alstani regis præsidio revertentes terram suam repetunt.

Hugo comes trans mare mittit pro accersendo ad apicem regni suscipiendum Ludovico, Karoli filio, quem rex Alstanus avunculus ipsius, accepto prius jurejurando a Francorum legatis, in Franciam cum quibusdam episcopis et aliis fidelibus suis dirigit : cui Hugo et cæteri Francorum proceres obviam profecti, mox navim ingresso in

Sainte-Macre, sous la présidence du seigneur Artaud : on y cita les pillards et les envahisseurs des biens ecclésiastiques à donner satisfaction.

(AN 936.) Mort d'Ingramne, évêque de Laon.

Presque dans le même temps, le roi Raoul mourut et fut enterré à Sens, dans l'église de Sainte-Colombe, qui avait été brûlée peu de temps auparavant par des séditieux.

Les Bretons reviennent d'outre-mer se rétablir dans leur pays, avec l'ordre du roi Adelstan.

Le comte Hugues envoya de l'autre côté de la mer chercher Louis (1), fils de Charles, pour lui donner la couronne. Le roi Adelstan, son oncle maternel, après avoir reçu les serments des ambassadeurs français, fit passer le jeune prince en France avec plusieurs évêques et quelques-uns de ses fidèles. Hugues et les grands du royaume allèrent au devant du nouveau roi ; et comme il débarquait à Boulogne, ils se soumirent à lui sur la plage même, ainsi qu'il

(1) Louis d'Outre-Mer.

ipsis littoreis arenis apud Bononiam sese committunt, ut erat utrimque depactum, indeque ab ipsis Laudunum deductus, ac regali benedictione ditatus ungitur atque coronatur a domno Artaldo archiepiscopo præsentibus regni principibus cum episcopis viginti et amplius.

Episcopatus Laudunensis datur Rodulfo ejusdem loci presbytero a civibus concorditer electo, quique a domno Artaldo episcopus consecratur.

Rex et Hugo in Burgundiam pergunt et urbem Lingonum quam Hugo frater regis Rodulfi ceperat, obsident, fugientibusque his qui eam custodire videbantur, sine bello recipiunt, acceptisque obsidibus ab episcopis Burgundiæ vel primatibus Parisius veniunt.

Heinrico rege sub iisdem diebus obeunte, contentio de regno inter filios ipsius agitatur. Rerum tandem summa natu majori nomine Ottoni obvenit.

était convenu. Conduit à Laon, ce prince y reçut la bénédiction et l'onction royales, et fut couronné par l'archevêque Artaud, en présence des seigneurs du royaume et de plus de vingt évêques.

L'évêché de Laon fut donné à Raoul, prêtre de cette ville, qui avait été élu par le suffrage unanime des habitants; il fut sacré par le seigneur Artaud.

Le roi et Hugues passent en Bourgogne, assiégent la ville de Langres, dont Hugues, frère du roi Raoul (1), s'était emparé; ceux qui devaient la défendre s'étant enfuis, la ville est prise sans combat; les deux princes reçoivent les ôtages des évêques et des grands de Bourgogne, et reviennent à Paris.

Le roi Henri étant mort sur ces entrefaites, ces fils se disputèrent ses états; enfin l'empire échut à l'aîné, nommé Othon.

(1) Hugues, fils de Richard et frère du roi Raoul, est aussi nommé *Hugues-le-Noir; le Blanc* est le surnom de Hugues, fils de Robert (V. ci-dessous, ann. 939 et 940.)

Luna quarta decima sanguineo colore obducta pridie nonas Septembris noctem minime videbatur illustrare.

Johanne papa, fratre Albrici defuncto, Leo quidam Dei servus Romæ papa constituitur.

Hugo, Italiæ rex, Romam nisus capere, afflicto suo exercitu fame et equorum interitu, pacta tandem pace cum Albrico dans ei filiam suam conjugem ab obsidione desistit; repertisque quibusdam fratris sui Bosonis contra se, ut fertur, insidiis, eumdem fratrem suum dolo capit atque in custodia mittit.

Sarraceni in Alamanniam prædatum pergunt, et revertentes multos Romam petentes interimunt.

Hugo, filius Rotberti, cum Hugone filio Richardi, dispertita inter se Burgundia, pacem facit.

Adelelmus Silvanectensium præsul obiit.

ANNO DCCCCXXXVII. Silvanectensium præsul ordinatur Bernuinus ex cœnobio Sancti Crispini.

La veille des nones de Septembre (1), la lune, dans son plein, parut de couleur de sang ; elle ne donnait aucune clarté la nuit.

Le pape Jean, frère d'Alberic, meurt ; un serviteur de Dieu, nommé Léon (2), est élu en sa place.

Hugues, roi d'Italie, veut s'emparer de Rome ; mais la disette qui épuise son armée, et la perte de ses chevaux l'obligent à lever le siége ; il fait la paix avec Alberic en lui donnant sa fille en mariage. Il découvre un complot tramé contre lui par son frère Boson ; il surprend celui-ci par ruse, et le met en prison.

Les Sarrasins vont piller en Allemagne ; à leur retour, ils massacrent un grand nombre de pélerins qui allaient à Rome.

Hugues, fils de Robert, fait la paix avec Hugues, fils de Richard, en partageant avec lui la Bourgogne.

Mort d'Adelelme, évêque de Senlis.

(1) Le trois.

(2) Léon VII.

Walberto quoque, Noviomagensium præsule, defuncto succedit Fransmarus monasterii Sancti Vedasti præpositus.

Ludovicus rex ab Hugonis principis se procuratione separans, matrem suam Lauduni recepit. Hugo cum Heriberto pacatur. Heribertus castellum quod dicitur Theodorici, Walone sibi aperiente, recipiens, ipsum Walonem, cum jam suus esset effectus, in vincula conjicit.

Cæli pars ardere visa, et Hungarorum persecutio ab eadem parte per Franciam insecuta est, qua villæ et agri depopulati, domus basilicæque conflagratæ, captivorum abducta multitudo. Nonnullas tamen ecclesias ignibus applicitis non valuere succendere. Ecclesiam Sanctæ Macræ, duabus etiam segetum metis, quæ parietibus pene ipsius adhærebant, exustis, accendere nequiverunt. In ecclesiam beati Basoli cum quidam Hungarorum ascendere super altare nitens aræ manum applicuisset, ipsa

(AN 937.) Bernuin, moine de Saint-Crépin, est ordonné évêque de Senlis.

Walbert, évêque de Noyon, meurt aussi ; il a pour successeur Transmar, prévôt de Saint-Vaast.

Le roi Louis se soustrait à la tutèle du prince Hugues, et reçoit sa mère à Laon. — Hugues fait la paix avec Héribert. — Celui-ci reprend Château-Thierry, dont Walon lui ouvre les portes, et malgré cet acte de soumission, il le fait jeter en prison.

Une partie du ciel parut en feu : ce fut de ce côté que tomba bientôt en France l'invasion des Hongrois ; les villages et les champs furent dévastés, les maisons et les églises brûlées, une multitude de personnes emmenées captives. Il y eut pourtant des églises qu'ils ne purent incendier, bien qu'ils y missent le feu. Ils avaient allumé près de l'église de Sainte-Macre (1) deux meules de grains qui touchaient presque aux murailles : l'église ne put être brûlée. Dans l'église de Saint-Basle (2), un Hongrois, voulant monter

(1) A Fismes.

(2) Auprès de Verzy.

manus ejus altaris adhæsit lapidibus, nec omnino quivit avelli, donec, cæteris Hungaris aræ saxum circa ipsam manum incidentibus, partem lapidis qui manui ejus inhæserat, in admirationem omnium perferre coactus est ethnicus. Quidam presbyter de Bovonis-Curte (sic enim villa vocatur ejus ecclesiæ), nomine Adalgarius, captus est ab eis, et abductus usque in pagum Biturigensem : qui cum esset in vinculis et compedibus ferreis, noctu visio cuidam concaptivo apparuit, jussumque est ut diceret eidem presbytero quatinus fugam caperet, ut se resolutum videret, pariterque cum visione catena ipsius reserata est. At ille mortem metuens quam barbarus ipsi sæpe minabatur si eum de fuga forte reprehendisset, catena sibi pedes revinciens, et seram quæ exilierat a compede requirens iterum munire sibi sera studuit vincula, non ausus evadere fuga. Nocte altera iterum visio præmemoratæ facta est captivæ, quæ presbyterum ad ineundam fugam roboraret, iterumque vincula ipsius resoluta sunt. Animatus

sur l'autel, y appuya la main ; mais cette main s'attacha aux pierres de l'autel, sans qu'il pût la retirer : il fallut que ses camarades sciassent la pierre autour de sa main ; et le payen fut obligé de porter ainsi partout ce fragment de pierre adhérent à sa main, à la grande admiration de tout le monde. — Un nommé Adalgaire, prêtre de Bouvancourt (c'est le nom d'un village de cette église), fut pris par les Hongrois, et emmené jusque dans le pays de Bourges. Comme il avait les fers aux pieds et aux mains, une de ses compagnes de captivité eut la nuit une vision : il lui fut ordonné de dire au prêtre de prendre la fuite, dès qu'il se verrait dégagé de ses liens ; et en même temps les chaines tombèrent. Mais lui, craignant la mort, dont les barbares l'avaient souvent menacé, si on venait à le reprendre, remit la chaîne à ses pieds, chercha le cadenas qui s'était détaché, et se mit à resserrer ses fers, n'osant s'échapper. La nuit suivante, la même captive eut une nouvelle vision, pour qu'elle encourageât le prêtre à s'évader ; et les liens se détachèrent encore. Enfin,

ad id tunc tandem presbyter fugam petiit, et in palude quadam diebus aliquibus latens, ubi præterisse barbaros comperit, patriam tum demum repetiit. Is nobis retulit quod viderit in hac captivitate quemdam Orbacensis cœnobii monachum nomine Hucbaldum, quem frequenter Ethnici trucidare voluerunt, nec carnem ejus incidere potuerunt. Deum ergo eum esse dicebant. Quidam, ut hic presbyter refert, nudum eum vidit in medio positum et sagittis undique appetitum, nec summotenus saltem cute præcisa vulneratum. Resiliebant enim ab ejus corpore, ut ab adamante, relisæ sagittæ, nec signum ictus ullum ejus apparebat in cute. Sed et gladio cum omni conatu eum nudum se vidisse percuti dicit, ac nihilominus caro ipsius intemerata permansit.

Brittones, ad sua loca post diutinam regressi peregrinationem, cum Nortmannis qui terram ipsorum contiguam sibi pervaserant, frequentibus dimicant præliis, superiores pluribus existentes et loca pervasa recipientes.

s'armant de courage, le prêtre s'enfuit, et se cacha plusieurs jours dans un marais. Dès qu'il sut que les barbares étaient partis, il regagna son pays. Lui-même nous a rapporté qu'il avait vu parmi les captifs un moine de l'abbaye d'Orbais, nommé Hucbald, que les payens avaient souvent voulu tuer sans pouvoir entamer sa chair; ils commençaient à dire que c'était un dieu. Une personne, dit le même prêtre, vit ce moine exposé nu en public, en butte à une grêle de flèches, sans qu'une seule pût lui faire une blessure : son corps, aussi dur que le diamant, repoussait les flèches émoussées ; et on ne voyait pas sur sa peau la marque d'un seul coup. Il dit l'avoir vu lui-même frappé à grands coups de sabre, sans que son corps fût endommagé.

Les Bretons, rentrés chez eux après une longue émigration, ont de fréquents combats avec les Normands, qui avaient envahi la partie limitrophe de leur pays ; ils sont plus d'une fois vainqueurs, et ils reprennent les terres usurpées.

Rodulfus Jurensis ac Cisalpinæ Galliæ rex obiit: cui filius parvus Conradus in regno succedit.

Abbo Suessorum præsul defungitur, et Wido, filius Fulconis Andegavensis, Sancti Martini Turonensis canonicus, ejus episcopatu potitur.

ANNO DCCCCXXXVIII rex Ludovicus quoddam castrum nomine Montiniacum quod quidam Serlus latrocinia exercens tenebat, vi cepit. Ipsum vero Serlum per deprecationem domni Artaldi archiepiscopi vita donavit et oppidum evertit.

Heribertum per deprecationem Hugonis ad pacem recepit.

Tusciacum super Mosam cum villis aliis ad ipsam pertinentibus, quas pater ipsius matri ejus dotis jure dederat, quasque Rotgarius comes tenebat, ipso reddente recepit, dum eas hostili manu repetiit. Inde revertens Corbenacum castellum quod pater ejus Sancto Remigio tradiderat, quodque pervaserat Heribertus, rex sibi a monachis

Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane et de la Gaule Cisalpine, meurt ; son fils Conrad, encore enfant, lui succède.

Abbon, évêque de Soissons, meurt aussi ; Gui, fils de Foulques d'Angers, chanoine de Saint-Martin de Tours, obtient son évêché.

(AN 938.) Le roi Louis s'empara d'une place nommée Montigny, occupée par un certain Serle, qui exerçait le brigandage. Il fit grâce de la vie à Serle, à la prière de l'archevêque Artaud ; mais il détruisit la place.

Il accorda la paix à Héribert, à la demande de Hugues.

Tousy sur la Meuse, avec plusieurs villages qui en dépendaient, avait été donné à la mère de Louis par le roi Charles ; le comte Roger, qui détenait le tout, le rendit, quand le roi vint le réclamer à main armée. — A son retour, il prit d'assaut Corbény, dont les moines lui avaient confié le patronage : son père l'avait donné au monastère de Saint-Remi, et Héribert s'en était emparé ; il fit

commissum per vim recepit, et homines Heriberti qui erant in eo comprehensos, rogante domno Artaldo archiepiscopo, abire permisit.

Hugo princeps, filius Rotberti, sororem Ottonis regis Transrenensis, filiam Henrici ducit uxorem.

Ludovicus rex maritima loca petens, castrum quoddam portumque supra mare quem dicunt Guisum, restaurare nisus est : dumque cum Arnulfo moratur, homines Heriberti quoddam castrum Remensis ecclesiæ quod vocant Causostem super Maternam fluvium ab Artaldo præsule constructum, prodente Witperto quodam, capiunt, et Ragebertum qui eidem castro præerat secum abducunt, villasque circumpositas crebris deprædantur infestationibus. Interea Ludovicus rex evocatus ab Artaldo archiepiscopo regreditur, ingressusque Laudunum arcem novam nuper ab Heriberto inibi ædificatam obsidet, multisque machinis suffosso eversoque muro, cum magno tandem capit labore. Inde ad colloquium proficiscitur Hugonis, fratris quondam

prisonniers tous les hommes d'Héribert qui étaient dans le château, puis il les relâcha à la demande d'Artaud.

Le prince Hugues, fils de Robert, épousa la fille d'Henri (1), sœur d'Othon, roi d'Outre-Rhin.

Le roi Louis, s'étant rendu sur les côtes, travailla à restaurer le château et le port de Vissant. — Pendant qu'il était avec Arnoul, les gens d'Héribert prirent, par la trahison d'un certain Wipert, un château, nommé Causoste, qu'Artaud avait fait construire sur la Marne; ils emmenèrent prisonnier Ragebert, qui commandait dans cette place, et ravagèrent les environs. Louis, rappelé par Artaud, revint, entra dans Laon, et assiégea la nouvelle citadelle, récemment construite par Héribert ; les murailles minées et battues en brèche à force de machines, s'écroulèrent, et la citadelle fut prise, non sans grandes difficultés. Il partit ensuite pour conférer avec Hugues, frère du feu roi Raoul, laissant à la garde de Laon Odon, fils

(1) Hedwige, mère de Hugues-Capet.

Rodulfi regis, Odone, filio Heriberti, qui se illi nuper commiserat, ad Lauduni tutelam relicto. Præmissus vero Hugo ad regem venit, et amicitiam ei sacramento promittit. Gislebertus cum Lothariensibus Hugoni et Heriberto venit in adjutorium contra regem Ludovicum, castrumque Petræpontem vi capiunt. Arnulfus comes et Heribertus inter regem Ludovicum et Hugonem dilationem accipiunt, pacem sacramento paciscentes usque ad finem Januarii mensis. Nec mora, Ludovicus rex, consilio Odoini et Gerardi qui dimiserant Rodulfum episcopum Laudunensem et transierant ad Hugonem, res vel thesauros Lauduni repertos diripit atque dispertit.

ANNO DCCCCXXXIX Ludovicus rex Hugoni, filio Richardi, proficiscitur obviam. Cum quo de Burgundia revertens, pergit contra Hugonem filium Roberti et Willelmum Nortmannorum principem : qui, quoniam villas nuper Arnulfi comitis quasdam prædis incendiisque vastaverat, excommunicatur ab episcopis qui erant cum rege simul cum

d'Héribert, qui s'était soumis à lui. Hugues vint au devant du roi et lui jura amitié. — Gislebert vint avec les Lorrains secourir Hugues (1) et Héribert contre le roi; et ils s'emparèrent de Pierrepont. Le comte Arnoul et Héribert ménagèrent une trève entre Louis et Hugues, et la paix fut conclue par serments pour jusqu'à la fin de Janvier. Aussitôt le roi, par le conseil d'Odouin et de Gérard, qui avaient abandonné Raoul, évêque de Laon, pour embrasser le parti de Hugues, surprit le trésor de la ville de Laon, et le partagea entre les siens.

(AN 939.) Le roi Louis vint au-devant de Hugues, fils de Richard, puis revenant avec lui de Bourgogne, il marcha contre Hugues, fils de Robert, et Guillaume, duc de Normandie. Ce dernier fut excommunié par les évêques qui suivaient le roi, pour avoir pillé et incendié quelques domaines du comte Arnoul; Héribert le fut aussi pour avoir envahi et gardé avec obstination des

(1) Hugues-le-Blanc.

Heriberto, qui oppida quædam villasque Sancti Remigii pervasas pertinaciter detinebat. Hugo datis obsidibus pacem paciscitur usque Kal. Jun.

Bernuinus, Virdunensis episcopus, obiit.

Lotharienses Ottonem suum regem deserunt et ad Ludovicum regem veniunt, qui eos recipere distulit ob amicitiam quæ inter eos, legatis ipsius Ottonis et Arnulfo comite mediante, depacta erat.

Castellum Herluini maritimum quod vocatur Monasteriolum, comes Arnulfus, tradente quodam proditore, cepit et uxorem ipsius Herluini trans mare cum filiis ad Alstanum regem mittit. Nec longum, collecta Nortmannorum non modica manu, Herluinus castrum pugnando recepit, et ex militibus Arnulfi quos intus invenit, nonnullos interemit, quosdam vero propter uxorem recipiendam reservavit.

Lotharienses iterum veniunt ad regem Ludovicum, et proceres ipsius regni, Gislebertus scilicet dux et Otto, Isaac

places et des terres de l'abbaye de Saint-Remi. Hugues donna des ôtages, et obtint la paix pour jusqu'aux calendes de Juin.

Mort de Bernuin, évêque de Verdun.

Les Lorrains, abandonnant le roi Othon, vinrent s'offrir à Louis; mais il refusa de recevoir leur hommage, à cause de l'alliance qui avait été conclue entre les deux rois par la médiation des ambassadeurs d'Othon et du comte Arnoul.

Ce dernier prit par trahison le château de Montreuil-sur-Mer, appartenant à Herluin; et il fit passer de l'autre côté du détroit la femme d'Herluin avec ses fils, qu'il confia au roi Adelstan. Peu de temps après, Herluin, ayant rassemblé une troupe considérable de Normands, reprit son château, saisit les soldats qu'Arnoul avait laissés dans la place, en fit mourir une partie, et réserva l'autre pour la rançon de sa femme.

Les Lorrains vinrent de nouveau s'offrir au roi Louis; les principaux chefs du pays, c'est-à-dire le duc Gislebert, les

atque Theodericus comites eidem se regi committunt. Episcopi vero, quoniam rex Otho eorum secum detinebat obsidatum, Ludovico regi se committere differunt. Otto rex Reno transmisso regnum Lothariense perlustrat, et incendiis prædisque plura loca devastat.

Anglorum classis ab Alstano rege suo in auxilium Ludovici regis transmissa, mari transito, loca quæque Morinorum mari deprædatur contigua, nulloque negotio propter quod venerant peracto, remenso mari, propria repetunt loca.

Otto rex colloquium habuit cum Hugone et Heriberto, Arnulfo, et Willelmo Nortmannorum principe, et acceptis ab eis pacti sacramentis trans Renum regreditur.

Rex interea Ludovicus Virdunensem pagum petit, ubi quidam regni Lothariensis episcopi sui efficiuntur : indeque in pagum proficiscitur Elisatium, locutusque cum Hugone Cisalpino et quibusdam ad se venientibus receptis Lothariensibus, nonnullis quoque Ottonis regis fidelibus trans Renum fugatis, Laudunum revertitur, et Rodulfum Lau-

comtes Othon, Isaac et Thierry, lui firent hommage. Les évêques refusèrent de suivre cet exemple, parce que leurs ôtages étaient entre les mains d'Othon. Celui-ci passa le Rhin et parcourut la Lorraine, désolant le pays par le pillage et l'incendie.

Une flotte anglaise, envoyée par le roi Adelstan au secours de Louis, traversa la mer, et vint ravager les côtes de la Morinie ; les Anglais repassèrent le détroit sans avoir rien fait de ce qui les avait amenés, et ils rentrèrent dans leurs foyers.

Le roi Othon eut une entrevue avec Hugues, Héribert, Arnoul et Guillaume, duc de Normandie ; ils firent un traité par serments, et Othon repassa le Rhin.

Louis passe dans le pays de Verdun, où quelques évêques de Lorraine se donnent à lui : de là il se rend en Alsace, confère avec Hugues de la Gaule Cisalpine, reçoit quelques Lorrains qui lui font hommage, et repousse au delà du Rhin plusieurs fidèles d'Othon ; il revient à Laon, chasse de la ville l'évêque Raoul accusé

dunensem episcopum proditione insimulatum castro ejicit, sed et homines ipsius rebus episcopii privat, et easdem res suis hominibus confert.

Gislebertus, dux Lothariensium, trans Renum profectus prædatum, Saxonibus se, dum revertitur, insequentibus, in Renum fertur desiluisse cum equo ibique vi enecatus undarum postea reperiri non potuit, ut fertur. Quidam tamen ferunt quod a piscatoribus sit repertus et humatus, atque propter spoliorum ipsius ornamenta celatus.

Ludovicus rex in regnum Lothariense regressus relictam Gisleberti Gerbergam ducit uxorem, Ottonis scilicet regis sororem.

Collecta diversorum hominum quæ Romam petebat, a Sarracenis pervasa et interempta est.

Brittones cum Nortmannis confligentes victoria potiuntur, et quoddam Nortmannorum castellum cepisse feruntur.

Quidam homines Arnulfi terram Herluini deprædantes, ab eodem Herluino perempti sunt.

de trahison, retire aux vassaux du prélat les fiefs de l'évêché, et les donne aux siens.

Gislebert, duc de Lorraine, était allé piller au delà du Rhin; poursuivi à son retour par les Saxons, il se jeta dans le Rhin à cheval, et périt emporté par les eaux. On dit qu'on ne put retrouver son corps; mais d'autres assurent qu'il fut trouvé et enterré par des pêcheurs qui tinrent ce fait caché, à cause de la richesse de ses dépouilles.

Le roi Louis, revenu en Lorraine, épousa Gerberge, veuve de Gislebert, et sœur du roi Othon.

Une troupe d'hommes de différents pays, qui se rendait à Rome, fut surprise et massacrée par les Sarrasins.

Les Bretons, en guerre avec les Normands, sont victorieux: on dit qu'ils ont pris un fort à leurs ennemis.

Des gens d'Arnoul, qui ravageaient les terres d'Herluin, sont exterminés par ce seigneur.

Otto rex in regnum Lothariense regrediens, pene cunctos ad se redire coegit Lotharienses.

Hugo Albus ad ejus proficiscitur cum Heriberto colloquium, et revertentes loca quædam fidelium Remensis ecclesiæ deprædantur incenduntque nonnulla.

ANNO DCCCCXL Berengarius Virdunensis episcopus consecratur ab Artaldo Remensi archiepiscopo.

Rex Ludovicus abiit obviam Willelmo principi Nortmannorum, qui venit ad eum in pago Ambianensi et se illi commisit. At ille dedit ei terram quam pater ejus Karolus Nortmannis concesserat, indeque contra Hugonem perrexit. Quo ad se venire detrectante, revertitur Laudunum.

Dedit autem rex Artaldo episcopo ac per eum ecclesiæ Remensi per præceptionis regiæ paginam Remensis urbis monetam jure perpetuo possidendam. Sed et omnem comitatum Remensem eidem contulit ecclesiæ. Artaldus episcopus Causostem munitionem obsidet, quam quinto tamen

Le roi Othon, rentré en Lorraine, force presque tous les habitants à revenir à lui.

Hugues-le-Blanc vient avec Héribert pour conférer avec ce prince ; à leur retour, ils pillent quelques possessions des fidèles de l'église de Reims et en brûlent plusieurs.

(**AN 940.**) Bérenger, évêque de Verdun, est sacré par l'archevêque Artaud.

Le roi Louis alla recevoir Guillaume, duc de Normandie, qui vint à lui jusque dans le pays d'Amiens et lui fit hommage. Le roi lui confirma la donation des terres que son père Charles avait cédées aux Normands.—Puis il se dirigea du côté de Hugues; mais celui-ci ayant refusé de venir trouver le roi, le prince revint à Laon.

Par une ordonnance royale, il accorda à l'archevêque Artaud, et conséquemment à l'église de Reims, le droit perpétuel de battre monnaie (1) dans la ville ; il donna aussi à la même église

(1) Sous Charlemagne et les rois ses successeurs, la monnaie battue à Reims était au coin du roi ; elle devint, sous Artaud, la monnaie de l'archevêque.

die, Ludovico rege illuc veniente, hi qui erant intus reddentes deserunt. Nec longum, subversa funditus ab his qui recepere, dissipatur. Missi Hugonis ad regem veniunt, et de pace cum eis rex inter Artaldum præsulem et Heribertum laborare studet. Deinde ad castrum quoddam quod Heriveus, nepos Herivei quondam archiepiscopi, super fluvium Maternam tenebat, unde et villas episcopii Remensis circumquaque positas deprædabatur, proficiscitur cum Artaldo episcopo. Nec mora, acceptis obsidibus, ab ipso Heriveo, revertitur Remis, pergensque in crastinum ad Sanctum Remigium, sese ipsius sancti committit intercessionibus, promittens vadibus libram argenti se daturum annis singulis. Monachis quoque ejusdem loci præceptum de eodem castello dedit immunitatis.

Hugo princeps, filius Rotberti, junctis sibi quibusdam episcopis tam Franciæ quam Burgundiæ, cum Heriberto comite et Willelmo Nortmannorum principe, Remensem

tout le comté de Reims. — Artaud assiégeait la forteresse de Causoste; au bout de cinq jours, comme le roi arrivait, ceux qui défendaient la place la rendirent et l'abandonnèrent; bientôt après, elle fut détruite et rasée par ceux qui l'avaient prise. Hugues envoya des députés au roi, et, de concert avec eux, ce prince chercha à rétablir la paix entre Artaud et Héribert. Puis il marcha avec Artaud contre un fort que possédait sur la Marne Hérivée, neveu du défunt archevêque du même nom, et d'où il ravageait dans les environs les domaines de l'église de Reims. Bientôt il reçut des ôtages d'Hérivée, et revint à Reims. Le lendemain il se rendit à Saint-Remi, où il se mit sous la protection du saint, promettant, avec caution, de donner tous les ans une livre d'argent. Il donna aux religieux de l'abbaye une charte d'immunité pour leur château.

Le prince Hugues, s'étant ligué avec quelques évêques de France et de Bourgogne, vint assiéger Reims avec le comte Héribert et Guillaume, duc de Normandie. Le sixième jour du siége, les troupes d'Artaud l'abandonnèrent et passèrent à

obsidet urbem. Sexta obsidionis die, deserente omni pene militari manu Artaldum episcopum et ad Heribertum transeunte, idem comes Heribertus ingreditur. Artaldus præsul ad Sanctum Remigium evocatione procerum et episcoporum profectus, persuasus est vel conterritus a principibus, episcopii se procuratione vel potestate abdicare : consessaque sibi abbatia Sancti Basoli et Alvennaco monasterio ad Sanctum Basolum commoraturus abscessit. Hugo et Heribertus locuti cum quibusdam Lothariensibus ad obsidionem Lauduni proficiscuntur cum Willelmo, relicto Remis Hugone diacono, Heriberti filio, jampridem ad episcopatum ipsius urbis evocato. Ludovicus rex post sex vel septem ebdomadas a Burgundia rediens, assumpto secum Artaldo archiepiscopo cum propinquis ipsius pariter cum eo comitantibus, quorum beneficia Heribertus comes abstulerat, in Remensem venit Campaniam, transitoque fluvio Axona, Laudunum contendit. Quo comperto, Hugo et Heribertus, relicta obsidione Lauduni, noctu ad munitionem Petræpontem deproperant, indeque Ottoni regi obviam

Héribert, qui entra dans la ville. Artaud, cité par les évêques et les seigneurs, vint à l'abbaye de Saint-Remi, et là il fut amené par persuasion, ou plutôt par crainte, à renoncer à l'administration temporelle et spirituelle de son évêché. On lui accorda l'abbaye de Saint-Basle et celle d'Avenay, et il se retira à Saint-Basle. — Hugues et Héribert, d'intelligence avec les Lorrains, partirent avec Guillaume pour assiéger Laon, laissant à Reims Hugues, fils d'Héribert, qui était diacre, et nommé depuis longtemps au siége de cette ville. — Le roi Louis revint de Bourgogne au bout de six ou sept semaines; il prit avec lui Artaud et plusieurs de ses parents qu'Héribert avait dépouillés de leurs bénéfices ; il vint dans la Champagne rémoise, passa l'Aisne, et marcha sur Laon. Hugues et Héribert levèrent le siége de Laon et gagnèrent pendant la nuit le fort de Pierrepont. Ils allèrent de là au devant du roi Othon, qu'ils conduisirent à Attigny, et là ils lui firent hommage avec le comte Roger. Le roi Louis, entré à Laon, pourvut à la subsistance

proficiscuntur : cui conjuncti, ad Atiniacum eum perducunt, ibique cum Rotgario comite ipsi Odoni sese committunt. Ludovicus rex ingressus Laudunum, victus suis providet necessaria, sicque cum Hugone Nigro et Willelmo Pictavensi Burgundiam repetit. Otto rex Heinrico fratri suo regnum Lothariense committit, tumque cum diversarum gentium quas secum abduxerat multitudine, post Ludovicum in Burgundiam proficiscitur, habens secum Conradum filium Rodulfi regis Jurensis, quem jamdudum dolo captum sibique adductum retinebat : castraque metatus super Sequanam, obsides ab Hugone Nigro accepit, cum juramento ne esset nocumento Hugoni vel Heriberto, qui se subdiderant eidem Oddoni. Quo facto revertitur ad sua.

Hugo, filius Heriberti, Remis a Widone Suessonico præside presbyter ordinatur.

Ludovicus rex Laudunum redit.

Ego denique disponens orationis gratia sepulchrum Sancti Martini visere, retentus sum ab Heriberto comite, clam me quibusdam accusantibus apud eum, quod sui

de la garnison, et regagna la Bourgogne avec Hugues-le-Noir et Guillaume de Poitiers. — Le roi Othon donna la Lorraine à son frère Henri, puis il poursuivit Louis dans la Bourgogne avec une armée de différentes nations, qu'il trainait à sa suite. — Il avait aussi avec lui Conrad, fils de Rodolphe roi de la Transjurane, qu'il avait surpris par ruse, et qu'il retenait prisonnier. Il campa sur les bords de la Seine, se fit donner des ôtages par Hugues-le-Noir, avec serment qu'il n'entreprendrait rien contre Hugues et Héribert, qui s'étaient soumis à lui ; ensuite il revint sur ses pas.

Hugues, fils d'Héribert, est ordonné prêtre à Reims par Gui, évêque de Soissons.

Le roi Louis revient à Laon.

Je me disposais à aller en pélerinage au tombeau de Saint-Martin, quand je fus arrêté par ordre du comte Héribert : quelques personnes m'avaient accusé d'entreprendre ce voyage dans

causa nocumenti vel filii sui vellem proficisci, fecitque me sub custodia detineri, ablatis a me rebus quas de episcopatu tenebam cum ecclesia quam regebam in Culmisciaco : sicque plenis quinque mensibus sum detentus.

Rex Ludovicus Petræpontem munitionem bello aggressus est, et obsides accipiens recessit ab ea. Deinde in regnum Lothariense cum Artaldo episcopo et aliis fidelibus suis profectus est. Otto quoque rex, Reno transito, adversus eum venit, sed ab eorum fidelibus inter eos induciæ determinatæ sunt.

Puella quædam virgo paupercula de villa quæ dicitur Lavenna, nomine Flothildis, visiones sanctorum manifeste vigilansque et in spiritu videre asseverat, ac quædam futura prædicebat. Quæ post sequentem annum in ipsa Natalis Domini nocte decessit. Hoc anno acies diversorum colorum in cœlo visæ sunt mense Decembri nocte Dominica.

Collecta Transmarinorum sed et Gallorum quæ Romam

des intentions hostiles contre lui ou contre son fils ; il me fit mettre en prison, et m'enleva ma cure de Cormicy, avec les bénéfices que je possédais dans le diocèse. Je demeurai cinq mois pleins prisonnier.

Le roi Louis attaqua Pierrepont ; mais il se retira après avoir reçu des ôtages. Il partit ensuite pour la Lorraine avec l'archevêque Artaud et plusieurs de ses fidèles. Le roi Othon passa le Rhin pour venir contre lui ; mais une trève fut conclue entre eux par la médiation des seigneurs des deux partis.

Une jeune fille pauvre, nommée Flotilde, du village de Lavanne, assura avoir vu clairement, étant éveillée, des apparitions de saints ; elle prédisait bien des évènements futurs (1). Elle mourut l'année suivante, la nuit même de Noël.— Cette année, dans le mois de Décembre, la nuit d'un dimanche, on vit dans le ciel des armées de différentes couleurs.

Une compagnie de gens d'outre-Mer, qui allaient à Rome,

(1) Les visions de Flotilde ont été publiées par Pithou, et recueillies par Du Chesne à la suite de la Chronique de Flodoard.

petebat, revertitur, occisis eorum nonnullis a Sarracenis, nec potuit Alpes transire propter Sarracenos, qui vicum monasterii Sancti Mauricii occupaverant.

ANNO DCCCCXLI Gerlandus, Senonensis archiepiscopus, urbe sua depellitur a Frotmundo, quem Hugo abbas eidem civitati præfecerat, culpato Gerlando quod Waloni faverit, homini Heriberti comitis , qui Frotmundum vel suos a præfata expulerat urbe.

Heribertus comes synodum convocavit ad determinandam controversiam inter filium ipsius et Hugonem et Artaldum archiepiscopum; sed, impediente Hugone atque satagente ne forte ad fidelitatem et auxilium Ludovici regis congregarentur, omisere conventum.

Rex Ludovicus Burgundiam petens, comperit Rotgarium comitem prope se forte metatum, quem aggressus comprehendit cum his qui cum eo erant super fluvium Maternam, secumque in Burgundiam duxit.

fut obligée de revenir sur ses pas, plusieurs d'entre eux ayant été tués par les Sarrasins, qui interceptaient les passages des Alpes, et occupaient le monastère de Saint-Maurice.

(AN 941.) Gerland, archevêque de Sens, fut chassé par Frotmond, que Hugues-l'Abbé (1) avait préposé au gouvernement de la ville. On accusait Gerland de favoriser Walon, vassal d'Héribert, qui avait expulsé de la même ville Frotmond ou les siens.

Héribert convoqua un concile pour terminer les contestations de son fils Hugues et de l'archevêque Artaud; mais Hugues [le Blanc] y mit obstacle, dans la crainte que l'objet de la réunion ne fût de prêter hommage et de porter secours au roi Louis: l'assemblée n'eut pas lieu alors.

Le roi, allant en Bourgogne, découvrit que le comte Roger était campé non loin de lui; il l'attaqua, le fit prisonnier avec tous ceux qui étaient avec lui sur la Marne, et l'emmena en Bourgogne.

(1) Ou *le Blanc*.

Hugo et Heribertus comites, episcopos convocant Remensis dioceseos : qui convenientes apud Suessionem in ecclesia Sanctorum Crispini et Crispiniani, tractant de statu Remensis episcopii, definiuntque conquerentibus clericis atque nobilibus laicis diu pastore sedem ipsam vacare, ut, quoniam Artaldus episcopus juraverat quod nunquam se de ipso episcopatu intromitteret, ad ipsius gubernationem reverti non deberet; Hugo vero, filius Heriberti comitis, qui prius ad ipsum episcopatum fuerat evocatus clero populoque petente, ordinaretur episcopus. Ibique me Hugo primum de exilio jussu suo evocat. Indeque Remos adeuntes episcopi eumdem præsulem electum consecrant apud Sanctum Remigium.

Rotgarius comes datis obsidibus dimittitur a rege Ludovico, Duagium castellum reddens Arnoldo.

Monasterium Sancti Theoderici divinis illustratur miraculis.

Les comtes Hugues et Héribert réunissent les évêques de la province de Reims (1). On s'assemble à Soissons, dans l'église de Saint-Crépin et Saint-Crépinien. On traite de l'état de l'église de Reims; sur les remontrances des clercs et des notables laïcs, qui se plaignent de la longue vacance du siége, on décide qu'Artaud, ayant juré de ne plus prétendre à l'évêché, ne doit plus en reprendre l'administration, et que Hugues, fils d'Héribert, autrefois élu pour ce siége, à la demande du clergé et du peuple, doit être ordonné évêque. C'est alors que Hugues me fait rappeler de mon exil. De Soissons les évêques se rendent à Reims, et sacrent le prélat élu dans l'église de Saint-Remi.

Le comte Roger donne des ôtages au roi Louis, qui le relâche, en lui faisant rendre Douai à Arnold.

Dieu glorifie le monastère de Saint-Thierry par des miracles.

La grande croix de l'église de Reims, qui était dorée et enrichie de pierreries, est dérobée.

(1) L'absence du roi dissipait toutes les inquiétudes.

Crux major ecclesiæ Remensis auro cooperta gemmisque pretiosis ornata, ab eadem furtim aufertur ecclesia.

Canonici Montis-Falconis oppressione Virdunensis episcopi prægravati, deserentes cœnobium suum, corpus sancti Balderici patroni sui deferunt Remis.

Ludovicus rex Burgundiam petens, Rotgarium comitem cum Hugone Nigro ac Gisleberto pacificavit : indeque Laudunum remeans Arnoldum cum Landrico fratre ipsius eodem castro proditionis insimulatos expulit, et Rotgario Laudunensem comitatum dedit. Compertoque quod Hugo Albus ab obsidendum Laudunum properaret, Burgundiæ partes cum Artaldo episcopo et Rotgario comite repetit. Quo circa Victuriacum castrum deversante, Hugo et Heribertus Laudunum obsident. Sumptis autem secum rex quos undecumque colligere potuit, in pagum Porcensem venit. Quo audito Hugo et Heribertus, scilicet quod rex eis appropinquaret, obsidione relicta properant contra, et

Les chanoines de Montfaucon, opprimés par l'évêque de Verdun, abandonnent leur maison, et transportent à Reims le corps de saint Balderic, leur patron.

Le roi Louis, dans son voyage de Bourgogne, réconcilia le comte Roger avec Hugues-le-Noir et Gislebert (1) ; à son retour il chassa de Laon Arnold et Landry, son frère, pour cause de trahison, et il donna à Roger le comté de Laon. Sachant que Hugues-le-Blanc venait assiéger cette ville, il se retira du côté de la Bourgogne (2) avec l'archevêque Artaud et le comte Roger. Pendant qu'il était auprès de Vitry, Hugues et Héribert assiégeaient Laon. Le roi prit avec lui tout ce qu'il put rassembler de troupes, et se jeta dans le Porcien. Hugues et Héribert, apprenant que le roi arrivait, laissèrent le siége pour

(1) M. Guizot accuse Flodoard d'avoir oublié que Gislebert était mort; mais lui-même oublie qu'il y avait un Gislebert, comte d'Avalon, etc., qui eut le duché de Bourgogne après Hugues-le-Noir.

(2) Pour y chercher des renforts.

insperatum regis invadentes exercitum nonnullos sternunt, reliquos in fugam vertunt. Rex ipse cum paucis eductus a suis, et eximere se bello coactus, vix evasit, Artaldo episcopo et comite Rotgario comitantibus secum, Artaldus episcopus perditis rebus quas ibi habuerat, ad Hugonem et Heribertum accessit, et datis sacramentis prout ab eo quæsierunt, redditisque sibi abbatiis Sancti Basoli et Avennaco cum villa Vindenissa, et pacta pace cum Hugone præsule, ad Sanctum Basolum illic habiturus devenit. Hugo et Heribertus obsidionem Lauduni relinquunt.

Ludovico regi filius nascitur, —

Et præmissi comites cum Willelmo locuti, mox Lauduni repetunt obsidionem, proditionem castri sibi fieri rati, nulloque quod arbitrati fuerant patrato negotio revertuntur in sua.

Ludovicus rex a Karolo Constantino in Vienna recipitur,

marcher à sa rencontre, et tombèrent sur son armée à l'improviste ; ils en tuèrent une grande partie, et mirent le reste en fuite. Le roi lui-même, dégagé par ses gens, avec une poignée d'hommes, et forcé de quitter le combat, ne s'échappa qu'avec peine, suivi de l'archevêque Artaud et du comte Roger. Artaud, ayant perdu tout ce qu'il avait avec lui, se rendit auprès de Hugues et d'Héribert, prêta les serments qu'on lui demanda, obtint de nouveau les abbayes de Saint-Basle et d'Avenay, avec le village de Venderesse ; et après avoir fait la paix avec Hugues, son compétiteur, il se retira à Saint-Basle pour s'y fixer. — Hugues et Héribert lèvent le siége de Laon.

Il nait un fils au roi Louis.

Les susdits comtes, ayant conféré avec Guillaume, reprennent le siége de Laon, dans l'espoir de prendre la ville par trahison ; mais, déçus dans leur attente, ils se retirent.

Le roi Louis est accueilli à Vienne par Charles Constantin ; les Aquitains viennent se soumettre à lui. — Hugues, Héribert,

et Aquitani ad eum veniunt, illumque suscipiunt. Hugo et Heribertus, Willelmus et Arnulfus simul loquuntur, et Heribertus inde ad Ottonem regem trans Renum proficiscitur.

ANNO DCCCCXLII Ludovicus rex, firmatis sibi Aquitanis, Laudunum revertitur, nec diu moratus, non obtenta pace, in Burgundiam revertitur.

Legatus Stephani papæ, nomine Damasus, episcopus Romæ ob hanc legationem peragendam ordinatus, in Franciam venit, afferens litteras Apostolicæ sedis ad principes regni cunctosque Franciæ vel Burgundiæ habitatores, ut recipiant regem suum Ludovicum; quod si neglexerint, et eum amplius hostili gladio persecuti fuerint, excommunicationis depromens interminationem. Pro qua re colloquentes episcopi Remensis dioceseos cum Heriberto comite, deprecati sunt eum ut intercederet apud Hugonem principem pro receptione regis.

Guillaume et Arnoul confèrent entre eux; puis Héribert se rend au delà du Rhin auprès du roi Othon (1).

(**AN 942.**) Le roi Louis revint à Laon après avoir reçu les serments des Aquitains. Il ne séjourna pas longtemps dans la ville: ne pouvant obtenir la paix, il retourna en Bourgogne.

Un légat du pape Etienne (2), nommé Damase, ordonné évêque à Rome pour remplir cette mission, vint en France avec des lettres du Saint-Siége (3) adressées aux princes du royaume et à tous les habitants de la France et de la Bourgogne, pour leur enjoindre de reconnaître le roi Louis, avec menace d'excommunication s'ils refusaient de le faire et continuaient de le poursuivre à main armée. A ce sujet les évêques de la province de Reims vinrent trouver le comte de Vermandois, et le prièrent d'intervenir auprès de Hugues afin qu'on reconnût le roi.

(1) Tandis que le roi sollicite des secours, ses ennemis se liguent et se fortifient.

(2) Etienne VIII.

(3) Le roi, se voyant en danger de perdre la couronne, avait demandé l'intervention du pape.

Proditores quidam Remis reperti et interfecti sunt : quidam rebus ecclesiæ privati, ab urbe depelluntur. Legati Remensis ecclesiæ Roma regressi pallium deferunt Hugoni episcopo ab Stephano papa transmissum : cum quibus pariter et legatio venit principibus regni ut Ludovicum regem recipiant, et sic legatos suos Romam dirigant : quod si usque ad Nativitatem Domini facere non procuraverint, excommunicandos tunc fore se noverint.

Domnus Odo abbas pro pace agenda inter Hugonem regem Italiæ et Albericum Romanum patricium apud eumdem regem laborabat. Idem vero rex Hugo Sarracenos de Fraxinido eorum munitione disperdere conabatur.

Rotgarius comes apud Willelmum Nortmannorum principem functus legatione pro Ludovico rege, ibidem defunctus est. Willelmus regem Ludovicum regaliter in Rodomo suscepit. Item Willelmus Pictavensis et Brittones cum suis principibus ad regem venerunt. Cum his ergo rex super

Des traîtres furent découverts à Reims, et punis de mort; quelques uns furent seulement dépouillés de leurs bénéfices, et chassés de la ville. — Les députés de l'église de Reims, revenant de Rome, rapportèrent le pallium à l'archevêque Hugues, de la part du pape Etienne. Avec eux était venue une nouvelle injonction aux princes du royaume de reconnaître le roi Louis, et d'en informer le pape par des envoyés; que s'ils n'avaient soin de le faire avant Noël, ils devaient se tenir pour excommuniés.

Le seigneur Odon (1), abbé, négociait auprès de Hugues, roi d'Italie, la paix entre ce prince et le patrice Alberic. Le même Hugues s'efforçait de chasser les Sarrasins du Frainet, leur refuge.

Le comte Roger, chargé par le roi Louis d'une mission auprès de Guillaume de Normandie, mourut chez ce prince. Celui-ci fit à Louis une réception royale à Rouen. Guillaume de Poitiers, puis les Bretons et leurs princes vinrent se soumettre au roi,

(1) Saint Odon, abbé de Cluny.

Isaram venit; Hugo vero et Heribertus cum Ottone duce Lothariensium, destructis pontibus et ablatis navibus, cum his quoque quos habere poterant ex altera parte fluminis consederunt, et agitata inter eos per internuncios controversia, tandem dantur induciæ a medio Septembri usque ad medium Novembris, et obsides accipiuntur utrimque : a rege quidem, filius Heriberti minor; qui etiam rex tam ipse quam Willelmus, sed et Hugo mittunt obsides Ottoni regi per Ottonem ducem.

Fames magna per totam Franciam et Burgundiam, mortalitas quoque maxima boum grassata est in tantum, ut valde pauca hujusmodi animalia in his remanserint terris.

Ludovicus rex Ottoni regi obviam proficiscitur, et amicabiliter se mutuo suscipientes, amicitiam suam mutuo firmant conditionibus ; multumque de pace inter regem Ludovicum et Hugonem laborans Otto, Hugonem tandem ad

et l'accompagnèrent jusque sur l'Oise; mais Hugues et Héribert, avec Othon (1), duc de Lorraine, avaient rompu les ponts, éloigné les bateaux, et s'étaient campés sur la rive opposée avec toutes les forces qu'ils avaient pu réunir. Après de longues contestations débattues par des commissaires, on convint enfin d'une trève qui devait durer depuis le milieu de septembre jusqu'au milieu de novembre : on se donna des ôtages de part et d'autre ; le roi eut le plus jeune des fils d'Héribert. Des ôtages furent aussi envoyés à Othon de la part du roi, de Guillaume et de Hugues, par l'entremise d'Othon, duc de Lorraine.

La France et la Bourgogne furent affligées d'une grande famine : la mortalité s'étendit sur les bœufs de telle sorte qu'il resta fort peu de ces animaux dans le pays.

Le roi Louis alla au-devant du roi Othon; les deux princes se reçurent amicalement, et réglèrent les conditions de leur alliance. Othon fit tous ses efforts pour rétablir la paix entre Louis et Hugues; il parvint enfin à ramener ce dernier au roi.

(1) Henri, frère du roi Othon, avait été dépouillé de ce duché.

eumdem regem convertit. Heribertus etiam pariter cum æquivoco filio suo ipsius regis Ludovici efficitur. Revertente rege Remensis dioceseos episcopi ad eum veniunt, et ipse quoque Rodulfum Laudunensem recepit, ac suum eidem restituit episcopium.

Domnus Odo venerabilis abbas, multorum restaurator monasteriorum, sanctæque regulæ reparator, Turonis obiit, et sepultus est apud Sanctum Julianum.

ANNO DCCCCXLIII Arnulfus comes Willelmum Nortmannorum principem ad colloquium evocatum dolo perimi fecit. Rex Ludovicus filio ipsius Willelmi, nato de concubina Brittanna, terram Nortmannorum dedit, et quidam principes ipsius se regi committunt, quidam vero Hugoni duci.

Heribertus comes obiit, quem sepelierunt apud Sanctum Quintinum filii sui. Et audientes Rodulfum filium Rodulfi

Héribert se soumit aussi, avec son fils de même nom que lui. Au retour du roi, les évêques de la province de Reims vinrent lui faire leur soumission ; il reçut encore celle de Raoul, évêque de Laon, et il lui rendit son évêché.

Le seigneur Odon, vénérable abbé, réformateur d'un grand nombre de monastères, restaurateur de la sainte règle, mourut à Tours, et fut inhumé à Saint-Julien.

(**AN 943.**) Le comte Arnoul fit assassiner par trahison Guillaume, duc de Normandie, qu'il avait attiré à une conférence. Le roi Louis donna la Normandie au fils (1) que ce même Guillaume avait eû d'une concubine bretonne. Quelques seigneurs Normands firent hommage au roi, quelques autres au prince Hugues.

Le comte Héribert mourut (2), et fut enterré par ses fils à

(1) C'était Richard, surnommé *Sans-Peur*, que Louis-d'Outre-mer enleva de Rouen, sous prétexte de soigner son éducation, mais avec le dessein de s'emparer de son héritage.

(2) La Chronique de saint Bertin et les mémoires de Vermandois disent qu'il fut pendu, par ordre du roi, sur le Mont-Fendu, dit depuis le Mont-Herbert.

de Gaugiaco quasi ad invadendam terram patris eorum advenisse, aggressi eumdem interemerunt. Quo audito, rex Ludovicus valde tristis efficitur.

Artaldus episcopus, relicto cœnobio Sancti Basoli, ad regem profectus est. At ille promittit ei se redditurum Remensem episcopatum. Quique, assumptis secum fratribus suis, et aliis qui abjecti fuerant ab episcopatu Remensi, Altmontem castrum occupat; cum quibus rex Ludovicus etiam Mosomum aggressus repellitur a fidelibus Hugonis episcopi, quibusdam suorum interemptis. Suburbanas tamen domos quasdam ipsius castri succendit, in quibus multum congestarum periit frugum.

Hugo, dux Francorum, crebras agit cum Nortmannis qui pagani advenerant, vel ad paganismum revertebantur, congressiones: a quibus peditum ipsius Christianorum multitudo interimitur. At ipse, nonnullis quoque Nortmannorum interfectis cæterisque actis in fugam, urbem

Saint-Quentin. — Ceux-ci, apprenant que Rodolphe, fils de Rodolphe de Gouy, venait pour envahir l'héritage de leur père, l'attaquèrent et le mirent à mort. Le roi Louis fut fort affligé de cette nouvelle.

L'archevêque Artaud, sorti de l'abbaye de Saint-Basle, vint trouver le roi, qui promit de lui rendre l'archevêché. Artaud, ayant pris avec lui ses frères et ceux qui avaient été chassés de l'évêché de Reims, s'empara du Château d'Omont. Le roi attaqua Mouzon avec eux, mais il fut repoussé par les fidèles de l'archevêque Hugues, et perdit une partie de ses soldats; cependant il brûla quelques maisons du faubourg, où de grandes provisions furent consumées.

Hugues, duc de France, avait de fréquentes collisions avec ceux des Normands qui étaient restés payens, ou qui étaient retournés au paganisme : ils avaient fait périr plusieurs des chrétiens qui étaient sous sa dépendance. Mais lui, à son tour, après avoir tué un certain nombre de Normands, et mis les autres en fuite, s'empara de la ville d'Evreux, avec l'aide des

Ebroicas, faventibus sibi qui tenebant illam Nortmannorum Christianis, obtinet. Ludovicus Rodomum repetens, Turnodum Nortmannorum qui, ad Idolatriam gentilemque ritum reversus, adhuc etiam filium Willelmi aliosque cogebat, regique insidiabatur simulque cum Setrico rege pagano, congressus cum eis interimit. Et Herluino Rodomum committens, revertitur ad Compendium, ubi eum expectabat Hugo dux cum nepotibus suis, Heriberti filiis, de quibus recipiendis frequens agitabatur intentio. Quorum rex primum tunc Hugonem episcopum, mediatoribus Ottone duce Lothariensium, et Adalberone præsule, Hugone quoque duce præcipue insistente, recepit, eo tenore ut abbatiæ quas reliquerat ad regem profectus, Artaldo episcopo restituerentur : aliud etiam episcopium ipsi provideretur : fratribus quoque et propinquis ejus honores quos ex episcopatu Remensi habuerant, redderentur. Postea cæteri quoque filii Heriberti comitis recipiuntur a rege.

Item Ludovicus rex Rodomo profectus Ebroicas ab

chrétiens de Normandie, qui la défendaient. — Turnod le Normand, qui était retourné à l'idolâtrie, et qui voulait contraindre le fils de Guillaume, aussi bien que les autres, à imiter son apostasie, tendait des embûches au roi, avec Sétricus, prince payen. Louis, qui se rendait à Rouen, attaqua ces traîtres, et tua Turnod. Il laissa Rouen à la garde d'Herluin, et revint à Compiègne, où l'attendait le prince Hugues, avec ses neveux les fils d'Héribert, dont il négociait la réception auprès du roi. L'archevêque Hugues fut le premier reçu, par la médiation d'Othon, duc de Lorraine, et de l'évêque Adalbéron, et par les instances réitérées du prince Hugues; ce fut à condition toutefois qu'on restituerait à Artaud les abbayes qu'il avait quittées pour suivre le roi, qu'on le pourvoirait d'un autre évêché, qu'on rendrait à ses frères et à ses parents les dignités qu'ils avaient eues dans le diocèse de Reims. Plus tard les autres fils d'Héribert furent aussi reçus.

Le roi Louis, venant de Rouen, reçut la ville d'Evreux des

Hugone duce recepit, et apud Parisium depressus infirmitate, pene tota decubuit ægrotus æstate.

Hugo præsul Amblidum cepit castrum atque combussit, quod Rotbertus et Rodulfus fratres Remis expulsi detinebant; unde et deprædationes per episcopium Remense faciebant.

Herluinus cum Arnulfo congressus victoriaque potitus, eum quoque qui Willelmum Nortmannorum principem interemerat, occidit, et amputatas manus ipsius Rodomum transmisit.

Item præfatus Hugo episcopus Altmontem munitionem obsidet, quam tenebat Dodo frater Artaldi episcopi, tandemque, accepto parvulo ipsius filio obside, discedit, rege quoque mandante.

Hugo dux filiam regis ex lavacro sancto suscepit, et rex ei ducatum Franciæ delegavit, omnemque Burgundiam ipsius ditioni subjecit. Idem vero Hugo Arnulfum cum rege pacificavit, cui rex infensus erat ob necem Willelmi.

mains du prince Hugues; il tomba malade à Paris, et garda le lit presque tout l'été.

L'archevêque Hugues prit et brûla le château d'Ambli, occupé par deux frères, Robert et Raoul, qu'il avait chassés de Reims, et qui de là exerçaient de grands ravages dans l'évêché.

Herluin attaqua Arnoul, le vainquit, tua le meurtrier de Guillaume de Normandie, et envoya à Rouen ses deux mains coupées.

L'archevêque Hugues assiégea le château d'Omont, qui était occupé par Dodon, frère d'Artaud; mais, sur les instances du roi, il se contenta de recevoir en ôtage le fils de Dodon encore enfant.

Le prince Hugues tint sur les fonts de baptême la fille du roi, et celui-ci lui donna le duché de France (1), et mit toute la Bourgogne en son pouvoir. — Le même Hugues réconcilia Arnoul avec le roi, qui était irrité contre lui à cause de l'assassinat de Guillaume.

(1) C'est-à-dire qu'il le lui confirma.

Otto rex quosdam fideles Ludovici qui sibi insidiabantur comprehendit, et in custodia misit. Unde inter ipsos reges exoritur scandalum.

ANNO DCCCCXLIV Ludovicus rex in Aquitaniam proficiscitur cum regina Gerberga, et locutus cum Ragimundo, Gothorum principe, cœterisque proceribus Aquitanorum revertitur in Franciam.

Castrum quoddam vocabulo Montiniacum in pago Suessionico situm, quod erat ex abbatia Sancti Crispini quam dudum receperat, reddentibus eam sibi filiis Heriberti, et Ragenoldo dederat, proditione quorumdam oppidanorum fideles regis ceperunt, occiso Andrea quodam qui illud tenebat ad fidelitatem filiorum Heriberti ; sed et proditore ab Andrea perempto.

Ambianensem quoque urbem quam tenebat Odo, filius Heriberti, favente Deroldo episcopo, et tradentibus ipsius episcopi fidelibus, domestici regis recipiunt. Ex quibus rebus ita gestis exoritur iterum discordia inter regem et filios Heriberti.

Le roi Othon fit prendre et mettre en prison quelques fidèles de Louis qui lui tendaient des embûches : de là une querelle entre les deux princes.

(AN 944.) Le roi Louis se rendit en Aquitaine avec la reine Gerberge ; il y eut une entrevue avec Raimond, prince des Goths, et les autres seigneurs Aquitains, puis il revint en France.

Par la trahison de quelques habitants, les fidèles du roi prirent dans le pays de Soissons une place, nommée Montigny, laquelle dépendait de l'abbaye de Saint-Crépin, que le roi avait jadis reçue du fils d'Héribert et donnée à Rainold (1). André, qui défendait cette place pour les fils d'Héribert, fut tué; mais auparavant celui-ci avait fait mourir le traître.

Avec l'aide de l'évêque Dérold, la ville d'Amiens, que possédait Odon, fils d'Héribert, fut livrée aux serviteurs du roi par les gens

(1) Rainold, comte de Roucy.

Otto, dux Lothariensium, vita decessit.

Hugo, dux Francorum, pactum firmat cum Nortmannis, datis utrimque et acceptis obsidibus, indeque profectionem parat cum filiis Heriberti obviam profecturus Ottoni regi in regnum Lotharii. Sed idem rex adventum suum differens, Herimannum quemdam ducem cum ingenti dirigit exercitu.

Ludovicus rex, pace facta inter Herluinum et Arnulfum, castrum Ambianensium eidem Herluino dedit.

Filii Heriberti quamdam munitionem Rodulfi cujusdam fidelis Ludovici regis, nomine Clastris, sitam in pago Veromandensi, proditione capiunt, et eodem Rodulfo clam evadente, thesauros ipsius invadunt atque diripiunt, municipiumque vacuum derelinquunt.— Hugo dux colloquium Herimanni petit, qui missus erat obsidere castella Ragenarii ac Rudolfi fratrum, Ludovici regis fidelium : qui resistendi Herimanno præsidium non habentes, veniam, datis muneribus multis ad Ottonem regem, deposcunt.

de l'évêché. Ces évènements ramenèrent la discorde entre le roi et les fils d'Héribert.

Othon, duc de Lorraine, meurt.

Hugues, duc de France, traite avec les Normands ; des ôtages sont donnés de part et d'autre. Il se disposait à partir pour aller en Lorraine au devant du roi Othon ; mais ce prince différa son voyage et envoya le duc Hériman avec une grande armée.

Le roi Louis réconcilie Herluin et Arnoul, et donne au premier le château d'Amiens.

Les fils d'Héribert prennent par trahison un fort nommé Clastres, dans le pays de Vermand, appartenant à Raoul, vassal de Louis : Raoul s'échappe secrètement ; ses trésors sont pillés par les assaillants, qui laissent la place vide. — Le prince Hugues demanda une entrevue à Hérimann, qui avait reçu la mission d'assiéger les châteaux des frères Regnier et Raoul, vassaux de Louis. Ceux-ci, n'ayant pas assez de forces pour résister à Hérimann, envoyèrent des présents au roi Othon et demandèrent grâce.

Is equidem palatium Aquis deveniens cum Lothariensibus colloquium habuit : ubi missi regis Ludovici, sed et Hugonis ducis legati ad eum venerunt. Qui legatos regis honorifice suscipiens, legatis adversabatur ducis, donec Manasses quidam missus Hugonis videns legatos Ludovici valde legationi suæ adversos existere, mandata sibi ab hoc rege data nuper ad ipsum Ottonem perferenda quæ prius aperire noluerat, in medium protulit, pandens exprobrationes non modicas quas sibi rex Ludovicus Ottoni regi perferre præceperat, quod scilicet perjurus esset Otto de juramentis quæ Ludovico juraverat, adjiciens et alia indecora nonnulla : quibus admodum permotus Otto, missos Ludovici, quia verbis Manasse contradicere non valebant, abjiciens, legatos Hugonis honorabiliter habuit, omnesque sibi fideles ab auxilio seu participatione Ludovici sese submovere præcepit.

In Transrenensibus Germaniæ regionibus quidam homo erat cui manus abscissa fuerat, et post annos quatuordecim, sicut asserunt qui eum noverunt, subito, dum

Othon vint au palais d'Aix, et y reçut les Lorrains. Les envoyés du roi Louis et ceux du prince Hugues y vinrent aussi : les premiers furent reçus honorablement, les autres assez mal. Mais Manassès, envoyé de Hugues, voyant les députés de Louis fort opposés aux intérêts de sa légation, montra publiquement une commission qui lui avait été donnée par ce prince pour Othon, commission qu'il n'avait pas voulu faire connaître jusque là; il divulgua les graves reproches que Louis l'avait chargé de faire à Othon, l'accusant d'infidélité aux serments qu'il lui avait faits, et ajouta beaucoup d'autres choses injurieuses. Othon, indigné, congédia les députés de Louis, qui ne pouvaient rien opposer aux allégations de Manassès ; puis il fit un accueil favorable aux envoyés de Hugues, et ordonna à ses sujets de refuser tout secours à Louis, et de renoncer à toute communication avec ce prince.

Dans la Germanie, au delà du Rhin, il y avait un homme, dont la main avait été coupée; quatorze ans après, selon le témoignage de ceux qui l'ont connu, cette main lui fut subitement rendue par-

noctu dormiret, ei ex integro restaurata est. In iisdem partibus per quosdam pagos ignei globi ferre videbantur in aere, quique nonnullas illic circum volantes incenderunt domos et villas; a quibusdam vero locis, crucibus oppositis cum benedictione Episcopali et aqua benedicta, repellebantur.

Regii milites episcopatum Remensem deprædantur, et filii Heriberti abbatiam Sancti Crispini, Ragenoldus quoque abbatiam Sancti Medardi; sicque alterutris debacchantur rapinis atque deprædationibus.

Tempestas nimia facta est in pago Parisiaco, et turbo vehementissimus quo parietes cujusdam domus antiquissimæ, qui validissimo constructi cemento in monte qui dicitur Martyrum diu perstiterant immoti, funditus sunt eversi. Feruntur autem dæmones tunc ibi sub equitum specie visi, qui ecclesiam quamdam quæ proxima stabat destruentes, ejus trabes parietibus memoratis incusserant, ac sic eos subruerunt. Vineas quoque montis ipsius evulserunt, et omnia sata vastaverunt.

faitement saine, pendant qu'il dormait. Dans la même province, on vit dans certains endroits des globes de feu emportés dans les airs; plusieurs en volant brûlèrent des maisons et des villages; on parvint à les repousser en quelques lieux, en leur opposant des croix, la bénédiction épiscopale ou de l'eau bénite.

Les troupes du roi pillent l'évêché de Reims; les fils d'Héribert l'abbaye de Saint-Crépin, et Rainold celle de Saint-Médard; tous se livrent les uns contre les autres à toutes sortes de dévastations.

Il y eut une furieuse tempête dans les environs de Paris; un violent ouragan renversa de fond en comble les murailles d'une maison fort ancienne, située à Montmartre, et dont la construction, faite en ciment très solide, était restée longtemps inébranlable. On dit qu'on a vu des démons, sous la forme de cavaliers, détruire une église voisine, saper avec les poutres de cette église les murs de la maison susdite, et les renverser. Ils avaient aussi arraché les vignes de la montagne et ravagé tontes les terres ensemencées.



Subsecuta mox Brittonum pernicies, qui, discordia inter se principum Berengarii et Alani divisi, a Nortmannis, cum quibus pactum inierant, pervasi et magna sunt cæde attriti. Civitas eorum, Dolus nomine, capta, et episcopus ejusdem confugientium in ecclesiam multitudinum stipatione oppressus et enecatus est. Reparatis denique Brittones viribus certamen ineunt, in quo superiores Nortmannis extitisse visi sunt. Tertia tandem congressione inita, magna ex utraque parte cecidit multitudo. Victoria vero potiti Nortmanni Brittones usque ad internecionem cædunt, et eos a terra ipsorum disperdunt : ipsique Nortmanni qui nuper a transmarinis venerant regionibus, eorum terram invadunt.

Ludovicus rex in terram Nortmannorum proficiscitur cum Arnulfo et Herluino et quibusdam episcopis Franciæ ac Burgundiæ. Arnulfus itaque præcedens regem, quosdam Nortmannorum, qui custodias observabant apud Areas fudit et regi transitum præparavit; sicque rex

Bientôt après arriva la ruine des Bretons : divisés par la querelle de leurs princes, Bérenger et Alain (1), ils avaient été attaqués et taillés en pièces par les Normands, avec lesquels ils avaient fait alliance ; une de leurs villes, nommée Dol, avait été prise, et l'évêque était mort étouffé par la multitude de ceux qui se réfugiaient dans l'église. Les Bretons, ayant réparé leurs forces, avaient repris l'offensive, et paraissaient avoir l'avantage. Dans une troisième bataille, il périt beaucoup de monde de part et d'autres ; mais enfin les Normands, devenus vainqueurs, exterminèrent presque tous les Bretons, et chassèrent les autres du pays, qui fut occupé par des Normands nouvellement arrivés d'outre-mer.

Le roi Louis partit pour la Normandie avec Arnoul, Herluin et plusieurs évêques de France et de Bourgogne. Arnoul, prenant les devants, repoussa un poste de Normands qui gardaient Arques, et prépara un passage au roi. Celui-ci, arrivé à Rouen, y fut accueilli

(1) Bérenger, comte de Rennes, et Alain, comte de Dol.

Rodomum perveniens, a Nortmannis in urbe suscipitur, quibusdam mare petentibus qui eum nolebant recipere, ceteris omnibus sibi subjugatis. Hugo dux cum suis et quibusdam Burgundiæ proceribus trans Sequanam faciens iter, Baiocas usque pervenit, et civitatem obsedit quam rex ei dederat, si eum ad subjiciendam sibi hanc Nortmannorum gentem adjuvaret. Receptus autem rex a Nortmannis mandat duci ut a præfatæ civitatis obsidione discedat. Quo discedente, rex in eam ingreditur. Unde et discordiæ fomes inter regem concitatur et ducem; sed et pro eo quod rex obsides ab Ebrocensibus qui Hugoni subditi erant, accepit, quos eidem duci reddere noluit.

ANNO DCCCCXLV, adhuc Ludovico rege apud Rodomum degente, Gerberga regina filium Lauduni peperit, qui Karolus ad catezizandum vocatus est. Reversus rex Laudunum et cum Arnulfo locutus, dispositis quibusdam rebus, Rodomum regreditur.

At Bernardus, Silvanectensis comes, et Tetbaldus cum

par les Normands : ceux qui ne voulaient pas le recevoir avaient passé la mer, et tous les autres s'étaient soumis. Le prince Hugues avait passé la Seine avec ses gens et quelques seigneurs de Bourgogne; il était venu jusqu'à Bayeux, et avait mis le siége devant cette ville, que le roi lui avait promise s'il l'aidait à soumettre la Normandie; mais après la soumission des Normands, le roi donna ordre au duc de lever le siége : le duc se retira et le roi entra dans la ville. Ce fut une source de discorde entre le roi et le duc : celui-ci avait de plus sur le cœur que le roi refusait de lui rendre des ôtages reçus de la ville d'Evreux, bien qu'elle fût sous sa dépendance.

(**AN 945**). Pendant que le roi Louis était à Rouen, la reine Gerberge accoucha à Laon d'un fils, qui reçut au baptême le nom de Charles. — Le roi, revenu à Laon, s'entendit avec Arnoùl, fit quelques dispositions et retourna à Rouen.

Bernard, comte de Senlis, Thibaud (1) et Héribert vinrent pendant

(1) Tetbaud, ou Thibaut-le-Tricheur, comte de Chartres, de Blois, etc.

Heriberto castellum regis Montiniacum Paschæ diebus aggressi capiunt, incendunt ac diruunt. Idem quoque Bernardus venatores et canes regis invadens, equos eorum vel quæque sibi visa sunt, aufert. Compendium etiam, regalis sedis oppidum, pervadit cum quibusdam villis eidem sedi subjectis.

Rex Ludovicus collecto secum Nortmannorum exercitu, Veromandensem pagum deprædatur, assumptoque cum illis Herluino cum parte militum Arnulfi, sed et Artaldo episcopo cum his qui dudum Remis ejecti fuerant, comitibus quoque Bernardo et Teoderico nepote ipsius, Remorum obsidet urbem. Vastantur circumquaque segetes, villæque diripiuntur, et partim exuruntur : nec non ecclesiæ plures effringuntur. Quoties pugnatum ad portas vel circa murum, vulnerati ex utraque parte non pauci, quidam etiam interempti sunt. Hugo denique dux præliatus cum Nortmannis qui fines suos ingressi fuerant, eos non modica clade fudit, et a terminis suis ejecit. Post hæc Remis ad regem mittit, dans obsides ut Ragenoldus ex parte regis

les fêtes de Pâques assiéger le château de Montigny, qui était au roi; ils le prirent, le brûlèrent et le détruisirent. Ce même Bernard attaqua les chasseurs et la meute du roi, enleva les chevaux et tout ce qui fut à sa convenance. Il envahit aussi Compiègne, résidence royale, avec quelques domaines qui en dépendaient.

Le roi Louis, ayant rassemblé une armée de Normands, vint ravager le pays de Vermand. Puis, accompagné d'Herluin avec une partie des troupes d'Arnoul, de l'archevêque Artaud avec ceux qui avaient été expulsés de Reims, du comte Bernard et du comte Thierry, son neveu, il vint assiéger la ville de Reims. Dans les environs, les moissons furent ravagées, les villages pillés ou brûlés, plusieurs églises démolies. Chaque fois qu'on se battait aux portes ou à la muraille, il y eut de part et d'autres beaucoup de blessés, et même des morts. — Le prince Hugues, aux prises avec les Normands qui avaient envahi ses frontières, les battait et les chassait de son territoire. Enfin, il envoya à Reims demander au roi,

ad colloquium sibi occurrat. Quo abeunte, tractat cum eo, uti rex obsides ab Hugone episcopo accipiat, et ab obsidione Remensi discedat, quatenus idem præsul denominato placito ad reddendam rationem de omnibus quæ rex ab eo quæsierat, accedat. Quibus hoc sibi tenore datis, rex ab obsidione recedit post quintum decimum quo civitas obsessa fuerat, diem. Igitur circa missam Sancti Johannis, Hugo dux placitum cum rege per sequestres habuit, in quo nihil certum de pace inter ipsos componenda gestum, nisi tantum quod inducias ad invicem sibi dederunt usque ad medium mensem Augustum. His ita gestis rex Ludovicus, assumpto Herluino et quibusdam domesticis suis secum, Rodomum petit.

Domnus Theotilo, venerandus urbis Turonicæ præsul, obiit, qui, dum de pace inter regem et principes componenda certaret, hisque studiis occupatus a Lauduno rediret, ægritudine corporis in ipso deprimitur itinere : cumque ultimum jam exhalaret spiritum, apparuit signum quoddam luminis per aera discurrens, cubitum longitu-

moyennant ôtages, que Rainold vînt de sa part conférer avec lui. Rainold partit, et il fut convenu entre eux que le roi recevrait des ôtages de l'archevêque Hugues, et lèverait le siége de Reims, à condition que le prélat viendrait à une assemblée désignée, pour y rendre raison de tout ce que le roi lui demandait. Ces conditions étant acceptées, le roi leva le siége quinze jours après l'avoir commencé. Vers la fête de saint Jean, le prince Hugues eut par intermédiaire une conférence avec le roi; rien n'y fut définitivement arrêté, touchant la paix; mais on s'accorda réciproquement une trêve pour jusqu'au milieu d'août. Après cela, le roi Louis, accompagné d'Herluin et de quelques gens de sa maison, se rendit à Rouen.

Le seigneur Theudole, vénérable archevêque de la ville de Tours, mourut : il cherchait à rétablir la paix entre le roi et le prince; il revenait de Laon, tout occupé de ces soins, quand la maladie le surprit en route. Comme il rendait le dernier soupir, on vit briller dans les airs un trait de lumière de la longueur d'une coudée;

dinis habere visum, cujus lumine ad depellendas noctis tenebras sufficienter perfuncti sunt qui funus ejus deducebant, talique potiti solamine, per millia fere, ceu fertur, ducenta, Turonicam usque corpus ejus perferunt urbem : quodque, in monasterio Sancti Juliani quod idem vir sanctus summa instituerat religione, juxta sepulchrum domni Odonis reverenter humatur, et exinde ipsum templum divinis illustrari miraculis declaratur.

Dum rex Ludovicus moraretur Rodomi, Haigroldus Nortmannus qui Baiocis præerat, mandat ei quod ad eum venturus esset condicto tempore vel loco, si rex ad illum locum accederet. Veniente denique rege cum paucis ad locum denominatum, Haigroldus cum multitudine Nortmannorum armatus advenit, invadensque socios regis, pene cunctos interimit. Rex solus fugam iniit prosequente se Nortmanno quodam sibi fideli, cum quo Rodomum

cette lumière suffit pour chasser les ténèbres de la nuit, et pour éclairer ceux qui accompagnaient ses restes : consolés par ce prodige, ils portèrent son corps l'espace, dit-on, d'environ deux cents milles, jusqu'à la ville de Tours, où il fut inhumé auprès du seigneur Odon, dans le monastère de Saint-Julien, que la piété de ce prélat avait fondé. Depuis ce temps, on dit que l'église est glorifiée par d'éclatants miracles.

Tandis que le roi Louis était à Rouen, le normand Haigrold, qui commandait à Bayeux (1), lui fit dire qu'il viendrait à lui dans un temps et un lieu convenus, si lui aussi acceptait ce rendez-vous; le roi se rendit au lieu indiqué avec une faible suite, Haigrold y arriva en armes avec une multitude de Normands; il se jeta sur ceux qui accompagnaient le roi, et les tua presque tous. Le roi s'échappa presque seul, suivi d'un normand qui lui était fidèle; il arriva avec lui à Rouen; mais il y fut arrêté par d'autres normands qu'il croyait de son parti, et il fut mis en prison.

(1) Dudon (*Histoire des premiers Ducs de Normandie*) fait arriver Haigrold du Nord.

veniens, comprehensus est ab aliis Nortmannis, quos sibi fideles esse putabat, et sub custodia detentus.

Hugo quoque rex Italiæ regno depulsus a suis, et filius ipsius in regnum susceptus est.

Hugo præsul Altmontem castrum obsidens, post septem fermeo bsidionis ebdomadas recipit, reddente illud Dodone, tali sub tenore, ut filium ipsius et filium fratris sui suscipiens, idem episcopus concederet eis terram patrum suorum.

Hugone duce de regis ereptione laborante, Nortmanni filios ipsius regis dari sibi obsides quærunt, nec aliter regem se demissuros asserunt. Mittitur igitur ad reginam pro pueris. Illa minorem mittens, majorem fatetur se non esse missuram. Datur igitur minor, et, ut rex dimittatur, Wido Suessorum episcopus sese obsidem tradit. Dimissus itaque rex a Nortmannis suscipitur ab Hugone principe; quique committens eum Tetbaldo

Hugues, roi d'Italie, est détrôné par ses sujets, et son fils (1) est couronné à sa place.

L'archevêque Hugues assiégeait le château d'Omont; la place lui fut rendue par Dodon, après sept semaines de siége, à condition que l'archevêque prendrait sous sa protection son fils et son neveu, et leur rendrait l'héritage paternel.

Le prince Hugues travaillait à retirer le roi des mains des Normands; ceux-ci demandaient pour ôtages les deux fils du roi, ajoutant qu'ils ne le rendraient qu'à cette condition. On envoie demander les enfants à la reine; cette princesse accorde le plus jeune et déclare qu'elle ne se séparera pas de l'aîné. On donne donc le plus jeune, et Gui, évêque de Soissons, s'offre en ôtage, pour obtenir la liberté du roi. Ce prince est rendu par les Normands, et remis à Hugues, qui le donne en garde à Thibaud (2), son vassal, et

(1) Lothaire.

(2) Thibaud, comte de Chartres, de Blois.

cuidam suorum proficiscitur Ottoni regi obviam. Qui rex nolens loqui cum eo, mittit ad eum Conradum, ducem Lothariensium, cum quo locutus Hugo, infensus Ottoni regi revertitur.

Richario, Tungrensium præsule, defuncto, idem episcopium rex Otto Hugoni, abbati monasterii Sancti Maximini, nolenti atque refugienti dedit, eumque ordinari fecit episcopum, et ita remeat trans Renum.

In pago Parisiacensi, necnon etiam per divisos circumquaque pagos, hominum diversa membra ignis plaga pervaduntur, quæque sensim exusta consumebantur, donec mors tandem finiret supplicia. Quorum quidam, nonnulla sanctorum loca petentes, evasere tormenta : plures tamen Parisius in ecclesia Sanctæ Dei Genitricis Mariæ sanati sunt, adeo ut quotquot illo pervenire potuerint, asserantur ab hac peste salvati : quos Hugo quoque dux stipendiis aluit quotidianis. Horum dum quidam vellent

va à la rencontre du roi Othon. Celui-ci refuse de le voir, et lui envoie Conrad, duc de Lorraine; Hugues confère avec ce dernier, et revient irrité contre Othon.

Après la mort de Richaire, évêque de Tongres, le roi Othon donne l'évêché à Hugues, abbé de Saint-Maximin, malgré ses refus et sa résistance, et le fait sacrer évêque ; puis il retourne au delà du Rhin.

Dans le Parisis et les pays environnants, plusieurs personnes eurent les membres atteints d'une sorte de plaie brûlante (1), qui les consumait peu à peu, jusqu'à ce que la mort finît leur supplice. Plusieurs échappèrent à ces tourments en visitant quelques saints lieux. La plupart furent guéris dans l'église de Notre-Dame-de-Paris ; et l'on assure que tous ceux qui purent y parvenir furent délivrés de cette maladie. Le prince Hugues pourvoyait à leur nourriture par des aumônes quotidiennes. Quelques-

(1) Le mal des *Ardents*, ou le *Feu sacré*, qui sévit encore en 1130.

ad propria redire, extincto refervescunt incendio, regressique ad ecclesiam liberantur.

ANNO DCCCCXLVI quidam motus inter filios Heriberti agitantur pro hereditatum distributione suarum, qui tamen, Hugone principe avunculo ipsorum mediante, pacantur, divisis sibi, prout eis competens visum est, rebus.

Hugo, rex Italiæ, a suis in regnum recipitur.

Edmundus, Anglorum rex, legatos ad Hugonem principem pro restitutione Ludovici regis dirigit, et idem princeps proinde conventus publicos cum nepotibus suis aliisque regni primatibus agit.

Marinus papa decessit, cui successit Agapitus; et pax inter Albericum patricium et Hugonem regem Italiæ depaciscitur.

Hugo, dux Francorum, accito secum Hugone Nigro, filio Richardi, ceterisque regni primatibus, Ludovicum

uns, en retournant chez eux, furent atteints de nouveau par le mal, ils furent guéris en revenant à l'église.

(AN 946.) Il y eut quelques discussions entre les fils d'Héribert pour le partage de la succession; ils se réconcilièrent par la médiation du prince Hugues, leur oncle, et se partagèrent leurs biens à l'amiable.

Hugues, roi d'Italie, est rétabli par ses sujets.

Edmond, roi d'Angleterre, envoie des ambassadeurs au prince Hugues, pour l'engager à relâcher le roi Louis; Hugues tient à ce sujet plusieurs conférences avec ses neveux et les autres seigneurs du royaume.

Le pape Marin meurt, Agaget lui succède (1); et la paix se conclut entre le patrice Albéric et Hugues, roi d'Italie.

Hugues, duc de France, ayant réuni Hugues-le-Noir, fils de Richard, et les grands du royaume, rétablit sur le trône le roi Louis,

(1) Agapet II.

regem, qui fere per annum sub custodia detinebatur apud Tetbaldum comitem, in regnum restituit, recepto Lauduno castro, quod regina Gerberga tenebat, et eidem Tetbaldo commisso. Qui dux Hugo renovans regi Ludovico regium honorem vel nomen, ei sese cum ceteris regni committit primoribus.

Edmundus rex transmarinus defungitur. Uxor quoque regis Ottonis, soror ipsius Edmundi, decessit.

Regina Gerberga nuper ad Ottonem regem fratrem suum legationem direxerat, auxilium deposcens ab eo. Qui maximum colligens ex omnibus regnis suis exercitum venit in Franciam, Conradum quoque secum habens Cisalpinæ Galliæ regem. Quibus rex Ludovicus obviam profectus, satis amicabiliter et honorifice suscipitur ab eis, sicque pariter Laudunum venientes, considerataque castri firmitate deverterunt ab eo, Remensem aggredientes urbem, quam cingentes obsidione, ingenti vallarunt exercitu. Videns autem Hugo præsul obsidionem se tolerare non posse, neque tantæ resistere multitudini, locutus est cum

qui était depuis près d'un an sous la garde de Thibaud. Il reçut en échange le château de Laon, que tenait la reine Gerberge, et il le confia à ce même Thibaud. En rendant à Louis la dignité, ou au moins le nom de roi, Hugues lui fit hommage avec les autres princes du royaume.

Edmond, roi d'Angleterre, meurt, ainsi que sa sœur (1), épouse du roi Othon.

La reine Gerberge avait envoyé, quelque temps auparavant, une députation à Othon, son frère, pour lui demander du secours; celui-ci rassembla une nombreuse armée dans tous ses états, et vint en France, accompagné de Conrad, roi de la Gaule Cisalpine. Louis alla au devant d'eux, et fut accueilli d'une manière à la fois amicale et honorable. Ils vinrent ensemble jusqu'à Laon; mais, considérant la force de cette place, ils se retirèrent pour aller assiéger Reims, qu'ils bloquèrent et investirent de toutes parts.

(1) Elle se nommait *Edith*.

quibusdam principibus qui videbantur sibi esse amici, videlicet cum Arnulfo, qui ejus sororem, et Uddone, qui amitam ipsius habebat uxorem, sed et cum Herimanno Uddonis fratre; quæsivit ab eis quid sibi foret agendum. Qui tale consilium dederunt ei, ut egrederetur cum suis et relinqueret urbem, quia id dispositum a regibus erat ut omnimodis expelleretur, neque intervenire possent apud reges pro ipso quin eruerentur ei oculi, si urbem vi capi contigisset. Quo consilio percepto ac suis intimato, post tertiam obsidionis diem, cum pene cunctis qui secum tunc aderant militibus egressus est. Sicque reges cum episcopis et principibus ingredientes urbem, domnum Artaldum præsulem, qui dudum fuerat ejectus, iterum intronizari fecerunt. Quem Rotbertus Treverensis archiepiscopus et Fredericus Magonciacensis accipientes utraque manu eidem sedi restituerunt. Deinde relinquentes Gerbergam reginam Remis, ipsi reges cum exercitibus suis terram Hugonis aggrediuntur, et urbem Silvanectensem obsidentes, ut viderunt munitissimam, nec eam valentes

L'archevêque Hugues, voyant qu'il ne pouvait soutenir le siége ni résister à une telle multitude, prit conseil de quelques seigneurs qui lui paraissaient dévoués, c'est-à-dire Arnoul, qui avait épousé sa sœur ; Gui, qui avait épousé sa tante, et Hérimon, frère de Gui ; il leur demanda ce qu'il avait à faire. Ceux-ci lui conseillèrent de sortir avec ses gens, et de quitter la ville, parce que le projet des rois était de l'expulser de toute manière ; et leur intervention auprès de ces princes ne pourrait empêcher qu'on ne lui crevât les yeux, si la ville était prise d'assaut. D'après cet avis, qu'il communiqua aux siens, Hugues sortit le troisième jour du siége, avec presque tous ses soldats. Les rois entrèrent dans la ville avec les évêques et les seigneurs, et réinstallèrent Artaud, qui avait été si longtemps dépossédé. Robert, archevêque de Trèves, et Frédéric, archevêque de Mayence, le prenant chacun par une main, le replacèrent sur le siége épiscopal. — Les rois, laissant à Reims la reine Gerberge, envahirent les terres de Hugues avec leurs armées, et assiégèrent Senlis ; mais, voyant cette ville trop bien fortifiée

expugnare, cæsis quibusdam suorum, dimiserunt : sicque trans Sequanam contendentes, loca quæque præter civitates gravibus atterunt prædationibus, terramque Nortmannorum peragrantes, loca plura devastant ; indeque remeantes regrediuntur in sua.

Deroldus, Ambianensium præsul, vita decedit.

ANNO DCCCCXLVII Hugo princeps, moto exercitu, in Arnulfi terram proficitur, obsidetque quasdam munitiones ipsius, nulloque patrato prout speravit negotio, revertitur in sua.

Rex quoque Ludovicus cum quibusdam Lothariensibus Mosomum, quod Hugo præsul Remis ejectus retinebat, obsedit : sed nec ipse quippiam pro votis efficiens, recedentibus tandem post mensem Lothariensibus, ipse Remos regreditur.

Bovo, Catalaunensis episcopus, obiit : eliguntque sibi Catalaunenses quemdam nobilem adolescentem clericum, nomine Gibuinum.

pour qu'ils pussent la prendre, ils l'abandonnèrent, après avoir perdu quelques soldats. Ils passèrent la Seine, commirent de grands dégâts dans tout le pays à l'exception des villes ; ils parcoururent la Normandie, portant avec eux le ravage ; enfin ils revinrent sur leurs pas et rentrèrent chez eux.

Mort de Dérold, évêque d'Amiens.

(AN 947.) Le prince Hugues, ayant levé une armée, marche sur les terres d'Arnoul, assiége quelques-unes de ses places : puis il revient chez lui, sans avoir rien fait de ce qu'il désirait.

Le roi Louis assiégeait, avec quelques Lorrains, la ville de Mouzon, que retenait Hugues, l'archevêque chassé de Reims ; mais, comme le succès ne répondit pas à ses désirs, et que les Lorrains le quittèrent au bout d'un mois, il revint à Reims.

Bovon, évêque de Châlons, mourut, et les habitants firent choix d'un jeune clerc de noble naissance, nommé Gibuin.

Ludovicus rex Aquis Pascha cum Ottone rege celebrat, et regiis honoratur ab eo muneribus.

Hugo princeps a quibusdam præsumptiose persuasus, Remensem cum Hugone præsule, quasi mox capturus, aggreditur urbem, frustratoque voto resistentibus fidelibus regis et Artaldi archiepiscopi, octavo postquam advenerant die, illusi recedunt.

Hugo præsul, adnitente avunculo suo Hugone, ordinat Ambianis episcopum Tetbaldum quemdam, ecclesiæ Suessionicæ clericum.

Ludovicus rex, expetente Arnulfo comite, Atrabatem proficiscitur cum Artaldo episcopo : indeque cum Arnulfo ad obsidendum Monasteriolum, castrum Rotgarii, filii Herluini, progrediuntur, postque laborem inefficacem pluriumque mortes suorum, spe privati regrediuntur ad propria.

Tempestas magna Remis effusa est per unius omne noctis spatium cum coruscationibus continuis et terræ

Le roi Louis célébra la fête de Pâques à Aix avec le roi Othon, et reçut de lui de riches présents.

Le prince Hugues, poussé par des conseils téméraires, vint attaquer la ville de Reims avec l'évêque Hugues, croyant la prendre sans difficulté ; mais ils furent déçus dans leur attente : les gens du roi et ceux de l'archevêque Artaud opposèrent une telle résistance, que le huitième jour les assaillants se retirèrent confus.

Hugues le prélat, à l'instigation de son oncle, ordonna évêque à Amiens un nommé Thibaud, clerc de l'église de Soissons.

Sur la demande du comte Arnoul, le roi se rendit à Arras avec l'archevêque Artaud ; de là il alla avec Arnoul assiéger Montreuil, château de Roger, fils d'Herluin ; mais après de vains efforts et des pertes considérables, ils revinrent chez eux sans espoir.

Il y eut à Reims, pendant toute une nuit, une grande tempête, avec des éclairs continuels et un tremblement de terre, tellement

motu, adeo ut putei replerentur, et domus nonnullæ subverterentur.

Conventus placiti regum Ludovici et Ottonis super Charam fluvium, intrante mense Augusto, celebratur; Hugone principe circa Mosomum et Duodeciacum castra metató, ubi res litis inter Artaldum et Hugonem Remensis ecclesiæ præsules ab episcopis auditur. Et quia synodus tunc convocata non fuerat, altercatio determinari non potuit. Synodus autem circa medium mensis Novembris habenda denunciatur. Interim vero sedes Remensis Artaldo conceditur. Hugo alter præsul in Mosomo commorari permittitur. Treugæ vel induciæ belli inter regem Ludovicum et Hugonem principem usque ad synodi tempus, Ottone rege mediante, disponuntur.

Heriveus, nepos Herivei quondam archiepiscopi, habens munitionem quam ædificaverat citra Maternam fluvium, villas circumquaque deprædabatur Remensis episcopii, excommunicatus ab Artaldo præsule pro his quas

que les puits furent remplis et que plusieurs maisons s'écroulèrent.

Les rois Louis et Othon tinrent leur plaid sur la rivière de Chier, au commencement du mois d'août. Le prince Hugues était campé entre Mouzon et Douzy. Les sujets de contestation entre les prétendants à l'archevêché de Reims furent entendus par les évêques; mais, comme on n'avait pas convoqué de concile, le différend ne pût être terminé. La tenue du concile fut indiquée pour le milieu de Novembre; en attendant, le siége de Reims fut adjugé à Artaud, et Hugues, l'autre prélat, fut autorisé à demeurer à Mouzon. Une trêve fut conclue, par la médiation du roi Othon, entre le roi Louis et le prince Hugues, pour jusqu'au temps du concile.

Hérivée, neveu du défunt archevêque de même nom, possédait un château qu'il avait bâti en deçà de la Marne, d'où il dévastait les terres de l'évêché de Reims; il fut excommunié par l'archevêque Artaud, à cause de ses usurpations. Le comte Rainold et Dodon, frère de l'archevêque, firent un jour une sortie contre ces

invaserat ecclesiæ rebus: contra cujus prædones egressi quadam die Ragenoldus comes et Dodo, frater ipsius præsulis, cum quibusdam ecclesiæ militibus, ipsos grassatores in fugam agunt. Quo audito idem Heriveus, armatis his quos secum habebat militibus, a munitione sua egressus contra nostros ad pugnam, et congressus cum eis, interemptus est cum quibusdam suorum : ceteri omnes in fugam versi sunt, vulneratis ex utraque parte nonnullis. Corpus ejusdem Remos a victoribus perlatum est. Hugo præsul assumens secum Tetbaldum de Lauduno cum aliis nonnullis malefactoribus, in Culmiciacum ceterasque contiguas villas tempore vindemiæ venit. Qui omne pene vinum ex his colligentes, in diversos pagos abducunt.

Synodus prædicta Virduni habita est, præsidente Rotberto Treverensi præsule cum Artaldo Remensi, Odalrico Aquensi, Adalberone Mettensi, Goslino Tullensi, Hildebaldo Transrhenensi Mirnegardo vurdensi, Israhele Brittone,

pillards, avec quelques milices de l'église de Reims, et les mirent en fuite. Hérivée l'ayant appris, arma les soldats qui étaient avec lui, sortit de son château pour combattre les nôtres, les attaqua et fut tué avec plusieurs des siens ; les autres furent dispersés : il y eut quelques blessés de part et d'autre. Le corps d'Hérivée fut porté à Reims par les vainqueurs. Hugues le prélat, accompagné de Thibaud de Laon (1) et de quelques autres malfaiteurs, vint à Cormicy et dans les pays voisins, au temps de la vendange ; ils saisirent presque tout le vin et l'emportèrent en différents endroits.

Le concile indiqué se tint à Verdun, sous la présidence de Robert, archevêque de Trêves ; là se trouvaient Artaud de Reims, Odalric d'Aix, Adalberon de Metz, Goslin de Toul (2), Hildebald

(1) Ou plutôt de Montaigu.

(2) M. Guizot, en traduisant *Goslin de Tulle*, a oublié que le siége de Tulle ne fut érigé qu'en 1317.

præsente Brunone abbate fratre regis Ottonis, Agenoldo quoque et Odilone cum aliis quibusdam venerandis abbatibus. Ad quam Hugo episcopus evocatus, missis etiam duobus ad eum deducendum episcopis Adalberone et Goslino, venire noluit. Universa vero synodus domno Artaldo Remense tenendum adjudicavit episcopium. Indicitur iterum synodus idus januarii habenda.

ANNO DCCCCXLVIII synodus prædicta celebratur in ecclesia Sancti Petri, ante prospectum castri Mosomi, a domno Rotberto ceterisque Treverensis dioceseos episcopis et aliquibus Remensis. Veniens autem illuc Hugo præsul et locutus cum Rotberto, synodum noluit ingredi, litteras vero quasdam ex nomine Agapiti papæ misit ad episcopos per clericum suum qui eas Roma detulerat, nihil auctoritatis canonicæ continentes, hoc tantum præcipientes ut Hugoni Remense redderetur episcopium. Quibus lectis ineuntes episcopi consilium cum

de Munster Outre-Rhin, Israël de Bretagne, ainsi que Brunon, frère du roi Othon, Agenold et Odilon (1), et d'autres vénérables abbés. Hugues, l'autre prélat, y avait été invité, et deux évêques, Adalberon et Goslin, avaient été députés pour l'amener; mais il refusa de s'y rendre. Le concile, à l'unanimité, adjugea le siége de Reims à Artaud; un autre concile fut indiqué pour les ides de Janvier (2).

(**AN 948.**) Ledit concile fut célébré dans l'église de Saint-Pierre, vis-à-vis de Mouzon, par le seigneur Robert et les autres évêques de la province de Trèves, et quelques-uns de celle de Reims. L'évêque Hugues y vint conférer avec Robert, mais il ne voulut pas assister au concile. Il envoya aux évêques une lettre du pape Agapet, qu'un de ses clercs avait rapportée de Rome; cette lettre ne contenait aucune décision canonique, elle prescrivait seulement de

(1) Agenold, abbé de Gorze, et Odilon, abbé de Stavelo.

(2) Le treize Janvier.

abbatibus et ceteris sapientibus qui aderant, responderunt : non esse dignum vel congruum ut mandatum legationis Apostolicæ, quam dudum Rotbertus archiepiscopus, deferente Frederico præsule Maguntiacensi coram regibus et episcopis tam Galliæ quam Germaniæ, susceperat, et partem jam præceptionis ipsius exegerat, propter illas litteras intermitteret, quas insidiator Artaldi præsulis exhibebat : immo quod regulariter cæptum fuerat, canonice pertractaretur. Sicque præceptum est ut recitaretur capitulum XIX Carthaginiensis concilii *De accusato et accusatore*. Quo recitato judicatum est secundum definitionem ipsius capituli, ut, Artaldo præsule retinente communionem et parochiam Remensem, Hugo, qui ad duas jam synodos evocatus venire contempserat, a communione et regimine Remensis episcopii abstineret, donec ad universalem synodum quæ indicebatur kalend. Augusti, sese purgaturus occurreret. Ipsumque capitulum mox in carta describi fecerunt

rétablir Hugues sur le siége de Reims. Après qu'on en eut fait lecture, les évêques délibérèrent entre eux avec les abbés et les autres docteurs qui se trouvaient là ; la décision fut qu'il n'était ni juste ni convenable que la commission de légat apostolique donnée depuis longtemps à Robert, en présence des rois et des évêques de France et de Germanie, par l'entremise de Frédéric, archevêque de Mayence, et déjà en partie exécutée, fût suspendue à cause d'une lettre montrée par l'ennemi d'Artaud; que d'ailleurs il fallait terminer canoniquement ce qui avait été commencé selon les règles. On ordonna de lire le chapitre 19 du quatrième concile de Carthage, *De l'accusateur et de l'accusé*. Après cette lecture, il fut décidé, conformément aux dispositions de ce chapitre, qu'Artaud demeurerait dans la communion, et serait maintenu en possession du diocèse de Reims, tandis que Hugues, qui, invité à deux conciles, avait dédaigné de s'y rendre, serait exclus de l'administration de cet évêché, et même privé de la communion, jusqu'à ce qu'il fût venu se justifier devant un concile national, qui fut indiqué pour les calendes d'Août. Les évêques firent aussitôt écrire en leur présence le chapitre précité, y ajoutèrent au bas leur décision, et

episcopi coram se, subnectentes hanc etiam definitionem suam, et eidem Hugoni miserunt. Qui, post alteram diem, eamdem cartam Rotberto præsuli remisit hoc verbis remandans, quod ipsorum judicio nequaquam obediturus esset.

Arnulfus comes castrum Monasteriolum, favente Hugone principe, capit.

Interea proclamationis litteræ a domno Artaldo diriguntur ad sedem Romanam. Domnus igitur Agapitus papa vicarium suum Marinum episcopum mittit ad Ottonem propter evocandam et aggregandam generalem synodum. Litteræ quoque ipsius papæ mittuntur ab urbe Romana speciatim quibusdam episcopis Galliæ Germaniæque, vocantes eos ad synodum. Quæ synodus congregata est ex præcepto præfati papæ in Englehem palatio regali, in ecclesia Beati Remigii honore dicata, septimo id. Junii, causa videlicet maximarum dissensionum, quæ agitabantur inter regem Ludovicum et Hugonem principem, inter

envoyèrent le tout à Hugues. Le lendemain, celui-ci renvoya l'écrit à l'archevêque Robert, déclarant qu'il n'acquiescerait jamais à leur jugement.

Le comte Arnoul s'empare du château de Montreuil, avec l'aide du prince Hugues.

Cependant le seigneur Artaud adressa au Saint-Siége ses lettres de réclamation. Le pape Agapet envoya au roi Othon l'évêque Marin, son vicaire, pour convoquer et réunir le concile national. Des lettres particulières étaient adressées par le même pape à quelques évêques de Gaule et de Germanie, pour les engager à se rendre au concile. Cette assemblée eut lieu le 7 des ides de Juin (1), au palais royal d'Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, à l'occasion des dissensions qui existaient entre le roi Louis et le prince Hugues, entre l'archevêque Artaud et Hugues, l'archevêque illégitime, dissensions qui troublaient tout le royaume de France.

(1) Le 7 Juin.

Artaldum quoque Remensem episcopum et Hugonem illicite substitutum eidem urbi præsulem : quæ dissensiones omne perturbaverant regnum Francorum. Ad quam synodum celebrandam adveniente prædicto Marino, sedis Apostolicæ vicario, convenerunt etiam Germaniæ præsules, cum quibusdam Galliarum episcopis, Robertus videlicet Treverensis archiepiscopus, Artaldus Remensis, Fredericus Maguntiacensis, Wicfredus Coloniensis, Adeldachus Hammaburgensis, Hildebaldus Mirnegardovurdensis, Goslenus Tullensis, Adalbero Mettensis, Berengarius Virdunensis, Fulbertus Camaracensis, Rodulfus Laudunensis, Richoo Warmacensis, Rainbaldus Spirensis, Poppo Wirtsiburgensis, Conradus Constantiacensis, Odelricus Augustensis, Tethardus Hildinensheinsis, Bernardus Alfurtestedensis, Dudo Poderburnensis, Michaël Radisponensis, Farabertus Tungrensis, Lioptacus Ribunensis, Dodo Osneburgensis, Everis Mindensis, Baldricus Trajectensis, Heroldus Salburgensis, Adalbertus Bazsoensis, Starchandus Eistanciensis,

Lorsque Marin, vicaire du Saint-Siége, fut arrivé pour présider au concile, les évêques de la Germanie s'y rendirent, ainsi quep lusieurs évêques de Gaule : c'était Robert, archevêque de Trèves, Artaud de Reims, Frédéric de Mayence, Wicfred de Cologne, Adeldach de Hambourgs, Hildebald de Munster, Goslin de Toul, Adalbéron de Metz, Bérenger de Verdun, Fulbert de Cambrai, Raoul de Laon, Richau de Worms, Raimbaud de Spire, Poppon de Wurtzbourg, Conrad de Constance, Odalric d'Augsbourg, Tethard d'Hildesheim, Bernard d'Halberstad (1), Dudon de Paderborn, Lioptach de Ripen, Michel de Ratisbonne, Farabert de Tongres, Dodon d'Osnabruck, Ever (2) de Minden, Balderic d'Utrecht, Hérold de Saltzbourg, Adalbert de Passau (3), Starchand d'Aichstad, Horath de

(1) M. Guizot traduit *Altfurt*, mais il n'y a jamais eu d'évêché de ce nom.

(2) La préface du concile le nomme *Eborise*.

(3) Il est nommé évêque de Lorck dans la préface ; mais on sait que ce siége fut réuni à Passau.

Horath Leowicensis, Wikardus Basiliensis, Lidac Ribuensis. Residentibus his præsulibus in ecclesia prædicti loci, post præmissas preces secundum ordinem celebrandi concilii, et post lectiones sacræ auctoritatis, ingressis gloriosis regibus Ottone ac Ludovico et simul residentibus, post allocutionem præfati Marini sedis Apostolicæ legati, exsurgens Ludovicus rex e latere et consessu domni regis Ottonis, proclamationis suæ querimoniam propalavit coram præmisso Romanæ sedis vicario, ceterisque considentibus episcopis, referens qualiter accersitus fuerit a transmarinis regionibus per legatos Hugonis ceterorumque Franciæ principum ad suscipiendum suæ paternæ hæreditatis regnum, cunctorumque votis et clamationibus procerum militiæque Francorum sublimatus et consecratus sit ad apicem regalis moderaminis obtinendum, postea vero ejectus sit a præfato Hugone et dolis appetitus ac comprehensus, per annum integrum sub custodia fuerit ab eo detentus ; nec aliter ejus absolutio potuerit obtineri,

Slesvic, Wikard de Basle, Lidac de Riben (1). Quand tous ces prélats eurent pris place dans l'église dudit lieu, après les prières prescrites pour la célébration d'un concile, et la lecture de l'écriture sainte, les glorieux rois Othon et Louis entrèrent et prirent séance. Après l'allocution de Marin, légat du Saint-Siége, le roi Louis, qui était assis auprès d'Othon, se leva et exposa à haute voix ses plaintes, en présence du légat et des autres évêques; il dit comment il avait été rappelé d'Outre-Mer par les députés de Hugues et des autres seigneurs de France, pour reprendre la couronne, héritage de son père; comment il avait été reçu aux acclamations des seigneurs et de l'armée, puis consacré pour prendre possession du royaume ; comment ensuite il avait été chassé par le même Hugues, ensuite attiré dans Compiègne, saisi et détenu pendant un

(1) A la place de *Lidac de Riben*, qui est le même que *Lioptach de Ripen*, la préface nomme *Rembrand d'Arhusen*.

nisi Laudunum castrum, quod solum tunc regina Gerberga cum fidelibus suis ex omnibus suis regiis sedibus retinebat, Hugone illud occupante dimitteret. De his omnibus malis quæ post regeni susceptionem passus fuerat, si quis objiceret quod sui facinoris causa eidem fuissent illata, inde se juxta synodale judicium et regis Ottonis præceptionem purgaret. vel certamine singulari defenderet. — Deinde surgens Artaldus archiepiscopus protulit secundum jussionem papæ Romani quam ei delegaverat, litis initium atque tenorem quæ versabatur inter ipsum et Hugonem subrogatum sibi ecclesiæ Remensis antistitem. Post quarum litterarum recitationem, et earum propter reges juxta Teotiscam linguam interpretationem, ingressus synodum quidam Sigiboldus præmissi Hugonis clericus, attulit litteras quas Roma detulerat, quasque jam in alia synodo Mosomi propalaverat, asserens easdem litteras sibi Romæ ab ipso, qui aderat, Marino vicario datas. Qui Marinus proferens litteras quas idem Sigiboldus Romam

an entier ; comment il n'avait pu obtenir sa liberté qu'en abandonnant à Hugues, qui l'occupait encore, la place de Laon, la seule des résidences royales que Gerberge conservait avec quelques serviteurs. Il ajouta que, si quelqu'un osait soutenir que les maux qu'il avait endurés depuis son avénement à la couronne lui étaient arrivés par sa faute, il se purgerait de cette accusation. selon le jugement du concile et la décision du roi Othon, ou bien il s'en défendrait dans un combat singulier. — Ensuite l'archevêque Artaud se leva et exposa, selon l'ordre qu'il en avait reçu du pape, l'origine et les circonstances du différend qui existait entre lui et Hugues, son compétiteur au siége de Reims. Après la lecture de ce mémoire qui fut traduit en langue théotisque, à cause des deux rois. Sigebald, clerc dudit Hugues, se présenta avec les lettres qu'il avait apportées de Rome, et qu'il avait déjà produites à Mouzon, dans un autre concile ; il assura que ces lettres lui avaient été remises à Rome par Marin lui-même, le légat présent. Marin produisit à son tour la lettre que le même Sigebald avait portée à Rome, et la fit lire en pleine assemblée. Il

tulerat, præcepit eas coram synodo recitari. In quarum recitatione repertum est, prout ipsæ litteræ fatebantur, quod Wido episcopus Suessionicus, Hildegarius quoque Belvacensis, Rodulfus Laudunensis, ceterique cuncti Remensis dioceseos episcopi easdem litteras ad sedem delegaverant Apostolicam pro restauratione Hugonis in sede Remensis, et expulsione Artaldi. Post quarum lectionem exurgentes Artaldus præsul et præfatus Rodulfus, qui in eisdem litteris nominabatur, Fulbertus quoque, Cameracensis antistes, easdem litteras refutarunt, astruentes quod eas antea nunquam viderint vel audierint, neque in earum delegatione consensum præbuerint. Quibus cum idem clericus contraire non posset, licet in eos calumniis obstrepens, præcepit domnus Marinus suggerens universæ synodo ut sibi consilium et rectum judicium proferrent super hujusmodi calumniatore et calumniarum in episcopos delatore. At illi, postquam delator publice confutatus est falsa detulisse, lectis capitulis de hujuscemodi calumniatoribus, judicant et unanimiter censent eum quo fruebatur honore privari debere, ac, secundum capitulorum

résultait du contenu de cette lettre, qu'elle aurait été écrite et adressée au Saint-Siége par Gui de Soissons, Hildegaire de Beauvais, Raoul de Laon et les autres évêques de la province de Reims, pour demander le rétablissement de Hugues sur le siége de Reims, et l'expulsion d'Artaud. Après cette lecture, l'archevêque Artaud, Raoul qui était nommé dans la lettre, et Fulbert, évêque de Cambrai, se levèrent pour réfuter ces allégations, et prouvèrent qu'ils n'avaient jamais vu la lettre, qu'ils n'en avaient pu entendre parler, et qu'ils n'avaient point donné de consentement pour qu'elle fût envoyée. Le clerc ne put rien opposer aux paroles des prélats, bien qu'il cherchât encore à les calomnier. Marin demanda aux pères du concile de donner leur avis, et de prononcer un jugement contre un tel imposteur, qui publiait des calomnies contre les évêques. Ceux-ci, après que le calomniateur eut été publiquement convaincu de faux, et qu'on eut donné lecture des capitulaires qui concernent ce genre de crime, furent unanime-

tenorem, in exilium detrudi. Diaconatus igitur quo fungebatur ministerio multatus, a conspectu synodi reprobatus abscessit. Artaldo vero præsuli, qui omnibus se synodis præsentabilem fecerat non refugiens synodale judicium, episcopium Remense, juxta canonum instituta et sanctorum patrum decreta, omnino retinendum atque disponendam decernunt, laudant atque corroborant. — Secunda consessionis die, post recitatas divinæ auctoritatis lectiones et Marini vicarii allocutionem, suggessit domnus Rotbertus, Treverensis archiepiscopus, ut, quoniam juxta sacræ legis instituta restauratum atque restitutum fuerat Remense Artaldo præsuli episcopium, in ejusdem sedis invasorem synodale perageretur judicium. Præcepit itaque Marinus vicarius ut canonicam super hac præsumptione synodus proferret sententiam. Jubentur ergo sanctæ legis catholica recitari capitula. Quibus recitatis, secundum sacrorum instituta canonum et sanctorum decreta patrum Sixti, Alexandri, Innocentii, Zosimi, Bonifacii, Celestini, Leonis, Simmachi ceterorumque sanctorum ecclesiæ Dei doctorum, excommunicaverunt, et ab ecclesiæ Dei gremio

ment d'avis que, selon la teneur desdits capitulaires, il devait être dépouillé de ses dignités et envoyé en exil. Il fut donc dégradé du diaconat et chassé honteusement du concile. Quant à Artaud, qui s'était présenté à toutes les réunions, sans décliner le jugement des évêques, il fut décidé, approuvé et confirmé, selon les règles des canons et les décisions des saints Pères, qu'il serait maintenu en possession et en jouissance de l'évêché de Reims.— Le second jour de la session, après la lecture de l'écriture sainte et l'allocution du vicaire apostolique, Robert, archevêque de Trèves, demanda que, comme on avait, suivant les canons, rendu à l'archevêque Artaud le siége de Reims, on prononçât un jugement contre l'usurpateur du même siége. Marin demanda qu'il fût délibéré sur cette proposition. On fit donc lire les réglements canoniques; après cette lecture, conformément aux canons et aux décrets des souverains pontifes Sixte, Alexandre, Innocent, Zozime, Boniface, Célestin, Léon, Symmaque, et des autres docteurs de l'église, on déclara

repulerunt prædictum Hugonem Remensis ecclesiæ pervasorem, donec ad pœnitentiam et dignam satisfactionem venire procuraret. — Ceteris quoque diebus synodi tractata sunt quædam necessaria de incestis conjugiis et ecclesiis quæ presbyteris in partibus Germaniæ dabantur, immo vendebantur indebite et auferebantur a laicis illicite, prohibitumque ac statutum ne id omnino præsumeretur ab aliquo. Sed et de aliis ecclesiæ Dei utilitatibus tractata sunt et definita nonnulla.

Interea rex Ludovicus deprecatur regem Ottonem ut subsidium sibi ferat contra Hugonem et ceteros inimicos suos : qui petita concedens, jubet ut Conradus dux cum exercitu Lothariensium in ejus pergat auxilium; interim vero, dum congregetur exercitus, rex Ludovicus cum ipso duce maneat, et episcopi Artaldus atque Rodulfus qui erant cum rege, ne quid in via paterentnr adversi, degerent cum Lothariensibus episcopis. Mansimus itaque cum Rotberto Trevirensi, Rodulfus Laudunensis cum Adalberone Metensi ebdomadas fere quatuor. Exercitu denique

excommunié et repoussé du sein de l'église ledit Hugues, usurpateur de l'évêché de Reims, jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence et donné satisfaction.—Les autres jours, le concile eut à s'occuper des mariages incestueux, des églises que les laïcs donnaient, et même vendaient, ou enlevaient injustement aux prêtres dans certaines contrées de la Germanie; il fut décidé que ces trafics seraient sévèrement prohibés. Enfin beaucoup d'autres choses importantes pour l'église de Dieu furent discutées et décidées.

Cependant le roi Louis demanda des secours au roi Othon contre le prince Hugues et ses autres ennemis. Othon agréa sa demande, et donna ordre au duc Conrad de lever pour cela une armée dans la Lorraine. En attendant qu'elle fût réunie, Louis devait rester avec le duc, et les évêques Artaud et Raoul, qui étaient dans le parti du roi, devaient demeurer parmi les évêques Lorrains, de peur qu'il ne leur arrivât mal en chemin. Pendant plus de quatre semaines, nous demeurâmes chez l'archevêque Robert,

collecto, Lotharienses episcopi Mosomum petunt, ipsumque obsidentes castrum atque oppugnantes, milites qui erant ibi cum Hugone ad deditionem compellunt, et, acceptis obsidibus, pergunt obviam Ludovico regi et Conrado duci in partes Laudunensis pagi. Obsident igitur ibi dux et exercitus quamdam munitionem quam ædificaverat et tenebat Tetbaldus in loco qui dicitur Mons-Acutus, qui et Laudunum contra regem retinebat. Hoc etiam oppidum expugnantes, tandem non sine mora capiunt : indeque Laudunum adeunt, et in ecclesia Sancti Vincentii, congregati episcopi prædictum Tetbaldum excommunicant. Hugonem vero principem vocant litteris ex parte Marini legati Apostolicæ sedis et sua, venire ad emendationem pro malis quæ contra regem et episcopos egerat. Wido denique, Suessionicæ urbis episcopus, ad regem Ludovicum veniens eidem sese committit, pacaturque cum Artaldo archiepiscopo, satisfaciens illi pro ordinatione Hugonis.

Conradus quoque dux filiam Ludovici regis sacro de fonte suscepit ; —

et Raoul de Laon chez Adalberon de Metz. Quand l'armée fut réunie, les évêques Lorrains vinrent assiéger Mouzon, et l'emportèrent en forçant à capituler la garnison qui y était avec Hugues ; puis, après avoir reçu des ôtages, ils allèrent joindre le roi Louis et le duc Conrad, dans le pays de Laon. Le duc et son armée y assiégeaient, au lieu dit Montaigu, un fort bâti et défendu par Thibaud, qui tenait aussi Laon contre le roi. On donna l'assaut à ce fort, qui ne céda qu'après un long siége. De là on se rendit à Laon. Les évêques, réunis dans l'église de Saint-Vincent, y excommunièrent Thibaud; des lettres furent envoyées au prince Hugues de la part du légat et des évêques, pour le citer à venir donner satisfaction de ce qu'il avait fait contre le roi et les prélats. Gui, évêque de Soissons, vint se soumettre au roi, se réconcilia avec Artaud, et lui donna satisfaction pour l'ordination de Hugues.

Le duc Conrad tint sur les fonts de baptême une fille du roi Louis.

Sicque recepto Mosomo castro et everso, Lotharienses revertuntur in sua. Igitur Hugo nullam moram faciens, collecta suorum multa Nortmannorumque manu, Suessionicam aggreditur urbem, et obsidens oppugnat, cæditque nonnullos : injectis etiam ignibus domum matris ecclesiæ succendit, simulque claustra canonicorum et partem civitatis. Nec tamen ipsam capere valens urbem reliquit, et ad quamdam munitionem quam Ragenoldus comes Ludovici super Axonam fluvium, in loco qui dicitur Rauciacus, ædificabat, devenit, ipsamque adhuc imperfectam castris vallavit. Sed nec ipsam cepit : villas tamen Remensis ecclesiæ castris suis contiguas devastavit. Plures quoque colonorum prædones ipsius interemerunt, violantes ecclesias et in tantum debacchantes, ut in Culmisciaco vico tam infra quam circa ecclesiam fere quadraginta homines interficerent, ipsumque templum rebus penitus exspoliaverunt : multisque flagitiis tunc perpetratis, Hugo tandem cum suis regreditur grassatoribus. Itaque milites qui

Après avoir pris et rasé Mouzon, les Lorrains s'en retournèrent. Hugues, sans perdre de temps, réunit à ses vassaux une troupe de Normands, vint attaquer Soissons et lui donner l'assaut, et tua quelques hommes. Il fit lancer des feux qui incendièrent la cathédrale, le cloître des chanoines et une partie de la ville ; cependant, ne pouvant prendre la place, il se retira. Il se dirigea contre un fort que bâtissait sur l'Aisne, dans un lieu nommé Roucy, le comte Rainold, vassal de Louis ; il entoura ce fort ; mais, quoiqu'il ne fût pas entièrement achevé, il ne put le prendre ; il se dédommagea en pillant les terres de l'église de Reims aux environs de son camp. Les pillards qui l'accompagnaient tuèrent plusieurs fermiers, profanèrent les églises et en vinrent à de tels excès, que dans le seul village de Cormicy, ils tuèrent près de quarante personnes (1) au dedans et autour de l'église qu'ils dépouillèrent totalement. Après beaucoup d'autres horreurs, Hugues se retira enfin

(1) Une autre édition en compte 400.

hactenus cum Hugone fuerant excommunicato, ad Artaldum præsulem revertuntur. Qui nonnullos eorum, redditis eis rebus quas habuerant, recepit, quosdam vero abjecit.

Post hæc Treviros proficiscitur ad synodum cum episcopis Suessionico, Rodulfo Laudunensi et Vicfredo Morinensi. Quo pervenientes Marinum sese præstolantem repererunt cum Rotberto archiepiscopo ; ceterorum vero Lothariensium vel Germanorum præsulem illic invenere neminem. Considerantibus igitur illis, sciscitari cœpit Marinus vicarius, quid egisset post præmissam synodum Hugo princeps erga ipsos vel regem Ludovicum. At illi referunt supra memorata quæ ipsis et ecclesiis eorum intulerat mala. Requirit ergo de vocatione ipsius principis Marinus, utrum perlatæ fuissent ei litteræ vocationis quas ei perferendas delegaverat. Cui respondetur ab Artaldo archiepiscopo quod quædam eorum perlatæ sunt, quædam vero perferri non potuerunt, earum gerulo ab ipsius

avec ses brigands. Mais les soldats qui étaient demeurés avec lui depuis son excommunication, passèrent du côté d'Artaud. Ce prélat en reçut plusieurs, auxquels il rendit ce qu'ils avaient possédé ; mais il en refusa d'autres.

Ensuite il se rendit à Trèves pour le concile, avec les évêques Gui de Soissons, Raoul de Laon, Wicfrid de Térouane. A leur arrivée, ils trouvèrent Marin, qui les attendait avec l'archevêque Robert ; mais il n'y avait aucun évêque de Germanie ou de Lorraine. Lorsqu'on fut en séance (1), le légat demanda quelle conduite avait tenue le prince Hugues envers les évêques ou envers le roi depuis le dernier concile. Les prélats exposèrent les violences dont nous venons de parler, et qui avaient été commises contre eux ou contre leurs églises. Le légat demanda encore si le prince avait été cité, si les lettres qu'il avait données à ce sujet lui avaient été remises ; l'archevêque Artaud répondit que plusieurs de ces

(1) Il y a dans le texte *considerantibus ;* mais une note porte *considentibus*.

grassatoribus intercepto : vocatus tamen fuerit tam litteris quam quibusdam internuntiis. Requiritur itaque si adsit aliquis ex parte ipsius legatus. Ubi cum nullus fuisset inventus, decernitur expectandum si forte adventurus esset in crastinum. Quod cum minime contigisset, et omnes qui aderant tam clerici quam illustres laici excommunicandum esse acclamarent, definitur ab episcopis hanc excommunicationem adhuc differendam usque in diem synodi tertiam. Tractatur autem de episcopis qui vocati fuerant et venire distulerant, vel his qui ordinationi Hugonis participes extiterant. Et Wido quidam Suessonicus se culpabilem, prostratus coram Marino vicario et Artaldo archiepiscopo, confitetur. Intercedentibus autem pro eo apud Marinum Rotberto et Artaldo archiepiscopis, absolvi ab hac noxa meretur. Wicfredus Morinensis immunis ab eadem ordinatione reperitur. Adest Transmarini, Noviomensis episcopi, legatus quidam presbyter, astruens eumdem præsulem ita gravi langore detentum,

lettres avaient été remises, que d'autres n'avaient pu l'être, parce que le porteur avait été arrêté par les gens de Hugues ; mais que cependant il avait été cité tant par lettres que de vive-voix. Il fut demandé ensuite s'il y avait au concile quelque personne envoyée de sa part; comme il ne s'en trouvait point, on décida qu'on attendrait jusqu'au lendemain pour voir s'il s'en présenterait. Personne ne parut; alors tous les assistants, soit clercs soit nobles laïcs, demandaient qu'il fût excommunié; mais les évêques décidèrent que cette excommunication serait différée jusqu'au troisième jour du concile. En attendant, on s'occupa des évêques qui avaient été convoqués et n'avaient pas comparu, et de ceux qui avaient pris part à l'ordination de Hugues. Gui de Soissons, se prosternant devant le légat Marin et l'archevêque Artaud, s'avoua coupable; il obtint le pardon par l'intercession des archevêques de Trèves et de Reims. Wicfrid de Térouane fut reconnu innocent. Un prêtre, envoyé de la part de Transmar, évêque de Noyon, assura que ce prélat, retenu par une maladie grave, n'avait pu se rendre au concile, ce qu'attestèrent également les évêques de notre pro-

ut ad eamdem synodum venire non valuerit : id quoque nostrates qui aderant attestantur episcopi. Tertia tandem die, insistente præcipue Liudulfo legato et capellano regis Ottonis, quoniam idem rex id omnino fieri præcipiebat, excommunicatur Hugo comes, inimicus Ludovici regis, pro supra memoratis malis ab ipso perpetratis, eo tamen modo, donec resipiscat et ad satisfactionem coram Marino vicario vel episcopis quibus injuriam fecit, deveniat; quod si facere contempserit, Romam pro absolutione sui proficiscatur. Excommunicantur et duo pseudo-episcopi ab Hugone damnato ordinati, Tetbaldus et Ivo, prior post expulsionem ipsius in Ambianensi urbe, alter post damnationem ejusdem Hugonis in Silvanectensi ab eo constituti. Excommunicatur etiam quidam clericus Laudunensis nomine Adeloinus, quem accusavit Rodulfus episcopus, suus, eo quod Tetbaldum excommunicatum in ecclesiam introduxerit. Vocatur Hildegarius, Belvacensis episcopus, litteris præfati Marini, et veniat coram ipso, vel eat Ro-

vince qui étaient présents. Enfin, le troisième jour, sur les instances de Liudolf, député et chapelain du roi Othon, qui le voulait ainsi, le prince Hugues, ennemi du roi Louis, fut excommunié pour les excès qu'il avait commis, et que nous avons rapportés. Toutefois il ne devait l'être que jusqu'à ce qu'il revînt à résipiscence, et fît satisfaction, soit devant le légat, soit devant les évêques qu'il avait offensés; s'il dédaignait de le faire, il ne pouvait plus être absous qu'à Rome. On excommunia aussi deux prétendus évêques sacrés par Hugues, l'évêque condamné, savoir : Thibaud et Ives, qu'il avait installés, le premier à Amiens après son expulsion de Reims, le second à Senlis (1) après sa condamnation au concile. On frappa encore d'excommunication un clerc de Laon, nommé Adeloin, accusé par Raoul, son évêque, d'avoir introduit dans l'église Thibaud, excommunié. Hildegaire, évêque de Beauvais, fut cité, par lettres du légat, à rendre compte, soit par devant lui, soit à Rome devant le pape lui-même, de la part

(1) Et non pas à Laon, comme traduit M. Guizot.

mam rationem redditurus coram domno papa pro illicita ordinatione prædictorum pseudo-episcoporum cui interfuerat. Vocatur et Heribertus, Heriberti comitis filius, ad satisfactionem venire pro malis quæ contra episcopos agebat. His ita gestis, episcopi revertuntur in sua. Liudulfus autem, capellanus Ottonis, Marinum vicarium deducit ad regem suum in Saxoniam, ubi consecraturus fuerat ecclesiam Fuldensis monasterii. Post cujus consecrationem idem Marinus, exacta hieme, Romam revertitur.

Hoc anno defunguntur episcopi Geruncus Biturigensis et Rodulfus Laudunensis.

Nascitur regi Ludovico filius quem præsul Artaldus de sacro fonte suscepit, patris ei nomem imponens.

ANNO DCCCCXLIX Laudunenses, qui fidelitati Ludovici regis attendebant, eligunt sibi præsulem Roriconem diaconem, ipsius regis fratrem, quemque consecrat Artaldus archiepiscopus Remis : qui tamen non receptus Lauduno, apud Petræpontem munitionem recedit. Ambianenses Tet-

qu'il avait prise à l'ordination de ces prétendus évêques. Héribert (1), fils du comte de ce nom, fut cité à venir donner satisfaction pour les violences qu'il avait exercées contre les évêques. Les choses étant ainsi réglées, les évêques s'en retournèrent. Liudolf, chapelain d'Othon, emmena le légat en Saxe, auprès de son maître, pour y consacrer l'église du monastère de Fulde. Après cette consécration, Marin retourna à Rome, à la fin de l'hiver.

Cette année moururent les évêques Geronce à Bourges, et Raoul à Laon.

Le roi Louis eut un fils, que l'archevêque Artaud tint sur les fonts de baptême, et qui reçut le nom de son père.

(**AN 949.**) Les habitants de Laon, qui demeuraient fidèles au roi Louis, élurent pour évêque le diacre Roricon, frère de ce prince (2), lequel fut sacré à Reims par l'archevêque Artaud.

(1) Héribert, comte de Meaux.

(2) Il était fils naturel de Charles-le-Simple.

baldum, quem eis Hugo constituerat episcopum, exosi, castrum Arnulfo comiti produnt. Qui advocans regem Ludovicum, oppidum ipsum cepit, Tetbaldum expulit, et Ragembaldum illuc, Atrebatensem quemdam monachum, quem idem Ambianenses prius sibi delegerant, introduxit: quique Remos a rege perductus ordinatur episcopus ab Artaldo archiepiscopo.

Altmontem munitionem, quam tenebat Dodo, frater domni Artaldi episcopi, milites Remensis ecclesiæ qui recepti non fuerant ab ipso præsule, furtiva capiunt proditione, et advocantes Hugonem excommunicatum in oppidum suscipiunt, indeque per villas episcopii circumpositas rapinis desæviunt.

Imminente denique Paschali solemnitate, Gerberga regina proficiscitur ad fratrem suum Ottonem regem, et Aquisgrani palatio Pascha cum ipso celebrat. Ibi tunc diversarum gentium affuere legationes, Græcorum scilicet, Italicorum, Anglorum, et aliorum quorumdam populorum.

Mais, comme il ne pouvait entrer à Laon, il fit sa résidence au château de Pierrepont. Ceux d'Amiens, en haine de Thibaud, que Hugues leur avait imposé comme évêque, livrèrent le château au comte Arnoul; celui-ci appela à son aide le roi Louis, prit la ville, chassa Thibaud, et installa Raimbaud, moine d'Arras, que les habitants avaient élu auparavant. Ce dernier, conduit à Reims par le roi, y fut sacré par Artaud.

Le fort d'Omont, que tenait Dodon, frère de l'archevêque, fut surpris par les soldats de l'église de Reims que le prélat n'avait pas reçu. Ceux-ci appelèrent Hugues l'excommunié (1), l'accueillirent dans la place, et de là exercèrent toutes sortes de ravages aux environs sur les terres de l'évêché.

Aux approches de la fête de Pâques, la reine Gerberge se rendit auprès de son frère Othon, et célébra cette fête avec lui dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Là se trouvèrent des ambassadeurs de

(1) L'archevêque déchu.

—Regressa Remos regina cum fraterni auxilii pollicitatione, rex Ludovicus Laudunum improvisus aggreditur, et noctu muro latenter a suis ascenso disruptisque portarum seris, oppidum ingreditur, capitque custodes præter eos qui turrim regiæ domus conscenderant quam ipse ad portam castri fundaverat. Hanc itaque capere non valens, a civitate secludit ducto intrinsecus muro. Quo comperto, Hugo comes illo cum suis proficiscitur, et rex Conradi Lothariensium ducis auxilium missa legatione petit. Hugo vero appropians turri, ante portam metatur (1), et introducens in arcem custodes cum sufficiente victu, recedit a monte. Rex igitur obviam pergit Conrado, et ipse dux cum rege locutus inducias belli disponit inter ipsum et Hugonem usque ad mensem Augustum, dum rex idem locuturus pergat ad regem Ottonem. — Cum quo postquam locutus est, Remos revertitur, ubi Adalbertus, filius Heriberti, ad eum veniens ipsius efficitur.

diverses nations, de Grèce, d'Italie, d'Angleterre, et d'autres contrées. — La reine étant revenue à Reims avec une promesse de secours de la part de son frère, le roi Louis attaqua la ville de Laon à l'improviste; ses soldats escaladèrent la muraille la nuit, brisèrent les serrures des portes, et le roi entra. Il prit les gardes, à l'exception de ceux qui s'étaient réfugiés dans la tour du palais qu'il avait bâti lui-même à la porte de la ville. Ne pouvant prendre cette tour, il la sépara de la ville en l'entourant d'une muraille. A cette nouvelle, le prince Hugues arriva avec ses gens; et le roi envoya demander des secours à Conrad, duc de Lorraine. Hugues s'approcha de la tour, s'établit auprès de la porte, introduisit des renforts dans la place avec des provisions suffisantes, et s'éloigna de la montagne. Louis alla joindre Conrad; celui-ci, après avoir conféré avec le roi, ménagea entre ce prince et Hugues une trève pour jusqu'au mois d'août. Pendant cet intervalle le roi devait avoir une entrevue avec Othon. — Après ladite entrevue, le roi revint à Reims, où Adalbert, fils d'Héribert, vint lui faire hommage.

(1) Leg. *castra metatur*, ut infra, p. 125.

Ragenoldus comes, junctis sibi quibusdam fidelibus Artoldi præsulis, munitionem quamdam construit in fluvio Materna scilicet apud Maroillum.

Codiciacum castrum domno Artaldo præsuli redditur ab his qui custodiebant illud ex parte Hugonis comitis vel Tetbaldi, quique se committunt eidem archiepiscopo. Altmontem præsidium, quod ingressus cum suis tenebat Hugo quondam episcopus, obsident Dodo, frater domni Artaldi, cum fidelibus ipsius et Theodericus comes, et ante portam ipsius castri castra sibi constituunt atque præmuniunt.

Hugo comes, collecta suorum multa Nortmannorumque manu, Laudunum adit, et suos qui arcis domum tenebant, educit, aliosque cum sufficiente victu custodes introducit, et profectus hinc in pagum Porticensem, supra Caldionem castra metatur, indeque ad regem Ludovicum Remis degentem, quasi pacis petendæ gratia, mittit,

Le comte Rainold, avec quelques fidèles de l'archevêque Artaud, bâtit un fort sur la Marne, à Mareuil.

Le château de Coucy fut rendu à l'archevêque Artaud par ceux qui le gardaient pour le prince Hugues, ou pour Thibaud, et ils se soumirent à ce prélat. — Le château d'Omont, où se tenait Hugues, l'évêque déchu, fut assiégé par Dodon, frère d'Artaud, et le comte Thierry, avec les gens de l'archevêque; ils établirent et fortifièrent leur camp à la porte du fort même.

Le prince Hugues, avec une troupe composée de Normands et de ses propres vassaux, vint à Laon, fit sortir de la citadelle ceux des siens qui la défendaient, et les remplaça par d'autres qu'il pourvut de vivres. De là il vint dans le Porcien, et campa au-dessus de Chaudion (1) Il envoya ensuite des députés à Louis, qui était à Reims, comme pour lui demander la paix. Dans l'intervalle, il vint attaquer Laon par surprise, et fit tous ses efforts

(1) Chaudion est aujourd'hui un hameau dépendant de Saint-Ferjeux, dans le canton de Château-Porcien.

insperatusque interim Laudunum aggressus capere nisus est, frustratoque consilio revertitur in sua. Rex vero, evocato Arnulfo et quibusdam Lothariensium, post eum proficiscitur usque in pagum Silvanectensem. Arnulfus itaque suburbium civitatis ipsius igne succendit, et sic ad propria regrediuntur. Hugo igitur, non modico tam suorum quam Nortmannorum collecto exercitu, in pagum Suessionicum venit, et, missis ad regem episcopis Vindone Autissiodorensi et Ansegiso Trecasino, Ragenoldum comitem sibi accersivit, et ita, dato alterutrim jurejurando, treugæ sunt acceptæ usque octavas Paschæ.

Nec longum post, rex cum Arnulfo locutus est.

Ragenoldus comes castrum, quondam Herivei, videlicet Castellionem, conscenso noctu muro, capit, et Dodo, frater domni Artaldi, tertia deinde die Altmontem simili pene modo recipit.

Agapitus papa synodum habuit apud Sanctum Petrum, in qua damnationem Hugonis episcopi apud Ingelheim

pour le prendre ; mais il se retira sans avoir pu réussir. Le roi, appelant à lui Arnoul et quelques Lorrains, le poursuivit jusque dans le pays de Senlis. Arnoul mit le feu au faubourg de la ville, et on revint sur ses pas. Hugues, toujours accompagné d'une nombreuse armée de Normands et de ses vassaux, vint dans le pays de Soissons ; et tandis qu'il députait vers le roi les évêques Gui d'Auxerre et Ansegise de Troyes, il demandait qu'on lui envoyât le comte Rainold. On se fit des serments de part et d'autre et une trêve fut conclue pour jusqu'à l'octave de Pâques.

Peu de temps après, le roi eut une conférence avec Arnoul.

Le comte Rainold prit la nuit, et par escalade, Châtillon, qui avait appartenu à Hérivée ; et trois jours après, Dodon, frère d'Artaud, prit Omont, à peu près de la même manière.

Le pape Agapet tint dans l'église de Saint-Pierre un concile où il confirma la condamnation prononcée contre l'évêque Hugues

factam confirmavit, excommunicans etiam Hugonem principem, donec Ludovico regi satisfaciant.

Bernardus quidam partium Hugonis habens castellum super Isaram fluvium nomine Calnacum, se cum ipso castello committit Adalberto comiti.

Quædam ecclesia in honore Sanctæ Mariæ dicata super Arnam rivum claris illustratur miraculis et sanitatum præsidiis. Item altera ecclesia in ipsius honore super Pidum rivolum sita pene simili resplendet nitela.

ANNO DCCCCL rex Ludovicus ad Ottonem regem proficiscitur trans Mosellam, consilium quærens et auxilium ab eo de pace fienda inter se et Hugonem. Qui promittit se missurum ei ducem Conradum cum Lothariensibus ad id exsequendum. Qui dux veniens cum episcopis quibusdam et comitibus locutus est cum Hugone de paciscenda pace, quodque apud ipsum invenit, Ludovico regi renuntiavit.

au concile d'Ingelheim ; il excommunia aussi le prince Hugues, jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction au roi Louis.

Un partisan de Hugues, nommé Bernard, qui avait sur l'Oise le château de Chauny, se soumit avec son château au comte Adalbert.

Une église dédiée à Notre-Dame, située sur le ruisseau d'Arne, fut illustrée par d'éclatants prodiges et des guérisons miraculeuses ; une autre église, sous la même invocation (1), située sur le ruisseau de la Py, fut glorifiée à peu près de la même manière.

(AN 950.) Le roi Louis se rendit auprès du roi Othon de l'autre côté de la Moselle, et lui demanda conseil et protection pour rétablir la paix entre lui et Hugues. Othon promit d'envoyer pour cet objet le duc Conrad avec les Lorrains. Celui-ci vint avec des évêques et des comtes, eut avec Hugues des conférences au sujet de la paix, et rendit compte au roi des dispositions dans lesquelles

(1) A Sainte-Marie-à-Py.

Sicque ad Ottonem redit, dimissis apud Ludovicum quibusdam comitibus qui voluntatem regis Hugoni significent. Itaque rex Ludovicus et Hugo princeps super Maternam fluvium pacem facturi cum suis deveniunt : et residentes isti ex hac parte fluvii, illi ex altera legatos sibi invicem mittunt, et, mediantibus atque sequestris Conrado duce, Hugone Nigro, Adalberone quoque ac Fulberto episcopis, Hugo ad regem venit et suus efficitur, pacaturque cum Arnulfo comite et Ragenoldo atque Artaldo episcopo, reddens regi turrim Lauduni. Post hæc iterum colloquium Hugo cum rege apud Compendium habuit, ubi datur episcopatus Noviomensis Rodulfo, archidiaconatus ejusdem ecclesiæ ministerio fungenti, quem ipsi Noviomenses sibi delegerant dari præsulem.

Nec longum post, Hugo cum exercitu Ambianensem petit urbem, ibique in turri quam Ragenbaldus episcopus tenebat, recipitur : alteram vero turrim quam Arnulfi comitis

il avait trouvé le prince. Il retourna ensuite auprès d'Othon, laissant auprès du roi Louis quelques seigneurs chargés de faire connaître à Hugues les intentions du roi. Enfin Louis et Hugues se rendirent avec leur suite sur la Marne pour y conclure la paix; ils se placèrent les uns en deçà, les autres au delà de la rivière, et s'envoyèrent des parlementaires : par la médiation et l'entremise du duc Conrad, de Hugues-le-Noir, des évêques Adalberon et Fulbert, Hugues vint trouver le roi, et lui fit hommage. Il se réconcilia en même temps avec les comtes Arnoul et Rainold, et avec l'archevêque Artaud; puis il rendit au roi (1) la tour de Laon. — Plus tard Hugues eut encore une entrevue avec le roi à Compiègne; on y donna l'évêché de Noyon à Raoul, qui remplissait dans cette église les fonctions d'archidiacre, et que les habitants avaient élu.

Peu de temps après, pendant que le roi était malade à Laon, Hugues vint devant Amiens avec une armée, et se fit recevoir

(1) Le texte de D. Bouquet porte *ei* au lieu de *regi*.

homines custodiebant, obsidet, rege Lauduni ægritudine decubante.

Otto rex, qui quamdam Wenedorum magnam obsederat urbem nomine Praidem, regem ipsorum in subjectionem recipit : sed et Hungaros sibi subditos facit.

Homines Ragenoldi comitis quamdam munitionem Rodomensis ecclesiæ super fluvium Vidulam sitam, quam vocant Brainam, furtivo capiunt ingressu : unde iratus Hugo princeps ad regem mittit, et rex illo profectus eosdem invasores expellit. Inde ipsum castrum prioribus reddit custodiis. Deinde colloquium petit Hugonis, quod dum haberetur, custodes castri Codiciaci, qui desciverant a domno Artaldo præsule, Tetbaldum comitem in ipso recipiunt oppido. Quare iratus rex rogat Hugonem ut reddat ipsam sibi munitionem. Sed, quoniam non potuit obtinere, Tetbaldo comite modis omnibus obsistente, infensus Laudunum, Hugone inconsulto, recessit. Tetbaldus a Codiciaco plures eorum quos intus invenerat, expulit.

dans une tour que gardait l'évêque Raimbaud ; et il assiégea une autre tour que défendaient les gens du comte Arnoul.

Le roi Othon, qui assiégeait Praide, grande ville des Vénèdes, reçut la soumission du roi de ce pays, et s'assujétit aussi les Hongrois.

Les gens du comte Rainold s'emparèrent par surprise d'un fort situé sur la Vesle, et nommé Braîne, qui appartenait à l'église de Rouen. Le prince Hugues, mécontent, envoya un message au roi, qui vint chasser les envahisseurs, et rendit le fort à ses premiers gardiens. Il eut ensuite une entrevue avec Hugues ; pendant qu'elle avait lieu, la garnison de Coucy, abandonnant l'archevêque Artaud, reçut le comte Thibaud dans la place. Le roi, irrité, demanda que cette place lui fût remise ; ne pouvant l'obtenir, parce que Thibaud s'y opposait de tout son pouvoir, il se retira mécontent à Laon, sans en prévenir Hugues. Thibaud chassa de Coucy plusieurs de ceux qu'il y avait trouvés.

Domnus Artaldus præfatum Rodulfum, Noviomensium electum, Remis ordinat episcopum.

Berengarius quidam, princeps Italiæ, veneno, ut ferunt, necato Lothario rege, Hugonis filio, rex efficitur Italiæ.

ANNO DCCCCLI Ludovicus rex Aquitaniam cum exercitu petit. Sed, antequam eamdem ingrederetur provinciam, Carolus Constantinus, Viennæ princeps, et Stephanus, Arvernorum præsul, ad eum venientes sui efficiuntur. Idem vero episcopus opimis eum honorat muneribus. Willelmus quoque Pictavensis obvius ei fuit: dumque moratur Aquitaniam rex intrare, gravi corripitur infirmitate. Quem suscipiens Letaldus quidam, Burgundiæ comes, qui tunc etiam suus noviter effectus erat, utiliter eum in ipsa ægritudine observavit. Reparatis igitur sibi viribus rex in Franciam regreditur.

Interea Fredericus, Adalberonis episcopi frater, qui filiam Hugonis principis sibi desponderat, in hoc regnum veniens

Le seigneur Artaud sacre à Reims Raoul, élu évêque de Noyon.

Un prince d'Italie, nommé Bérenger (1), ayant empoisonné, dit-on, le roi Lothaire, fils de Hugues, se fait déclarer roi d'Italie.

(AN 951.) Le roi Louis se rendait en Aquitaine avec une armée; avant qu'il fût dans cette province, Charles Constantin, prince de Vienne, et Etienne, évêque de Clermont, vinrent lui faire hommage; le même évêque lui fit de riches présents. Guillaume de Poitiers vint aussi à sa rencontre.— Pendant que le roi différait son entrée en Aquitaine, il fut atteint d'une maladie grave; Létold, comte de Bourgogne, qui lui avait fait récemment hommage, le reçut et lui donna d'utiles soins dans sa maladie. — Après son rétablissement, le roi revint en France.

Sur ces entrefaites, un frère de l'évêque Adalberon, Frédéric (2),

(1) Bérenger II, petit-fils de Bérenger I.

(2) Frédéric, qui fut plus tard duc de Lorraine.

munitionem in loco qui dicitur Fanis, inconsulto rege vel regina construere cœpit, et loca circumposita crebris deprædationibus diripit. Pro qua re valde molestus rex Ludovicus legationem suam dirigit ad Ottonem. Hugo princeps ad eumdem regem Ottonem, invitatus ab eo, vadens duos illi præmisit leones, et ipse mox secutus honorifice ab eodem in diebus Paschæ susceptus est, decenterque habitus ab eo, per ipsos Paschalis solemnitatis dies exultanter Aquis cum eo mansit, multisque donis opime ab eo muneratus revertitur, deducente se duce Conrado usque ad fluvium Maternam.

Qui dux Conradus quibusdam infensus Lothariensibus turres quorumdam dejicit, et quosdam Virdunensium honoribus privat. Ragenarii vero comitis quoddam castellum capit, cetera ipsius obsideri facit.

Legati regis Ludovici ab Ottone regressi nunciant nolle, immo prohibere Ottonem regem ne Fredericus vel aliquis

qui épousa la fille du prince Hugues (1), vint dans ce royaume, et construisit un fort dans le lieu nommé Fains, sans consulter ni le roi ni la reine, et se mit à exercer de fréquents ravages dans les alentours. Le roi, offensé de ces procédés, envoya une députation à Othon. Le prince Hugues se rendit aussi auprès du même roi, qui l'avait invité; il se fit précéder d'un présent de deux lions, qu'il suivit de près; il fut honorablement accueilli et dignement traité pendant les fêtes de Pâques, qu'il passa joyeusement à Aix avec Othon. Il revint chargé de présents magnifiques, accompagné du duc Conrad, qui le conduisit jusqu'à la Marne.

Celui-ci, mécontent de quelques Lorrains, détruisit leurs forts, et dépouilla de leurs dignités certains habitants de Verdun. Il prit un château du comte Régnier, et fit assiéger les autres.

Les envoyés de Louis à Othon déclarèrent, à leur retour, que ce prince ne voulait pas, et même qu'il défendait que Frédéric,

(1) Ce mariage n'eut lieu qu'en 954.

suorum ullam munitionem in hoc regno habeat, nisi consensum regis Ludovici super hoc sibi obtinere queat.

Hungari ab Italia, transcensis Alpibus, egressi Aquitaniam ingressi sunt, ibique tota pene demorati æstate multis hanc regionem rapinis et interminationibus attriverunt : sicque per Italiam reversi sunt in terram suam.

Ludovicus munitionem quamdam, nomine Brenam, quam quidam prædones, Gotbertus scilicet ac frater ejus Angilbertus, munierant, obsidet, penuriaque famis oppressam tandem capit ac diruit.

Inde reversus ad colloquium Arnulfi et Hugonis proficiscitur. At Hugo, quoniam infensus erat Arnulfo propter castrum Monasteriolum et terram quondam Herluini quam idem Arnulfus occupaverat, ad ipsum colloquium venire noluit, sed ipsam terram ingressus cum Rotgario, Herluini filio, quoddam castrum obsedit. Rex autem, petente Arnulfo, ad eum misit, ipsamque

ou quelqu'un des siens, possédât aucun fort dans le royaume de France, à moins d'avoir obtenu le consentement du roi Louis.

Les Hongrois sortirent d'Italie par les Alpes, et entrèrent en Aquitaine; ils y demeurèrent presque tout l'été, écrasèrent le pays par le pillage et le meurtre, et retournèrent chez eux par l'Italie.

Louis assiégea le château de Brène, qu'avaient fortifié deux brigands, Gotbert et Angilbert, son frère; il le prit par famine, et le détruisit.

Il partit de là pour une entrevue qu'il devait avoir avec Arnoul et Hugues; mais ce dernier, mécontent d'Arnoul, qui s'était emparé de Montreuil, et d'une terre de feu Herluin, ne vint pas au rendez-vous; il entra dans ladite terre avec Roger, fils d'Herluin, et assiégea un château. Le roi, à la demande d'Arnoul, envoya un message à Hugues, lui fit lever le siége, et ménagea entre les deux princes une trêve pour jusqu'aux calendes de décembre.

obsidionem resolvi fecit, induciasque vel treugas inter ipsos usque ad Kalendas Decembris accepit.

Gerberga regina, mater Ludovici regis, egressa Lauduno, conducentibus se quibusdam tam Heriberti quam Adalberti fratris ipsius hominibus, ad Heribertum proficiscitur: qui suscipiens eam ducit in conjugem. Unde rex Ludovicus iratus, abbatiam Sanctæ Mariæ, quam ipsa Lauduni tenebat, recepit, et Gerbergæ uxori suæ dedit. Fiscum quoque Atoniacam suo dominio subdidit.

Otto rex Italiam adiit, ad cujus adventum Berengario, Langobardorum rege, ab urbe Papiæ fugiente, ipse Otto eamdem ingreditur urbem. Uxorem quoque Lotharii regis defuncti, filii Hugonis, sororem Conradi, regis Jurensis, sibi conjugem ducit.

Sarraceni meatum Alpium obsidentes a viatoribus Romam petentibus tributum accipiunt, et sic eos transire permittunt.

La reine Gerberge (1), mère du roi, sortit de Laon, sous la conduite de quelques gens d'Héribert et d'Adalbert, son frère, et se rendit auprès du premier, qui l'épousa. Le roi Louis, irrité, reprit l'abbaye de Notre-Dame, qu'elle possédait à Laon, et la donna à Gerberge, son épouse ; il réunit aussi à son domaine la terre d'Attigny (2).

Le roi Othon passe en Italie ; à son approche, Bérenger, roi des Lombards, s'enfuit de Pavie ; Othon y entre, et épouse Adélaïde, sœur de Conrad, roi de la Transjurane, et veuve du roi Lothaire, fils de Hugues.

Les Sarrasins occupent les passages des Alpes, font payer tribut aux voyageurs qui vont à Rome, et ne les laissent passer qu'à cette condition.

(1) Un manuscrit la nomme *Ottogeba* ; les chroniqueurs l'appellent *Odgiva*, *Otgiva*, *Eadgiva* ou *Ethgiva ;* ce dernier nom est celui que lui donne Richer. Il n'est donc pas douteux qu'il faille attribuer à une distraction des copistes celui de *Gerberge*.

(2) Le texte de Flodoard porte *Fiscum Atoniacam*, que Marlot, D. Lelong traduisent par Attigny ; nous n'adoptons leur traduction qu'à défaut de renseignements plus exacts.

ANNO DCCCCLII Otto rex legationem pro susceptione sui Romam dirigit : qua non obtenta, cum uxore in sua regreditur, dimissis ad custodiam Papiæ quibusdam ex suis.

Ludovicus cum Gerberga regina Laudunum recepit.

Berengarius rex ad Conradum ducem, qui Papiæ remanserat, venit, a quo, in fide ipsius susceptus, ad Ottonem perducitur : quem ille benigne suscipiens, concessis eidem rebus, prout sibi visum fuit, quibusdam, in Italiam pacifice redire permisit. Ipse quoque Otto post celebrationem Paschæ Papiam regreditur.

Hugo comes cum suis super Maternam fluvium venit : cui occurrit dux Conradus cum quibusdam Lothariensibus, obsidentque pariter munitionem apud Maroillum, quam Ragenoldus comes cum hominibus domni Artoldi præsulis intra ipsum fluvium nuper construxerat, instructisque multis undique machinis fortiter opprimunt, tandemque, non sine suorum damno, capiunt atque succendunt, iis qui intus erant, ad fidem Conradi egressis.

(AN 952.) Othon envoie une ambassade à Rome, pour y être reconnu ; n'ayant pu réussir, il retourna dans ses états avec sa femme, laissant à la garde de Pavie quelques-uns des siens.

Louis revient à Laon avec la reine Gerberge.

Le roi Bérenger vient trouver le duc Conrad, qui était resté à Pavie. Après avoir reçu ses serments, Conrad le conduit à Othon. Ce prince l'accueille favorablement, lui fait les concessions qu'il juge convenable, et lui permet de retourner paisiblement en Italie. Othon lui-même revient à Pavie après la fête de Pâques.

Le prince Hugues arrive avec ses gens sur la Marne ; le duc Conrad vient le joindre avec quelques Lorrains ; ils assiégent ensemble le fort que le comte Rainold avait construit sur la rivière, à Mareuil, avec les gens de l'archevêque Artaud. Ils dressent de toutes parts des machines, battent le fort avec vigueur, finissent par le prendre et le brûler, non sans avoir

— Nepotes Hugonis, Heribertus et Rotbertus, interim in loco qui dicitur Mons-Felicis, sibi munitionem instruunt; — sicque tam Hugo quam Conradus revertuntur in sua.— Nec mora, rex Ludovicus et Artaldus archiepiscopus profecti cum comite Ragenoldo super Maternam fluvium, munitionem quam præfati principes succenderant, restruunt, custodesque ibi plures instituunt. Inde rex cum Ragenoldo proficiscitur in partes Victuriaci castri, quod tenebat Walterius quidam, qui nuper rege defecerat et cum ipso castro se Heriberto subdiderat. Cujus villas deprædationibus incendiisque devastant, necnon Pontigonem fiscum quem Heribertus invaserat; aliamque munitionem rex contra Victuriacum instruit, et quosdam sibi fideles ex partibus Walterii ad custodiam ibi dimittit, ipsamque munitionem Odalrico abbati cuidam ex Burgundia committit, et sic Laudunum repetit. Nec mora, Remos cum regina revertitur.

Artaldus archiepiscopus in monasterio Sancti Basoli

perdu beaucoup de monde : ceux qui étaient dans la place en étaient sortis sur la foi de Conrad.— Héribert et Robert, neveux de Hugues, se construisent un fort au lieu, dit Mont-Félix. — Hugues et Conrad rentrent dans leurs terres. — Aussitôt le roi Louis et l'archevêque Artaud se rendent sur la Marne avec le comte Rainold, rétablissent le fort que les deux princes avaient brûlé, et y mettent une nombreuse garnison. Le roi part ensuite avec Rainold pour Vitry, que tenait un certain Gauthier, qui avait récemment fait défection, et s'était donné à Héribert avec son château. Ses terres sont ravagées et incendiées, aussi bien que le domaine de Pontyon, qu'Héribert avait envahi. Le roi bâtit un fort vis-à-vis de Vitry, y laisse pour garnison quelques gens du parti de Gauthier qui s'étaient soumis à lui, confie le fort même à un abbé bourguignon, nommé Odalric, et retourne à Laon. Bientôt il revient à Reims avec la reine.

L'archevêque Artaud, après avoir expulsé les chanoines qui

monachos mittit, expulsis clericis qui serviebant ibi, committens illud Hincmaro et Rotmaro abbatibus.

ANNO DCCCCLIII incipiente, Hugo princeps legatos mittit ad regem Ludovicum pro pace et concordia inter ipsos firmanda, petens ut regina Gerberga suum petat colloquium. Quod et fecit, muneribusque ab eo honorata Remos rediit : obtinuitque Hugo a rege ut munitio quæ contra Victuriacum castrum constructa fuerat, solveretur. Placitum ergo concordiæ ac pacis rex et Hugo, mediante Quadragesima, iniere Suessionis.

Exoritur interea inter Ottonem regem et Liudulfum filium ejus, Conradum quoque ducem et quosdam regni ipsius primates discordia. Nato siquidem regi filio ex moderna conjuge, ferebatur eidem puero rex regnum suum promittere, quod olim, priusquam Italiam peteret, Liudulfo delegaverat, et magnates suos eidem promittere fidelitatem jurejurando fecerat. Rex igitur Conradum a ducatu Lothariensium removet, et Conradus quærebat ut regem

desservaient l'abbaye de Saint-Basle, y établit des religieux, et en donne la direction aux abbés Hincmar et Rotmar (1).

(AN 953.) Au commencement de cette année, le prince Hugues envoya des députés au roi Louis pour confirmer la paix entre eux ; il demandait que la reine Gerberge voulût bien se rendre à une entrevue : elle le fit, et revint à Reims comblée de présents. Hugues obtint aussi du roi la destruction du fort qu'il avait élevé vis-à-vis de Vitry. On se réunit donc vers la mi-carême à Soissons pour y conclure le traité de paix.

Cependant il s'était élevé un différend entre le roi Othon, son fils Liudulfe, le duc Conrad et quelques seigneurs du royaume. Le roi avait eu un fils de sa nouvelle épouse, et l'on disait qu'il avait promis la couronne à cet enfant, tandis qu'avant de passer en Italie, il l'avait léguée à Liudulfe, et lui avait fait prêter serment de fidélité par les seigneurs. Par suite de ces démêlés, le roi retira à Conrad le duché de Lorraine;

(1) Hincmar, abbé de Saint-Remi, et Rotmar, abbé d'Hautvillers.

caperet. Quo comperto, rex caute se agere cœpit, de interitu vero Conradi quærere, Conradus autem oppida sua munire. At Ragenarius ei jam dudum inimicus, quoddam ipsius obsidet munitissimum castrum. Collecta igitur Conradus, quanta potuit, militum manu, ad resolvendam properat obsidionem. Quibus mutuo congressis et pluribus utrimque interemptis, Conradus in fugam versus est et in urbem Moguntiam ingreditur.

Interea Gerberga regina Lauduni geminos est enixa, quorum unus Karolus, alter vocatus est Heinricus. Sed Heinricus mox post baptismum defunctus est.

Synodus quinque episcoporum apud Sanctum Theodericum in territorio Remensi celebratur, Artaldo archiepiscopo præsidente. Ad quam vocatus Ragenoldus comes ob res ecclesiasticas ab eo pervasas venire noluit, sed deprecatus est regem, ne excommunicaretur, ut ad synodum mitteret. Cujus excommunicatio, rege petente, tunc intermissa est.

celui-ci, à son tour, chercha à surprendre le roi. Instruit de ses desseins, Othon se tint sur ses gardes, médita la perte de Conrad, qui, de son côté, fortifia toutes ses places. Régnier, qui depuis longtemps était l'ennemi du duc, assiégea un de ses châteaux les mieux fortifiés (1). Conrad réunit autant de troupes qu'il put, et partit pour faire lever le siége. Les deux armées en vinrent aux mains et firent l'une et l'autre des pertes considérables; mais Conrad fut mis en fuite, et se réfugia à Mayence.

La reine Gerberge était accouchée à Laon de deux jumeaux: l'un fut appelé Charles, et l'autre Henri; mais celui-ci mourut aussitôt après le baptême.

Il se tint à Saint-Thierry, sur le territoire de Reims, un concile de cinq évêques, sous la présidence de l'archevêque Artaud: le comte Rainold y fut cité pour avoir envahi les biens ecclésiastiques; il refusa de comparaître; mais il pria le roi d'envoyer au concile arrêter l'excommunication; à la demande du prince la sentence fut différée.

(1) D. Lelong pense que c'est Dinan.

Otto rex urbem Moguntiam, ubi Conradus se receperat, obsidet, tandemque post duos fere menses cum egresso ad se Conrado locutus et obsidibus ab eo acceptis, trans Renum regreditur. Nec mora, Conradus, dimisso Moguntiæ militum suorum præsidio, Mettensem appetit urbem, quam mox furtiva pervadit irreptione.—Otto rex, vocatus a fratre Heinrico, Baioariam petit, quam filius ejus Liudulfus, cap tis quibusdam urbibus, devastabat. — Conradus Mettensem quoque urbem, post non modicam ipsius deprædationem, hortatu, ceu fertur, Agenoldi abbatis, reliquit.—Wicfredus, Coloniensis antistes defungitur, et Bruno, frater regis Ottonis, inibi pontifex ordinatur : cui etiam rex Otto regnum Lothariense committit.

ANNO DCCCCLIV præmemoratus Conradus, pacto cum Hungaris inito, eos per regnum Lothariense deducit usque in terram Ragenarii, scilicet æmuli sui, atque Brunonis episcopi ; nimiaque peracta deprædatione, cum præda magna captivorumque multitudine regnum ingrediuntur

Le roi Othon assiégea Mayence, où Conrad s'était retiré ; au bout de deux mois, il eut une conférence avec Conrad, qui était venu le trouver; il reçut de lui des ôtages, et repassa le Rhin. Aussitôt Conrad, laissant une garnison à Mayence, vint à Metz, dont il s'empara par surprise. — Othon, appelé par son frère Henri, était allé en Bavière, où son fils Liudulfe, après avoir pris plusieurs villes, exerçait de grands ravages.— Conrad, après de nombreuses exactions, abandonna la ville de Metz, à la prière, dit-on, de l'abbé Agenold. — Wicfred, évêque de Cologne, meurt; Brunon, frère du roi Othon, est sacré évêque de cette ville ; le roi lui confie le gouvernement de la Lorraine.

(AN 954.) Conrad, ayant traité avec les Hongrois, les conduisit à travers la Lorraine, jusque dans les terres de Régnier, son rival, et de l'évêque Brunon. Après avoir fait de grands ravages, ils entrèrent dans le royaume de Louis, chargés de butin, et traînant à leur suite une multitude de prisonniers. Ils traver-

Ludovici, sicque per pagos Veromandensem, Laudunensem atque Remensem, Catalaunensem quoque transeuntes, Burgundiam intrant. Quorum non parva manus tam præliis quam morbis interiit, ceteri per Italiam revertuntur in sua.

Ludovicus, filius regis, Lauduni defungitur.

Ludovicus rex egressus Lauduno Remensem, veluti moraturus, repetiit urbem. Antequam vero ad Axonam fluvium perveniret, apparuit ei quasi lupus præcedens; quem admisso insecutus equo, prolabitur graviterque attritus Remos defertur, et protracto langore decubans, elephantiasis peste perfunditur. Quo morbo confectus diem clausit extremum, sepultusque est apud Sanctum Remigium.— Gerberga regina mittit ad Hugonem, ejus consilium et auxilium petens, quam ille ad colloquium adsciscit, et venientem honorifice suscipit atque consolatur, ac de provectione filii ejus in regnum pollicetur.

Liudulfus, expulso Heinrico patruo suo, totius Baioariæ nanciscitur principatum.

sèrent les pays de Vermand, de Laon, de Reims, de Châlons, et pénétrèrent dans la Bourgogne. Les combats et les maladies en firent périr un grand nombre; les autres regagnèrent leur pays par l'Italie.

Louis, fils du roi, meurt à Laon.

Le roi quitte cette ville, et se rend à Reims, dans le dessein d'y demeurer. Avant d'arriver à l'Aisne, il croit voir un loup devant lui; il le poursuit à bride abattue, il tombe, et on l'emporte à Reims grièvement blessé. Le mal dégénère en langueur; il est atteint d'éléphantiasis; il meurt de cette maladie, et on l'enterre à Saint-Remi. — La reine Gerberge envoie demander à Hugues conseil et protection; celui-ci lui donne rendez-vous, la reçoit honorablement, la console et lui promet de placer son fils sur le trône.

Liudulfe chasse Henri, son oncle, et s'empare de toute la Bavière.

Lotharienses tam Conradi ducis infestationibus, quam mutuis inter se deprædationibus lacerantur.

Fulcarius decanus,monasterii Sancti Medardi, Noviomensium Remis ordinatur episcopus.

Fredericus, frater Adalberonis episcopi, Hugonis principis filiam ducit uxorem.

Rauciacum, munitionem Ragenoldi, Heribertus comes per quosdam satellites suos furtiva invadit irruptione.

Lotharius puer, filius Ludovici, apud Sanctum Remigium rex consecratur ab Artaldo archiepiscopo, favente Hugone principe ac Brunone archiepiscopo, ceterisque præsulibus ac proceribus Franciæ, Burgundiæ atque Aquitaniæ. Burgundia quoque et Aquitania Hugoni dantur ab ipso.

Castrum Rauciacum Ragenoldo redditur, datis quibusdam villis Heriberto ex parte Ragenoldi.

Et regina Gerberga cum filio rege Laudunum revertitur.

La Lorraine est désolée par les ravages du duc Conrad et par les attaques mutuelles de ses propres habitants.

Fulchaire, doyen du monastère de Saint-Médard, est sacré à Reims évêque de Noyon.

Frédéric, frère de l'évêque Adalbéron, épouse la fille du prince Hugues.

Roucy, château de Rainold, est surpris par les soldats du comte Héribert.

Le jeune Lothaire, fils de Louis, est sacré à Reims, dans l'église de Saint-Remi, par l'archevêque Artaud, avec l'assentiment du prince Hugues, de l'archevêque Brunon, des évêques et des seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Ces deux dernières provinces sont données à Hugues par le roi.

Le château de Roucy est rendu à Rainold, moyennant quelques terres que celui-ci donna à Héribert.

La reine Gerberge revient à Laon avec son fils.

Nec longum post, milites Ragenoldi quamdam munitionem Heriberti, quæ dicitur Mons-Felicis, trans Maternam fluvium clandestina irreptione capiunt. Heribertus igitur et Rotbertus frater ejus eamdem munitionem obsident, et Heribertus legatos Remis ad Ragenoldum mittit pro reddendo sibi oppido. Abnuit Ragenoldus, nisi ab obsidione discedatur et ad examinis rationem conveniant pro subreptis mutuo sibi castris. Quo facto, villas recipit ab Heriberto quas pro prædicto castro dederat, et oppidum Montis-Felicis Heriberto reddit.

Alberico, patricio Romanorum, defuncto, filius ejus Octavianus, cum esset clericus, principatum adeptus est, quique postea, defuncto Agapito suggerentibusque sibi Romanis, papa urbis efficitur.

ANNO DCCCCLV rex Otto, Hungaris de locis suis prædatum progredientibus, obviam profectus pugnavit cum eis et vicit, nec eos ingredi regna sua permisit.

Peu de temps après, les soldats de Rainold s'emparèrent, par surprise, d'un fort d'Héribert, nommé Mont-Félix, et situé derrière la Marne. Celui-ci revint l'assiéger avec son frère Robert, et envoya à Reims réclamer la reddition du fort auprès de Rainold. Ce dernier ne voulut point y consentir, à moins que le siége ne fût levé et qu'on ne se réunît pour statuer sur les places réciproquement enlevées. Cela se fit : Rainold reçut d'Héribert les terres qu'il lui avait cédées pour le château de Roucy, et il lui rendit Mont-Félix.

Le patrice Albéric étant mort, son fils Octavien, quoique clerc, obtint sa principauté; puis, après la mort d'Agapet, il fut élu pape (1) par les suffrages des Romains.

(AN 955.) Le roi Othon marcha contre les Hongrois, qui étaient sortis de leur pays pour piller ; il les attaqua, les vainquit, et ne les laissa point entrer dans son royaume.

(1) Il prit le nom de Jean XII : c'est le premier pape qui ait changé de nom.

Hugo princeps Gerbergam reginam cum filio suo rege Lothario Parisius honorifice ad Pascha suscipiens decenter secum per plures detinuit dies. Inde cum ipso rege in Aquitaniam profectus urbem Pictavim petiit ; Willelmum vero ibi non inveniunt. Ipsam tamen urbem obsident, diuque in eadem obsidione residentes nihil proficiunt; castrum tamen Sanctæ Radegundis urbi contiguum Ragenoldus comes clandestina irreptione cepit, et succensum est. Tandem, post duos menses, exercitu victus indigentia fatigato, ab obsidione disceditur. Willelmus, collecto exercitu suo, exercitum regis insequitur. Quo audito, rex et Hugo contra redeunt. Quorum multitudine comminus visa, Willelmus in fugam vertitur. Quem regiæ acies insecutæ multos Aquitanorum interimunt, nonnullos nobilium vivos capiunt : Willelmus cum paucis vix evadit.

Hungari cum immensis copiis et ingenti multitudine Baioariam ingrediuntur, volentes venire in Franciam. Contra quos Otto rex cum Burislao, Sarmatarum principe,

Le prince Hugues reçut honorablement à Paris, pendant la fête de Pâques, la reine Gerberge avec son fils Lothaire ; il les retint plusieurs jours, les traitant avec beaucoup d'égards. Il se rendit ensuite en Aquitaine avec le roi, et marcha sur Poitiers; ils n'y trouvèrent point le comte Guillaume ; ils assiégèrent la ville, et firent longtemps de vains efforts. Cependant le comte Rainold s'empara, par surprise, du fort de Sainte-Radégonde, contigu à la ville, et le brûla. Au bout de deux mois, l'armée, épuisée par le défaut de vivres, leva le siége. Guillaume réunit ses troupes et se mit à la poursuite du roi ; à cette nouvelle, le roi et Hugues retournèrent contre lui; mais, voyant approcher la multitude de leurs soldats, Guillaume prit la fuite ; les troupes du roi le poursuivirent, tuèrent un grand nombre d'Aquitains, et firent prisonniers plusieurs seigneurs. Guillaume eut beaucoup de peine à s'échapper avec une poignée de ses soldats.

Les Hongrois, avec des forces considérables, entrèrent dans la Bavière, dans le dessein de venir en France. Othon les attaqua avec Borislas, prince des Sarmates, et Conrad, qui s'était récon-

et Conrado jam sibi pacificato pugnavit, et eosdem Hungaros interimens cunctos pene delevit. Conradus autem, qui valde fortiter ea die pugnaverat, et regem præcipue de victoria confortaverat, ibidem peremptus est. Post hoc bellum, pugnavit rex Otto cum duobus Sarmatarum regibus, et, suffragante sibi Burislao rege quem dudum sibi subdiderat, victoria potitus est.

Fulcario episcopo defuncto,tandem, post quinque menses Hadulfus quidam, Laudunensis clericus, a Noviomensibus electus, ab Artaldo, Roricone et Gibuino Remis ordinatur episcopus.

ANNO DCCCCLVI rex Otto placitum habuit apud Engelheim cum Lothariensibus, a quibus et obsides accepit de cunctis pene ipsorum oppidis. Item aliud placitum ab eo post Pascha Coloniæ habitum est, ubi non paucos a Lothariensibus thesauros accepit.

Moxque pestilentia super Germaniam omnemque Galliam effusa, interiere nonnulli, plures gravi sunt langore

cilié avec lui; il les défit et les extermina presque complétement. Conrad, qui avait combattu avec bravoure et avait puissamment contribué à la victoire, fut tué dans cette bataille. Après cela, Othon attaqua deux rois Sarmates et les vainquit avec l'aide de Borislas, qui s'était soumis depuis longtemps.

L'évêque Fulchaire meurt, et, après cinq mois de vacances, Hadulfe, clerc de Laon, élu par les habitants de Noyon, est sacré à Reims par l'archevêque Artaud, assisté de Roricon et de Gibuin (1).

(AN 956.) Le roi Othon tint à Ingelheim un plaid, où se rendaient les Lorrains; il reçut des ôtages de la plupart de leurs villes. Il en tint un second, après Pâques, à Cologne, où les Lorrains lui apportèrent des trésors considérables.

Bientôt après, la peste se répandit dans la Germanie et la Gaule; plusieurs personnes périrent, beaucoup furent dangereusement

(1) Evêque de Laon et de Châlons.

confecti. Rotbertus, Trevirensis episcopus, Ragenarius et Baldericus, ac duo alii episcopi ex ea peste sine mora defuncti sunt.

Lotharius rex munitionem quamdam super Carum fluvium, quam Ragenarius comes Ursioni cuidam, Remensis ecclesiæ militi, abstulerat, pugnando recepit, et infantes Ragenarii ac milites quosdam ibidem inventos secum abduxit, ipsumque castrum direptum incendit.

Hugo princeps obiit.

Gerberga regina colloquium habuit cum Brunone fratre suo, ubi prædicto Ragenario sui milites et infantes redduntur. Reginæ vero possessiones, quas illi quondam Gislebertus dux, dotis nomine, dederat, restituntur.

Episcopatus Trevirensis cuidam Heinrico, regis Ottonis propinquo, datur.

Fulbertus, Camaracensis episcopus, defungitur, et ipsum episcopium cuidam Berengario, transrenensi clerico, tribuitur, nepoti Bovonis, Catalaunensis quondam episcopi; quique Remis ordinatur ab Artaldo episcopo.

malades. Robert, archevêque de Trèves, Régnier, Baldéric et deux autres évêques moururent en peu de temps de cette maladie.

Lothaire reprit à main armée un fort sur le Chier, que le comte Régnier avait enlevé à Ursion, vassal de l'église de Reims ; il fit prisonniers les enfants de Régnier et toute la garnison qu'il trouva dans la place, puis il brûla le fort et le détruisit.

Mort du prince Hugues.

Par suite d'une entrevue de la reine Gerberge avec Brunon, son frère, on rend à Régnier ses enfants et ses soldats; la reine recouvre aussi les possessions qu'elle avait reçues en dot du feu duc Gislebert.

L'archevêché de Trèves est donné à Henri, parent du roi Othon.

Fulbert, évêque de Cambrai, meurt; son évêché est donné à Bérenger, clerc d'Outre-Rhin, neveu de Bovon, jadis évêque de Châlons ; le nouvel évêque est sacré à Reims par Artaud.

ANNO DCCCCLVII, quadam nocte, in mense Januario, illustrata est ecclesia Remensis Sanctæ Dei Genitricis repente, paulo post mediam noctem, magno splendore, præsente domno Artaldo archiepiscopo, admirante quoque pariter Withardo custode.

Lotharius rex in superiorem profectus est Burgundiam.

Bellorum tumultus agitantur inter Brunonem ex præsule ducem et Ragenarium comitem ceterosque Lotharienses. Item in Francia inter Balduinum, filium Arnulfi, et Rotgarium quondam Erluini ob castrum Ambianense.

Rotbertus, filius Heriberti, se Lothario regi committit.

Lotharius rex cum matre sua et amita sua, relicta Hugonis, obviam pergit in pagum Camaracensem avunculo suo Brunoni. Videns vero Ragenarius non posse se venienti resistere multitudini, ad Brunonem venit : at, quia quæsitos dare noluit obsides, eum Bruno comprehendens sub custodia secum deduxit, nec multo post trans Renum in exilium misit.

(AN 957.) Dans une nuit du mois de Janvier, un peu après minuit, l'église de Notre-Dame de Reims fut subitement éclairée d'une grande lumière, en présence du seigneur Artaud, à la grande admiration du custode Withard.

Le roi Lothaire part pour la Bourgogne supérieure

La guerre éclate entre l'évêque-duc Brunon, d'une part, et le comte Régnier avec les Lorrains, de l'autre ; il en est de même en France entre Baudouin, fils d'Arnoul, et Roger, fils d'Herluin, au sujet du château d'Amiens.

Robert, fils d'Héribert, fait hommage au roi.

Lothaire se rendit dans le pays de Cambrai avec sa mère et sa tante, veuve de Hugues, pour se joindre à Brunon, son oncle. Régnier, voyant qu'il ne pourrait résister à tant de monde, se rendit auprès de Brunon ; mais, comme il ne voulait pas donner les ôtages qu'on lui demandait, Brunon le fit arrêter et l'emmena prisonnier ; bientôt après, il l'envoya en exil au delà du Rhin.



Liudulfus, Ottonis filius, qui pene totam obtinuerat Italiam, obiit sepeliturque Moguntiæ apud Sanctum Albanum.

ANNO DCCCCLVIII castrum Codiciacum quidam fideles Artaldi præsulis clandestina capiunt irruptione. Harduinus, subjectus Tetbaldi, cui Tetbaldus idem commiserat castrum, videns oppidum captum, cum suis confugit in arcem. Erat autem turris illa firmissima, ad quam expugnandam veniens rex Lotharius cum domno Artaldo et nonnullis aliis episcopis atque comitibus, per duas fere hanc obsidet hebdomadas. Tandem, nepotibus Harduini acceptis obsidibus, ab obsidione disceditur. Tum Tetbaldus adveniens oppido non recipitur, reversusque per pagum Laudunensem et Suessionicum rapinis desæviens in sua regreditur. Homines Tetbaldi munitionem quamdam quæ vocatur Fara, tradentibus eam sibi quibusdam proditoribus, capiunt. Ad quam obsidendam Rorico, præsul Laudunensis, cum militibus ecclesiæ Remensis et aliis, quoscumque adscisci potuit, amicis advenit. Rege tandem Lothario

Liudulfe, fils d'Othon, qui avait subjugué presque toute l'Italie, mourut et fut enterré à Mayence, dans l'église de Saint-Alban.

(AN 958.) Quelques gens de l'archevêque Artaud prirent la ville de Coucy par surprise. Hardouin, fidèle de Thibaud, à qui la place était confiée, voyant la ville prise, se réfugia dans la citadelle: c'était une tour très forte. Lothaire vint l'attaquer avec Artaud et quelques autres évêques et seigneurs, et l'assiégea pendant près de quinze jours. Enfin Hardouin donna ses neveux pour ôtages, et le siége fut levé. Thibaud se présenta alors, mais il ne put entrer dans la ville; il se jeta dans le pays de Laon et de Soissons, qu'il ravagea, puis il rentra chez lui. Les gens de Thibaud prirent, par trahison, un fort nommé La Fère; Roricon, évêque de Laon, vint pour l'assiéger avec les milices de l'église de Reims et tous les amis qu'il put réunir. Enfin l'arrivée du roi Lothaire et la médiation d'Héribert et de Robert firent que Thibaud consentit à rendre la place.

adventante, mediantibus Heriberto ac Rotberto fratribus, castrum jussione Tetbaldi redditur.

Otto rex adversus Sarmatas abiit.

Bruno, Coloniensis archiepiscopus, cum exercitu Lothariensium per Franciam proficiscitur in Burgundiam, locuturus cum sororibus ac nepotibus suis.

ANNO DCCCCLIX Bruno etiam in Franciam venit, et apud Compendium, cum regina sorore ac nepotibus suis discordantibus pro quibusdam castris, quæ rex Lotharius ex Burgundia receperat, colloquium habuit; obsidibusque datis pacem inter ipsos usque in futurum tempus placiti pepigit.

Lotharius rex cum matre regina Coloniam proficiscitur in diebus Paschæ, moraturus hac festivitate cum avunculo suo Brunone : dataque illi securitate de regno Lothariensi, et quibusdam acceptis ab avunculo donis, Laudunum revertitur.

Lotharienses a Brunone duce desciscunt, suadente quodam Immone, qui ejus pridem consiliarius exstiterat et ab

Le roi Othon marche contre les Sarmates

Brunon, archevêque de Cologne, traverse la France avec une armée de Lorrains, pour se rendre en Bourgogne et y conférer avec ses sœurs et ses neveux.

(AN 959.) Brunon revint en France et eut à Compiègne une entrevue avec la reine sa sœur, et ses neveux, qui se disputaient certains châteaux que le roi avait repris sur la Bourgogne. Il leur fit donner des ôtages et obtint qu'ils resteraient en paix jusqu'au temps du prochain plaid.

Lothaire se rendit à Cologne avec sa mère, pour y passer les fêtes de Pâques avec Brunon, son oncle. Il lui donna des assurances pour la Lorraine, reçut de lui des présents et revint à Laon.

A l'instigation d'un certain Immon, qui avait été jadis le conseiller de Brunon, mais qui venait de le quitter, les Lorrains se

eo nuper recesserat, propter oppida quædam ipsorum novitia, quæ idem dux everti præcipiebat, aliaque onera ipsis insueta quæ illis imponere velle ferebatur. Quibus postmodum revocatis, Fredericum quemdam comitem eis vice sua præfecit.

Arnulfus comes Remos venit, et ecclesiam Sanctæ Mariæ non modico argenti pondere muneravit. Unde arcæ quibus sancti Calixti sanctique Nicasii ac sanctæ Eutropiæ membra ceterorumque sanctorum quorumdam pignora continentur, ornatæ vel coopertæ sunt. Sed et quemdam Evangeliorum hujus ecclesiæ librum auro argentoque decoravit. Monasterio quoque Sancti Remigii dona contulit.

Castrum Divionem Rotbertus comes invadit, regis expulsis fidelibus. Quapropter accitus Bruno regis ac reginæ petitione in Burgundiam venit cum Lothariensibus aliisque sibi subditis populis, idemque castrum, sed et Trecas civitatem, quam præfatus potiebatur Rotbertus, obsidione vallat.

révoltèrent contre leur duc, à cause de quelques places nouvelles, qu'il ordonnait de détruire, et de quelques charges extraordinaires qu'il voulait, dit-on, leur imposer. Il les fit rentrer dans l'obéissance et leur donna le comte Frédéric pour le gouverner à sa place (1).

Le comte Arnoul vint à Reims et donna à l'église de Notre-Dame une grande quantité d'argent que l'on employa à couvrir et à décorer les châsses où étaient renfermées les reliques de saint Calixte, de saint Nicaise, de sainte Eutrope et de plusieurs autres saints. Il fit de plus enrichir d'or et d'argent un livre d'évangiles de cette église. Il fit aussi des présents au monastère de Saint-Remi.

Le comte Robert envahit Dijon, d'où il chassa les gens du roi; alors Brunon, à la demande du roi et de la reine, vint en Bourgogne avec une armée de Lorrains et d'autres peuples de sa

(1) A cette époque le pays fut divisé en Haute et Basse Lorraine.

ANNO DCCCCLX apud Altmontem castrum proditores quidam deprehensi sunt a Manasse, nepote Domni Artaldi præsulis, ac damnati suspendio : inter quos etiam presbyter quidam.

Munitio quam vocant Macerias, sitam supra Mosam infra terram Remensis ecclesiæ, Artaldo archiepiscopo redditur coram Frederico, Lothariensium duce, a Lantberto qui eam tenere prohibebatur.

Richardus, filius Willelmi, Nortmannorum princeps, filiam Hugonis, trans Sequanam quondam principis, duxit uxorem.

Divionem quamdam munitionem, quam regis Lotharii fideles tenebant, Rotbertus, frater Heriberti, fidelem regis se fallens, dolo ingressus invadit regiis expulsis custodibus. Ad quam recipiendam rex cum matre regina profectus ipsum obsidet castrum. Bruno præsul cum Lothariensibus et aliis sibi subditis illuc adveniens, obsides a Rotberto accepit, quos regi tradidit. Quorum unus, Odalrici

domination, et assiégea cette place avec celle de Troyes, qui était au pouvoir de Robert.

(**AN 960.**) Des traîtres furent découverts à Omont par Manassès, neveu de l'archevêque Artaud, qui les fit pendre ; parmi eux était un prêtre.

Le fort de Mézières, situé sur la Meuse, dans le territoire de l'église de Reims, fut rendu à l'archevêque, en présence de Frédéric, duc de Lorraine, par Lambert, qui ne pouvait plus le conserver.

Richard, fils de Guillaume, duc de Normandie, épouse la fille de Hugues, prince défunt du pays au delà de la Seine.

Le fort de Dijon, que gardaient les fidèles du roi, fut envahi par Robert, frère d'Héribert, qui le prit par ruse, en se disant soumis au roi ; il en chassa la garnison ; mais le roi vint avec sa mère pour reprendre cette place et l'assiégea ; Brunon y vint avec les Lorrains et ses autres sujets ; il reçut des ôtages de Robert et les

comitis filius, proditor comprobatus et judicatus atque decollatus est, alter vivus retentus.

Otto et Hugo, filii Hugonis, mediante avunculo ipsorum Brunone, ad regem veniunt ac sui efficiuntur : quorum Hugonem rex ducem constituit, addito illi pago Pictavensi ad terram quam pater ipsius tenuerat, concessa Ottoni Burgundia.

Audiens autem Bruno quosdam adversum se Lothariensium insurgere, illo cum festinatione regreditur, rege ad obsidionem cum suis consobrinis dimisso. Quidam Brunonis hostium, Rotbertus nomine, Namurum castrum muniebat, alter, Immo, munitionem quam dicunt Capræmontem : ad cujus obsidionem approperans Bruno, loca circumquaque rebus exhausta reperit, sicque abundantem alimentis obsidet hostem. Datis ergo treugis, Coloniam ingreditur.

Rex quoque Lotharius, Divionis munitione recepta intro missisque custodibus suis, Laudunum reversus est.

remit au roi ; l'un d'eux, fils du comte Odalric, convaincu de trahison, fut jugé et décapité ; l'autre fut conservé en vie.

Othon et Hugues (1), fils de Hugues-le-Grand, vinrent faire hommage au roi, par l'entremise de Brunon, leur oncle. Le roi donna à Hugues le titre de duc, ajouta le Poitou aux possessions qu'il tenait de son père, et donna la Bourgogne à Othon.

Brunon, ayant appris qu'une partie de la Lorraine se révoltait contre lui, s'y rendit en toute hâte, laissant le roi au siége avec ses cousins. Un ennemi de Brunon, nommé Robert, fortifiait le château de Namur ; un autre, Immon, celui de Chèvremont. Brunon, arrivant pour assiéger cette dernière place, trouva les environs épuisés de vivres, et eut à combattre un ennemi abondamment pourvu. On fit une trêve et il se retira à Cologne.

De son côté, le roi Lothaire reprit la place de Dijon, y établit une garnison et revint à Laon.

(1) Hugues-Capet.

ANNO DCCCCLXI Wido, præsul Autissiodorensis, obiit.

Otto, filius Hugonis quondam principis, ad regem Lotharium in ipsis festi Paschalis diebus Laudunum venit, sed et nonnulli tam Franciæ quam Burgundiæ proceres. — Placitum regale diversorumque conventus principum Suessionis habetur; ad quod impediendum, si fieri posset, Richardus, filius Willelmi Nortmanni, accedens, a fidelibus regis quibusdam pervasus et, interemptis suorum nonnullis, in fugam versus est.

Hugo, filius Rotgarii quondam comitis, defungitur et apud Sanctum Remigium sepelitur.

Artaldus, Remensis archiepiscopus, decessit pridie kal. Octobris.

Lotharius rex cum matre Gerberga regina et quibusdam Franciæ proceribus Burgundiam petiit : quo quidam ex Aquitania præsules ac primates ad eum venerunt.

ANNO DCCCCLXII Gerberga regina fratris Brunonis

(AN 961.) Mort de Gui, évêque d'Auxerre.

Othon, fils du feu prince Hugues, vint à Laon passer les fêtes de Pâques auprès du roi Lothaire; plusieurs seigneurs de France et de Bourgogne y vinrent aussi. — Il se tint à Soissons un plaid royal et une assemblée de différents princes. Richard, fils de Guillaume de Normandie, arriva pour l'empêcher, s'il le pouvait; mais il fut attaqué par les gens du roi, qui tuèrent une partie des siens et le mirent en fuite.

Hugues, fils du feu comte Roger, meurt; il est enterré à Saint-Remi.

L'archevêque Artaud meurt aussi, la veille des calendes d'Octobre.

Le roi Lothaire se rend en Bourgogne avec sa mère, la reine Gerberge, et quelques seigneurs de France; des prélats et des grands d'Aquitaine viennent l'y trouver.

(AN 962.) La reine Gerberge eut une entrevue avec Brunon, son

colloquium petiit, eique hic frater ejus, ne Hugoni Remense redderetur episcopium, prout fratres ipsius petebant, suggessit.

Otto rex Romam pacifice adiit, et amabiliter exceptus atque honore illic imperiali sublimatus est. Quod Berengarius, Italiæ rex, indigne ferens, regiones quas regere debebat, incendere atque vastare cœpit.

Rex Lotharius locutus cum Hugone consobrino suo, petitus est ab eo ut præfato Hugoni Remensem restituat episcopatum, indeque inducias paciscuntur usque ad medium mensis Aprilis. Synodus tredecim episcoporum, in pago Meldensi super Maternam fluvium, ex Remensi videlicet ac Senonensi diœcesi, celebratur, præsidente Senonensi præsule, satagentibus quibusdam episcopis ut Hugoni sæpedicto redderetur Remense episcopium, renitentibus autem præcipue Roricone Laudunensi et Gibuino Catalaunensi præsulibus, et asserentibus quod a tot Episcopis

frère ; et celui-ci lui suggéra de ne point rendre l'archevêché de Reims à Hugues, comme le demandaient les frères de ce prélat.

Le roi Othon se rendit à Rome (1), pour y rétablir la paix; il y fut reçu avec transport et élevé à la dignité impériale. Bérenger, roi d'Italie, mécontent de ces distinctions, se mit à ravager et incendier les pays qu'il devait gouverner.

Dans une conférence qu'eut le roi Lothaire avec Hugues, son cousin, celui-ci lui demanda le rétablissement de l'évêque Hugues, sur le siége de Reims; ils conclurent ensuite une trêve pour jusqu'au milieu d'Avril. Il se tint à Meaux un concile de treize évêques des provinces de Reims et de Sens, sous la présidence de l'archevêque de Sens. Plusieurs prélats s'efforçaient de faire rendre à Hugues l'archevêché de Reims; mais Roricon de Laon et Gibuin de Châlons s'y opposèrent le plus vivement, et dirent qu'un homme excommunié par tant d'évêques ne pouvait être absous par

(1) Le pape Jean XII avait imploré son secours contre les vexations de Bérenger.

excommunicatus a minore numero absolvi non poterat. Ita relinquitur usque ad interrogationem papæ romani.

Rex Lotharius cum Arnulfo principe locutus pacem fecit inter ipsum et nepotem ipsius homonimum ejus, quem infensum hic comes habebat ob necem fratris ejusdem, quem de infidelitate deprehensum idem comes interimi fecerat. Tunc ipse princeps omnem terram suam in manu regis dedit, ita tamen ut ipse in vita sua inde honoratus existeret.

Tetbaldus quidam, cum Nortmannis confligens, victus est ab eis, et fuga dilapsus evasit : qui, seniorem suum Hugonem proinde infensum habens, ad regem venit : a quo, sed et a Gerberga regina, benigne susceptus et miti consolatione refocillatus abscessit.

Wulfoldus, abbas monasterii Sancti Benedicti, præsul efficitur Carnotensis.

un moindre nombre. La question fut laissée en suspens jusqu'à la décision du pape.

Le roi Lothaire eut une entrevue avec le comte Arnoul, et le réconcilia avec son petit-fils (1), de même nom que lui. Le comte avait encouru l'aversion du jeune prince, parce qu'il avait fait mourir son frère, convaincu de trahison (2). Le comte remit tous ses domaines entre les mains du roi, à condition toutefois qu'il conserverait toute sa vie son rang et ses prérogatives.

Un certain Thibaud, en guerre avec les Normands, fut vaincu par eux et échappa par la fuite ; comme Hugues, son seigneur, était irrité contre lui, il eut recours au roi, qui l'accueillit favorablement, ainsi que la reine Gerberge, et il ne se retira pas sans être ranimé par de douces consolations.

Wulfold, abbé de Saint-Benoit (3), est fait évêque de Chartres.

(1) Arnoul II, comte de Flandre.

(2) Comment l'*Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France*, etc., place-t-elle la naissance d'Arnoul-le-Jeune en 962 ?

(3) De Fleury.

Legatio veniens ab Johanne papa intimat præfatum Hugonem, quondam Episcopum, tam ab ipso papa quam ab omni Romana synodo excommunicatum, sed ab alia synodo apud Papiam celebrata. Cujus legationis redditi certiores per Brunonem archiepiscopum, elegimus ad episcopum Remensem Odalricum, illustrem clericum, Hugonis cujusdam comitis filium, favente Lothario rege cum regina matre præfatoque Brunone: quique Remis ordinatur ab episcopis Widone Suessionico, Roricone Laudunensi, Gibuino Catalaunensi, Hadulfo Noviomensi, Wicfredo Virdunensi.

Die Nativitatis Dominæ nostræ Dei Genitricis, dæmoniacus quidam, servus Gerbergæ reginæ, nudus accurrens per mediam ecclesiam usque ad altare, ibidem prostratus jacuit ut mortuus; tandem a nequam spiritu surgens purgatus est. Ipsa die quidam cæcus, nomine Heribertus, ibidem est illuminatus.

ANNO DCCCCLXIII Odalricus, Remensis archiepiscopus,

Il vint un message du pape Jean, qui annonça que Hugues, jadis évêque, avait été excommunié, non seulement par le pape, dans un concile de Rome, mais encore dans un autre, tenu à Pavie. Ce message nous ayant été transmis par l'archevêque Brunon, nous élûmes, avec l'agrément du roi Lothaire, de la reine-mère et de l'archevêque Brunon, un clerc d'illustre naissance, nommé Odalric, fils d'un comte Hugues. Il fut sacré à Reims par Gui, évêque de Soissons, Roricon de Laon, Gibuin de Châlons, Hadulfe de Noyon, Wicfred de Verdun.

Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, un démoniaque, valet de la reine Gerberge accourut tout nu, au milieu de l'église, jusqu'auprès de l'autel; là, il tomba par terre et demeura comme mort; enfin il se releva, délivré du malin esprit. Le même jour, au même lieu, un aveugle, nommé Héribert, recouvra la vue.

proceres Franciæ qui possessiones quasdam Remensis occupaverant ecclesiæ, vocari fceit.

Ego vero, fractus ætate et attritus infirmitate, ministerio me abdicavi prælaturæ coram eodem præsule : quique, me hoc absolvens jugo, imposuit illud per electionem fratrum meorum nepoti meo Flodoardo, septuagesimo ætatis meæ anno.

Catalaunensem urbem, præsule Gibuino egresso, Heribertus et Rotbertus fratres obsident, explicitisque tandem nundinis, igne succendunt. Milites, turre loci quadam conscensa, liberantur.

ANNO DCCCCLXIV hiems magna et aspera valde fuit usque kalendas Februarii mensis.

Domnus præsul Odalricus Tetbaldum quemdam procerem excommunicat propter castrum Codiciacum et quædam prædia Sancti Remigii, quæ improbe obtinuerat et pertinaciter retinebat. Heribertus comes villam Sparnacum ei reddidit, et amicitiam præfati præsulis impetravit ; ceteras

(**AN 963.**) Odalric, archevêque de Reims, fit citer les seigneurs de France qui avaient envahi les possessions de son église.

Cassé par l'âge, accablé d'infirmités, je résignai mon abbaye entre les mains de ce prélat ; il me déchargea de ce fardeau et le donna à mon neveu Flodoard, en le faisant élire par les frères : j'étais alors dans ma 70e année.

La ville de Châlons fut assiégée après la foire, en l'absence de l'évêque Gibuin, par Héribert et Robert, qui y mirent le feu ; la garnison échappa en se réfugiant dans une tour.

(**AN 964.**) L'hiver fut rigoureux jusqu'aux calendes de Février.

L'archevêque Odalric excommunia le comte Thibaud, qui s'était injustement emparé de Coucy et de plusieurs terres de l'abbaye de Saint-Remi, et refusait de se rendre. Héribert rendit au prélat la ville d'Epernay et obtint son amitié ; quant aux autres terres de

quoque villas Remensis ecclesiæ quas occupaverat, eidem Pontifici repetenti non ambigit reddere.

ANNO DCCCCLXV Otto, filius Hugonis, qui Burgundiæ præerat, obiit ; et rectores ejusdem terræ ad Hugonem et Odonem clericum, fratres ipsius, sese convertunt.

Arnulfo quoque principe decedente, terram illius rex Lotharius ingreditur, et proceres ipsius provinciæ, mediante Roricone, præsule Laudunensi, eidem subjiciuntur regi. Quo Laudunum repetente, mater ipsius, Gerberga regina, cum filio Karolo puero ibidem remansit.

Odalricus archiepiscopus Sparnacum ab Heriberto recepit, et Codiciacum a Tetbaldo ; quemque a vinculo excommunicationis absolvit, et filio ipsius, qui eidem se commiserat, ipsum concessit castrum.

Otto imperator ab urbe Roma regrediens Coloniam venit : ibique Gerbergam reginam, sororem suam, cum filiis Lothario rege Karoloque puero ad se venientem excepit,

l'église de Reims qu'il avait envahies, il ne fit aucune difficulté de les restituer à la demande de l'archevêque.

(AN 965). Othon, fils de Hugues-le-Grand, qui gouvernait la Bourgogne, mourut ; les seigneurs du pays se donnèrent à ses frères, Hugues et Eudes : ce dernier était clerc.

Le comte Arnoul mourut aussi. Le roi Lothaire entra dans ses états, et, par la médiation de Roricon, évêque de Laon, les grands du pays se soumirent à lui. Le roi revint à Laon, et la reine Gerberge y demeura avec le petit prince Charles.

L'archevêque Odalric reçut Epernay des mains d'Héribert, et Coucy de celles de Thibaud. Ce dernier fut absous de l'excommunication qu'il avait encourue, et la place fut confiée à son fils, qui s'était soumis au prélat.

L'empereur Othon, à son retour de Rome, se rendit à Cologne, et y reçut la reine Gerberge, sa sœur, qui venait le visiter avec ses fils, le roi Lothaire et le jeune Charles. Il tint un grand plaid avec eux et beaucoup d'autres grands personnages.

et cum eis aliisque magnis proceribus placitum magnum habuit.

Qui, Romæ Octaviano papa, a quo fuerat susceptus et ad imperii regenda gubernacula benedictus, ab urbe digresso, et sæpe illum revocante imperatore, a quo quia de irreligiositate sua corripiebatur, reverti nolente, congregata synodo, Johannem illustrem quemdam ejusdem ecclesiæ clericum, per electionem Romanorum, papam ordinari fecit. Sed, eo Papiam ingrediente, Octavianus a Romanis recipitur : nec multo post vita decessit. Johanne vero cum imperatore demorante Papiæ, Romani quemdam Benedictum, ipsius ecclesiæ scriniarium, eligunt atque pontificem sibi ordinari faciunt, qui in Johannis electione consenserat et eidem subditus exstiterat. Imperator Otto Romam reversus, convocata magna synodo, Johanne in sede sua restituto, Benedictum episcopum totius synodi judicio depositum secum abduxit et in Saxoniam direxit.

Le pape Octavien, qui avait reçu Othon, et l'avait béni comme empereur, avait quitté Rome ; et, malgré les instances de l'empereur, il refusait d'y rentrer, parce que le prince lui reprochait son peu de religion. Othon, qui était à Rome, fit élire par les Romains, et ordonner pape un clerc distingué de cette ville, nommé Jean (1). Comme ce dernier entrait à Pavie, Octavien fut reçu à Rome, et mourut peu de temps après. Pendant que Jean demeurait à Pavie auprès de l'empereur, les Romains élurent et firent ordonner un certain Benoît (2), archiviste de l'Eglise, qui avait consenti à l'élection de Jean, et s'était soumis à lui. Othon revint à Rome, convoqua un nombreux concile, rétablit Jean sur le siége pontifical ; puis il emmena avec lui, et relégua en Saxe Benoît, qui avait été déposé par le jugement unanime des pères du concile.

(1) Il prit le nom de Léon VIII.

(2) Benoit V.

ANNO DCCCCLXVI Lotharius rex uxorem accepit Emmam, filiam regis quondam Italici.

Odalricus archiepiscopus Ragenoldum comitem excommunicat pro villis ecclesiæ Remensis quas pertinaciter detinebat, et ipse comes loca quædam ejusdem episcopii cum suis pervadens rapinis incendiisque devastat.

HUC USQUE CHRONICON FLODOARDI PRESBYTERI.

In Divionensi exemplari hoc loco additum est :

Eodem tempore directæ sunt litteræ a quodam comite duci Aquitanorum hæc continentes: Duci Aquitanorum G. Rainaldus comes Portinensis quicquid quilibet bonus æstimat primum. De collocutione nostra

(**AN 966.**) Le roi Lothaire épousa Emma, fille du feu roi d'Italie (1).

L'archevêque Odalric excommunia le comte Rainold, pour les terres de l'église de Reims qu'il retenait avec obstination ; le comte se jeta avec ses gens sur plusieurs dépendances de l'évêché et les ravagea par le fer et le feu.

ICI FINIT LA CHRONIQUE DE FLODOARD.

Un manuscrit de Dijon contient l'addition suivante :

Dans ce temps un comte envoya au duc d'Aquitaine une lettre ainsi conçue : « A. G., duc d'Aquitaine, Rainold, comte du Portien, souhaite tout ce qu'un homme de bien estime le plus. Je ne puis accepter l'entrevue ni le voyage auquel vous m'engagez : mon âge et d'autres obstacles s'opposent à mon départ. Pour la généalogie dont vous vouliez m'entretenir, je vais écrire avec soin tout ce que j'en sais. Mathilde et Alberade étaient filles de Gerberge (2) ; de Mathilde sont nés le roi Rodolphe et Mathilde ;

(1) Lothaire II.

(2) Entre autres enfants, Gerberge avait eu Alberade de Gislebert, et Mathilde de Louis-d'Outremer. Alberade épousa Rainold de Roucy, et

et de profectione de qua me monuisti, contradico omnino. Nam ætas et alia impedimenta officiunt itineri nostro. Sed de genealogia seu de parentela quam me præsente narrare volebas, quod inde novi, litteris tibi mea cura mandat. Mathildis et Alberada filiæ fuerunt Gerbergæ. De Mathilde processit Rodulfus rex, et Mathildis soror ejus; de Alberada Ermentrudis; de Mathilda, filia Mathildis, Berta; de Ermentrude Agnes; de Berta Geraldus Genevensis; de Agnete Wido....

Et hic deficit illud exemplar.
Quæ sequuntur, sunt ex alio vetustiore.

Ipso anno vir vitæ venerabilis et Remensis Ecclesiæ presbyter, nomine Frodoardus, honore sanctitatis venerandus, castitatis splendore angelicus, fulgore sapientiæ cælitus ceterarumque virtutum insignibus abundanter oppletus,

d'Alberade est née Ermentrude; de Mathilde, fille de la première, est venue Berthe; d'Ermentrude, Agnès; de Berthe, Gerold de Genève; d'Agnès, Gui.....

Ici s'arrête l'exemplaire de Dijon.
Ce qui suit est d'un manuscrit plus ancien (1).

Cette même année (2) est mort Flodoard, prêtre de l'église de Reims, homme d'une vie irréprochable, vénérable par le mérite de sa sainteté, angélique par la gloire de sa chasteté, céleste par l'éclat de sa science, abondamment pourvu de toutes les autres vertus.

en eut Ermentrude, qui fut mariée à Othon Guillaume, comte de Bourgogne; de ce mariage naquit Agnès, troisième épouse de Guillaume V, duc de Guienne, et mère de Gui-Godefroi, dit aussi Guillaume VIII. — Mathilde, fille de Louis-d'Outremer, fut mariée à Conrad I, roi de Bourgogne; elle en eut Rodolphe III et Mathilde; celle-ci épousa Beaudoin III, comte de Flandre, et en eut Berthe, successivement épouse de Eudes I, comte de Blois, de Robert, roi de France, et d'Aimon I, comte de Genève; de ce dernier mariage naquit Gérold de Genève.

(1) Et d'un auteur inconnu.

(2) 966.

præcedentis libelli aliorumque librorum dictator egregius, quinta kalendas Apriles, terrenæ peregrinationis relinquens exilia, civica, ut credimus, adeptus est jura.

Mira et inaudita inundatio pluviæ et fragor tonitrui ac coruscatio fulgoris decima kalendas Augusti accidit.

* * *

ANNO DCCCCLXXVI destruxit Adalbero, nomine, non merito archiepiscopus, arcuatum opus quod erat secus valvas ecclesiæ Sanctæ Mariæ Remensis, supra quod altare Sancti Salvatoris habebatur et fontes miro opere erant positi.

Et in ipso tempore quadragesimo, majoris hebdomadæ feria quarta, tertia decima Kalendas Maii, indictione quarta, circa mediam diem, bellum agitur inter Karolum regis fratrem et Godefridum atque Arnulfum, Lotharienses comites. In quo bello ceciderunt ex parte Karoli de proce-

Il avait écrit ce livre et beaucoup d'autres. Il quitta l'exil du terrestre pélerinage le 5 des calendes d'Avril (1), pour devenir, nous le pensons, un des citoyens du ciel.

Le 10 des calendes d'Août (2), il tomba une pluie torrentielle, comme on n'en avait jamais vu, avec des éclats de tonnerre et des éclairs continuels (3).

* * *

(AN 976.) Adalbéron, archevêque de nom plutôt que de mérite, détruisit les arcades qui étaient auprès des portes de l'église de Notre-Dame, et sur lesquelles se trouvaient l'autel du Saint-Sauveur, et des fonts d'un admirable travail (4).

Dans le temps même du carême, le mercredi de la semaine sainte, le 13 des calendes de Mai (5), indiction 4e, vers midi, il se

(1) Le 28 Mars.
(2) Le 23 Juillet.
(3) Ici se trouve une lacune de neuf ans.
(4) Cf. *Richer. Histor.* L. III, 22.
(5) Le 19 avril.

ribus Emmo de Longia, qui erat miles Hugonis ducis, et Hetdo, fidelis Karoli, et alii; ex parte vero Godefridi multo plures, et ipse Godefridus lancea perfossus ad terram cecidit; tandem a suis, post solis occasum, utcumque sublatus deportatusque est; qui postea per spatia temporum vixit, sed numquam pristinæ sanitati plenissime restitutus fuit. Arnulfus quippe, ut ferunt nonnulli, fugam tandiu remeans tenuit, quousque, in propria veniens, quiescere quivit.

Ipso in anno, tertia decima kalendas Januarii, præsul Rorico sanctæ Laudunensis æcclesiæ, qui erat langore paralisis correptus, post multas ac debitas Deo pro ipsa infirmitate redditas gratias, vita decessit, videlicet vigilia sancti Thomæ Apostoli, post laudes Dei matutinales.

Ipso anno, circa mensem Augustum, septem denariis emebatur vini modius.

livra une bataille entre Charles, frère du roi et les comtes Lorrains Godefroi (1) et Arnoul (2). Parmi les seigneurs du parti de Charles qui périrent dans le combat, on compte Emmon de Longey, fidèle du prince Hugues, Hetdon, fidèle de Charles, et plusieurs autres. Du côté de Godefroi, il y en eut beaucoup plus. Godefroi lui-même fut renversé d'un coup de lance ; mais, après le coucher du soleil, les siens le relevèrent comme ils purent et l'emportèrent. Il vécut encore quelque temps, mais il ne recouvra jamais une santé parfaite. Quant à Arnoul, on dit qu'il ne cessa de fuir que quand, arrivé chez lui, il put se croire en sûreté.

Cette année, le 13 des calendes de Janvier (3), Roricon, évêque de Laon, qui était atteint de paralysie, mourut la veille de saint Thomas, à la fin de *laudes*, après avoir rendu de grandes actions de grâces à Dieu pour son infirmité même.

Cette même année, au mois d'Août, le muids de vin se vendait sept deniers.

(1) Godefroi d'Ardenne, frère de l'archevêque Adalbéron.

(2) Arnoul, fils du seigneur de Rumigny.

(3) Le 20 Décembre.

ANNO DCCCCLXXVII, Adalbero juvenis, qui erat ex Lotharii natus regno, Roriconi episcopo successit tali modo. Septima decima kalendas Februarii, in natale sancti Marcelli papæ, donum episcopii Laudunensis ecclesiæ in ipsa accepit æcclesia Lotharii regis largitione; deinde, nonas kalendas Aprilis, vigilia videlicet Annuntiationis dominicæ, presbyter est ordinatus in præscripta Sanctæ Mariæ æcclesia ab archiepiscopo Adalberone, Remis ; denique postea kal. Aprilis episcopus est ordinatus in sancto Palmarum die. Exin Laudunum rediens, sacrum Chrisma sacravit æcclesiastico more ; die vero Paschæ primum in propria resedit sede.

Hadulfus, Noviomensis episcopus, qui erat tempore prolixo paralisi pessime percussus, nativitate sancti Johannis Baptistæ, quæ tum temporis dominica accidit die, spiritum exalavit.

Ipso anno tempore vindemiæ magna fuit copia vini, in tantum ut non amplius, pro uno vini modio, venditores

(AN 977.) Adalbéron. jeune encore, originaire de Lorraine, succéda à l'évêque Roricon de cette manière : le jour de la fête de saint Marcel, pape, le 17 des calendes de Février (1), il reçut sa nomination à l'évêché, dans l'église de Laon, de la part du roi Lothaire; puis, le 9 des calendes d'Avril (2), veille de l'Annonciation, il fut ordonné prêtre dans la même église de Notre-Dame, par l'archevêque Adalbéron ; ensuite il fut sacré à Reims, aux calendes d'Avril, le dimanche des Rameaux ; de là il se rendit à Laon, où il consacra le saint chrême, suivant le rite de l'église ; enfin, le jour de Pâques, il prit possession de son siége.

Hadulfe, évêque de Noyon, depuis longtemps frappé de paralysie, mourut le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, qui, cette année, tombait le dimanche.

Il y eut cette année, à la vendange, une telle abondance de

(1) Le 16 Janvier.

(2) Le 24 Mars.

nisi aut quinque, aut quatuor seu tres severos denarios ab emptoribus accipiebant.

ANNO DCCCCLXXVIII, vir Domini, Malcallanus, natione Hibernicus, in vigilia sancti Vincentii levitæ et martyris, vitam transitoriam, quam habebat exosam, deseruit, et cum Deo vivo, cui indesinenter, dum adhuc viveret, serviverat, vivere feliciter inchoavit. Qui præfatus abbas in corpore humatus, quiescit in æcclesia beati Michaelis archangeli, cujus abbatiam, dum corporaliter in hoc seculo maneret, pio moderamine rexit.

EXPLICIT.

vin, que pour un muids on ne recevait des acheteurs que cinq, quatre et même trois deniers.

(AN 978.) La veille de saint Vincent, diacre et martyr, Maccalan, homme de Dieu, irlandais de nation, quitta cette vie passagère, qu'il avait en dégoût, et commença à vivre heureusement avec le Dieu vivant qu'il avait constamment servi sur la terre. Le corps de cet abbé repose dans l'église de Saint-Michel archange (1), dont il dirigeait saintement l'abbaye, pendant qu'il demeurait en ce monde.

FIN.

(1) Saint-Michel en Thiérache.

VARIÆ LECTIONES.

P. 4,	l. 9-10,	*lisez* :	ab hostibus regis sibi supervenientibus
5,	— 8,	—	de pago Vonzinse,
—	— 16,	—	plurima vero quæ
12,	— 5,	—	Apud Cameracum visi sunt quasi
13,	— 12,	—	Ribuarium
17,	— 16,	—	Itta fluvio
22,	— 5,	—	Peronam
23,	— 3,	—	sororem ipsius uxorem habebat,
27,	— 12,	—	erectus
31,	— 5,	—	præparent.
34,	— 6,	—	Sabbato sancto Paschæ, die
37,	— 2,	—	per eosdem.
38,	— 11,	—	ipse denuo
40,	— 5,	—	relinquit,
41,	— 10,	—	Germaniæ princeps
42,	— 1,	—	quam vi ceperat reddit,
43,	— 9,	—	Monasteriolum
44,	— 3,	—	Nortmannos de Ligeri, qui
45,	— 15,	—	Viennam
46,	— 6,	—	i. usque in
—	— 9-10,	—	p. quietam Alpibus r. I.
48,	— 9,	—	h. quoddam
—	— 15-16,	—	s. V. situm n. B., et q.
49,	— 15,	—	obsidet
50,	— 3-4,	—	tradidit custodiendum... clerico tribuit.

P. 50,	l. 17,	*lisez :*	desciverant
53,	— 17,	—	Amalricus
54,	— 8,	—	sibi subjectis gentibus o.
55,	— 8,	—	Wido, ejusdem loci a.
57,	— 12,	—	B. Dei G.
—	— 13,	—	dum sacra m.
—	— 16,	—	extendentibusque se g.
58,	— 12,	—	colligens, Peronam d.
61,	— 15,	—	Biturigensem
62,	— 16,	—	egresso
64,	— 3,	—	Albrici patricii
66,	— 1,	—	lapidi
—	— 9,	—	concaptivæ
72,	— 2,	—	Otto
79,	— 10,	—	ipsius Hugonem et A.
82,	— 4,	—	secum. A.
83,	— 6,	—	in B. remeat.
86,	— 4,	—	ipse Rodulfum quoque L.
88,	— 1 & 19,	—	Ebroas
—	— 3	—	T. Nortmannorum, qui, ad idolatriam..., ad hæc etiam..., simul cum S.
91,	— 18,	—	multis, ab Ottone rege deposcunt.
94,	— 18,	—	Arcas
95,	— 18,	—	Tetbaldus Turonensis.
111,	— 9,	—	Mimegardovurdensis,
—	— 14,	—	Hildinesheimensis,
—	— 15,	—	Poderbrunnensis,
—	— 18,	—	Eistetensis,
112,	— 1,	—	Sleowicensis,
119,	— 6,	—	Widone Suessionico, R.
120,	— 6,	—	laici eum excommunic.
—	— 8,	—	usque ad
—	— 11,	—	Et W. quidem S.
—	— 16,	—	Adest Transmari

P. 121,	l. 15,	*lisez :*	episcopus suus
—	— 18,	—	M., ut veniat
122,	— 7,	—	consecraturus erat
—	— 13,	—	nomen
123,	— 12,	—	oppido s.
126,	— 8,	—	Widone Autiss.
127,	— 2,	—	satisfaciat
—	— 9,	—	rivulum
128,	— 13,	—	delegerant
129,	— 10,	—	expellit inde, et ipsum c.
—	— 16,	—	T. comite omnimodis obsistente.
134,	— 4,	—	L. repetit.
135,	— 10,	—	n. a rege d.
138,	— 16,	—	Ragenarii scilicet, æmuli s.
140,	— 3,	—	Fulcharius, decanus m.
141,	— 16,	—	progredientibus obviam profectus, p.
144,	— 13,	—	restituuntur.
147,	— 3,	—	Otto rex bellum a. S. habuit.
—	— 7,	—	Bruno iterum in F.
—	— 11,	—	usque ad futurum placitum p.
149,	— 5,	—	sita
—	— 10,	—	Hugonis, Transsequani q.
151,	— 10,	—	comitis, adolescens defungitur
152,	— 15,	—	episcopium. Renitentibus
153,	— 1,	—	non poterat, ita
—	— 6,	—	infidelitate sua d.
154,	— 4,	—	sed et ab alia
155,	— 10,	—	milites vero t.
157,	— 3,	—	Qui Romæ, O.
—	— 15,	—	et Johanne
—	— 16,	—	episcoporum
159,	— 14,	—	cœlicus
160,	— 2,	—	Aprilis
—	— 10,	—	quadragesimæ

INDEX ANALYTIQUE

DES

ŒUVRES DE FLODOARD.

La lettre H indique l'*Histoire de l'Église de Reims*;

La lettre C indique la *Chronique;*

Le chiffre romain indique le *volume*, et le chiffre arabe la *page*.

A



B



C

D



E

F

G

H

I

J

L

M



N

O

P


Digitized by Google

Q

R

S

T

U

V

W

Z

ERRATA.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE REIMS.

TOME PREMIER.

Pages	*Lignes*		*Lisez :*
XII,	*note* 2,	in posuit,	imposuit.
XXII,	11,	n'auraient été que pour ainsi dire des missionnaires,	n'auraient été, pour ainsi dire, que des missionnaires.
XXXVI,	36,	elle attribuerait, etc.,	on peut croire que c'est à l'archevêque Artauld que l'ouvrage a été dédié.
XXXVII,	7,	ad industriæ,	ab industriæ.
48,	23,	les frères,	des frères.
54,	16,	aux frères,	aux prêtres.
57,	22,	***supprimez ces mots*** : et un autre fils qui fut,	
60,	8,	mlitavit,	militavit.
81,	19,	dignitatus,	dignatus.
85,	21,	presbytère,	baptistère.
93,	21,	qui fût,	qui fut.
107,	17,	Genofevæ,	Genovefæ.
113,	10,	Genofeva,	Genovefa.
210,	36,	la terre,	la route.
226,	22,	***supprimez*** : à son tour,	
Id.	30,	maternel,	paternel.
263,	8,	Genofevæ.	Genovefæ.
288,	*note* 1,	Thierry IV,	Thierry II.
296,	*note* 2,	Fulfrad,	Fulrad.
364,	26,	quarante-trois,	quarante-trois évêques.

TOME SECOND.

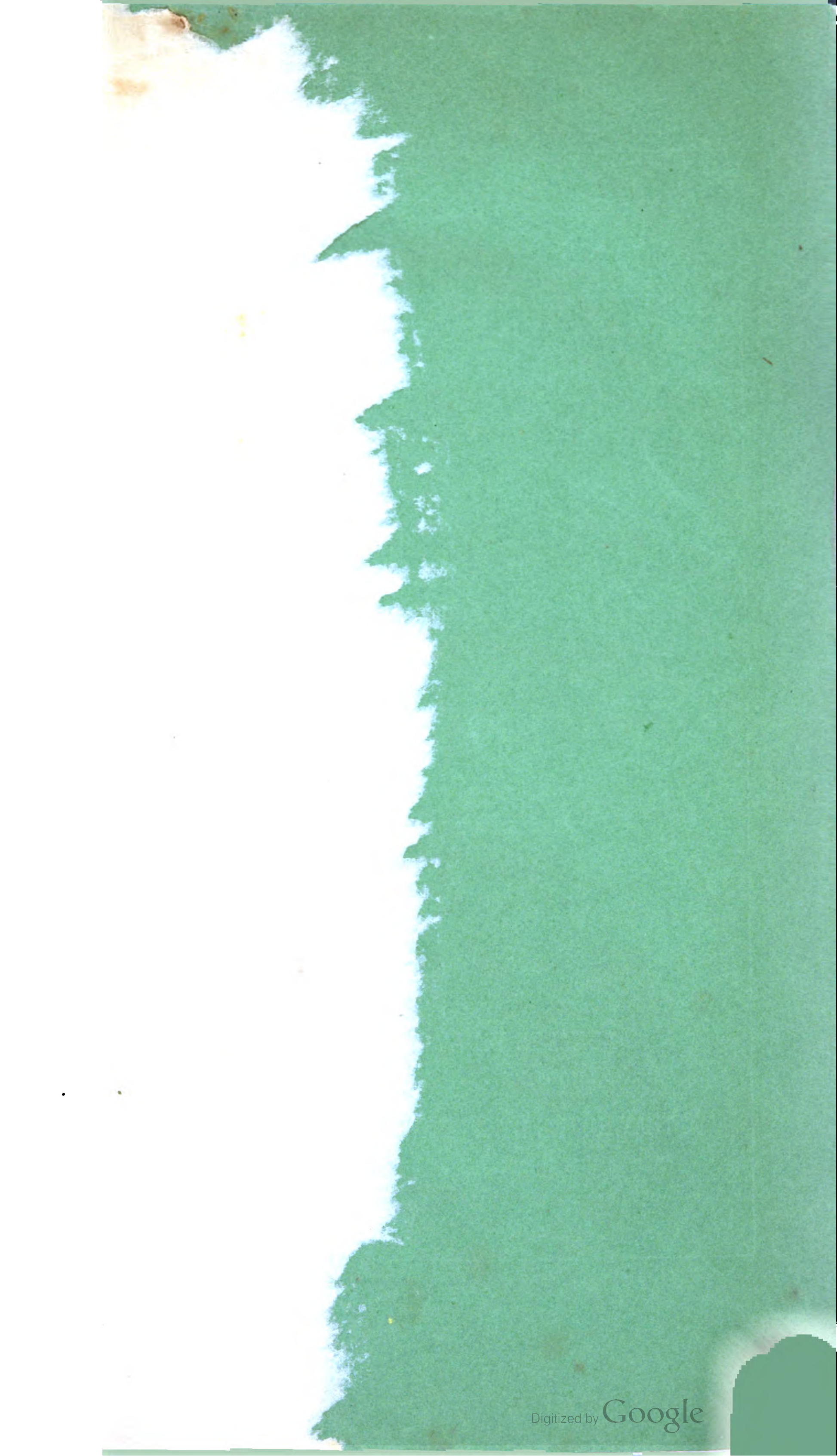
Pages	*Lignes*		*Lisez :*
2,	20,	des affaires,	au sujet des affaires.
23,	9,	comme l'avait été l'ancienne,	comme l'ancienne église lui avait été dédiée.
28,	26,	fut comme si,	fut parfumée comme si.
92,	28,	il a ordonné,	il a été ordonné.
114,	10,	secundu mapostoli,	secundum apostoli.
117,	12,	vestrahum ilitati,	vestra humilitati.
377,	25,	serments,	ferments.
442,	17,	fatis,	satis.
444,	16,	deferre,	deserere.
446,	7,	deferentes,	deserentes.
449,	8,	confiderantes,	considerantes.
452,	28,	à Aledramne Arnoul,	Aledramne à Arnoul.
487,	*note* 2,	l'abbaye de Sithin,	l'abbaye de Césoin.
507,	15,	ejuspem,	ejusdem.
521,	26,	des larmes,	des lances.
559,	22,	emprisonné,	empoisonné.
615,	32,	qui fut rasée,	fut rasée.

TOME TROISIÈME (CHRONIQUE).

P. 2,	l. 11,	*lisez :*	Cornu-Galliæ.
13,	— 28,	—	Roër.
40,	— 16,	—	Rotgarii.
45,	— 16,	—	Orbi.
48,	— 10,	—	Donincum.
56 & 58,	— 19 & 7,	—	Castrum — Th. — Castello — Th.
65,	— 2,	—	Transmarus.
77,	— 2 & 13,	—	Ottoni.
93,	— 17,	—	incusserunt.
103,	— 23,	—	Hérimann.
107,	— 30,	—	d'Acqs.
129,	— 21,	—	Prague.

TABLE SOMMAIRE.

Reims, Imp. de P. Regnier.



PUBLICATIONS
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

EN VENTE CHEZ BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,
ET A PARIS, CHEZ LECOFFRE, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE REIMS

par FLODOARD,

Texte latin, avec une traduction nouvelle et des notes, par M LEJEUNE, Professeur au Lycée de Reims. . 2 vol. in-8°.

HISTOIRE DE RICHER

EN QUATRE LIVRES

Texte latin, avec une traduction nouvelle, des notes, des tableaux généalogiques, une carte géographique, un *Fac simile* du manuscrit de Richer, et un *Index* complet, par M. POINSIGNON, ancien professeur d'histoire et censeur des études, docteur ès-lettres, membre de l'Académie. . . . . 1 vol in-8°.

HISTOIRE DE LA VILLE,

CITÉ ET UNIVERSITÉ DE REIMS,

par Dom Guillaume MARLOT,

Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Nicaise,

4 gros vol. in-4°, avec planches.

ANNALES DE L'ACADÉMIE DE REIMS

Années 1843 et 1844. . . . . 2 vol. in-8°.

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Années 1844 à 1855. . . . . 20 vol. in-8°.

Reims, Imp. de P. REGNIER.


89090753203
b89090753203a



